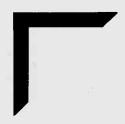
crédoc Collection Collection

Septembre 1988

N° 42



CORBEIL-ESSONNES:

SITUATION D'UNE COMMUNE

DANS UNE STRUCTURE REGIONALE



Crédoc - Collection des rapports. N° 42. Septembre 1988.



centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

Equipe "Méthodologie des Pratiques Economiques et Sociales"

Direction Scientifique: Nicole TABARD, Directeur de Recherche CNRS-CREDOC

Tél: 40.77.85.40 - 40.77.85.41 - 40.77.85.42

CORBEIL-ESSONNES :

SITUATION D'UNE COMMUNE DANS UNE STRUCTURE REGIONALE

Isa ALDEGHI, Chargée de Recherche au CREDOC





DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Hôtel de Ville - Place Galignani - 91100 CORBEIL-ESSONNES Tél : 60.88.92.00

Secrétariat : Suzanne SAIDEMANN/N° 5007

SEPTEMBRE 1988

Ce programme de recherche a été financé par :

- la Mairie de Corbeil-Essonnes,
- le Plan Urbain, le Commissariat Général du Plan.

Les travaux qui ont précédé ce rapport ont également reçu un financement de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

SOMMAIRE

<u>Note</u> : Chaque Partie commence par un résumé sur une page de couleur

	Pages
INTRODUCTION (par Sylvie CLAPIER)	1
RESUME DU RAPPORT	3
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES QUARTIERS ET COMMUNES DE L'ESSONNE La place de Corbeil-Essonnes dans cette structure	7
CHAPITRE I - Analyser la ségrégation spatiale dans l'Essonne : la méthode	9
CHAPITRE II - Corbeil-Essonnes : beaucoup de quartiers ouvriers et de quartiers d'indépendants et de retraités	16
CHAPITRE III - Les types de quartiers très caractéristiques de Corbeil-Essonnes	22
Annexe à la Première Partie : Les 20 types socioprofessionnels de quartiers et communes non agricoles dans l'Essonne	27
DEUXIEME PARTIE : CORBEIL-ESSONNES ET LES COMMUNES DE MEME COMPOSITION	
SOCIALE DANS L'ESSONNE	31
INTRODUCTION	33
CHAPITRE I - Les quartiers "vieux bourgs" et "vieux centres" : Corbeil-Essonnes et les autres	35
CHAPITRE II - Les quartiers ouvriers : Corbeil-Essonnes et les autres	42
CHAPITRE III - Les habitants en HLM : à Corbeil-Essonnes et ailleurs	48
CHAPITRE IV - Corbeil-Essonnes et les autres communes possédant des quartiers du même type	56
Annexe à la Deuxième Partie : Caractéristiques des ménages et les logements de toutes les sections cadastrales de Corbeil-Essonnes	65

	Pages
TROISIEME PARTIE : L'ENQUETE ESSONNE : PRINCIPAUX RESULTATS ET PARTICULARITES DE CORBEIL-ESSONNES	73
CHAPITRE I - Présentation générale	75
CHAPITRE II - Thèmes : Origine géographique et familiale, relations domicile-travail	79
CHAPITRE III - Thème : Logement actuel	81
CHAPITRE IV - Thème : Equipements collectifs et équipements ménagers	s 84
CHAPITRE V - Thème : Les enfants dans l'enquête Essonne	87
QUATRIEME PARTIE : CORBEIL-ESSONNES ET LES AUTRES COMMUNES FRANCAISES	93
CHAPITRE I - Huit grands groupes de communes en France	95
CHAPITRE II - Six types de communes ouvrières	97
CHAPITRE III - Descriptif du type dont fait partie Corbeil-Essonnes	98
Annexe à la Quatrième Partie	102
CINQUIENE PARTIE : MIGRATIONS DEFINITIVES A CORBEIL-ESSONNES	103
Tableau de synthèse des migrations définitives : comment évolue Corbeil-Essonnes ?	105
INTRODUCTION	107
CHAPITRE I - Ménages entrants, ménages sortants et ménages stables	109
CHAPITRE II - Ménages entrants et sortants à statut d'occupation équivalent	114
CHAPITRE III - Les ménages arrivés à Corbeil entre 1975 et 1982 selon leur statut d'occupation et leur lieu de départ	117
CHAPITRE IV - Les sortants de Corbeil-Essonnes selon leur lieu d'arrivée	120
Annexe statistique à la Cinquième Partie	123

	Pages
SIXIEME PARTIE : LE PUBLIC DES CENTRES DE LOISIRS DE CORBEIL-ESSONNES	127
INTRODUCTION	129
CHAPITRE I - Le public des centres de loisirs de l'année 1986-1987	131
CHAPITRE II - Evolution du public des centres de loisirs entre 1984-1985 et 1986-1987	139
Annexe à la Sixième Partie	141
SEPTIEME PARTIE : LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL A CORBEIL-ESSONNES	143
CHAPITRE I - La source utilisée	145
CHAPITRE II - Caractéristiques socio-démographiques des candidats au logement social	147
CHAPITRE III - Logement et localisation des demandeurs	150
CHAPITRE IV - Motifs de recherche, issues des dossiers et évolution dans le temps	153
BIBLIOGRAPHIE	159



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Service Urbanisme, le 16 septembre 1988

Sylvie CLAPIER

INTRODUCTION AU RAPPORT DE RECHERCHE DU CREDOC :

"Corbeil-Essonnes: situation d'une commune dans une structure régionale"

En Novembre 1983 était lancé par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement (Plan Urbain), un appel d'idées sur le thème "Connaissances des agglomérations et des facteurs d'évolution". A cette occasion, la Ville de Corbeil-Essonnes et l'équipe "Méthodologie des Pratiques Economiques et sociales" du CREDOC ont proposé une recherche-expérimentation appelée "Ségrégation spatiale, production et reproduction des inégalités, le cas de Corbeil-Essonnes".

Si la Mairie de Corbeil-Essonnes s'est intéressée dans cette collaboration, c'est parce que le projet de recherche visait à apporter des éclairages pour les politiques municipales en proposant de déborder le simple cadre local et de dépasser la connaissance immédiate et partielle que la Municipalité a de la position de la commune.

Corbeil-Essonnes est une ville située à une trentaine de kilomètres de Paris, au bord de la Seine. Au Recensement de 1982, c'était une des plus grandes communes du département, et un pôle d'emploi important. Sa population a stagné entre 1975 et 1982, confirmant le phénomène général de desserrement de Paris qui a surtout profité aux villes nouvelles et aux petites communes.

Corbeil-Essonnes est aujourd'hui, du point de vue de son évolution, au centre d'une contradiction à trois dimensions :

- C'est un pôle historique, économique et géographique important, donnant à la commune son identité très affirmée, une attractivité incontestable. Une partie de son patrimoine architectural qui contribue à son identité est atteint de vétusté et nécessite une réhabilitation. Son tissu industriel ancien reste très présent, quoique nécessitant des reconversions. Dans le même temps se sont développées des zones d'emploi à haute technicité sur le territoire de la commune.
- Corbeil-Essonnes est bien relié à Paris par voie SNCF et par l'autoroute. Elle est prise dans un phénomène général de la domination de Paris. Ceci est particulièrement net quand on examine les conditions d'installation des populations de certaines cités HLM et le relais important de ce phénomène qu'est la politique de certains promoteurs.

De plus les pressions sont nombreuses pour une urbanisation diffuse des zones périphériques du territoire communal.

- Enfin, Corbeil-Essonnes est mitoyenne de la ville nouvelle d'Evry et de celle de Melun-Sénart.

Ainsi, sur de nombreux dossiers, se pose le problème de l'interférence entre Corbeil-Essonnes et les communes environnantes, voire Paris.

Le projet de recherche visait à mettre en évidence le rôle de la ségrégation spatiale, abordait les questions des relations domiciletravail, de la transformation de la morphologie sociale en lien avec les mouvements affectant les communes proches, du rééquilibrage socio-économique, des comportements résidentiels, de consommation et d'usage des équipements des habitants, des phénomènes de migration. Le terme de ségrégation spatiale était entendue dans un sens large : à la fois les mécanismes de polarisation économique et ceux de spécialisation résidentielle de certains quartiers qui accueillent des populations bien délimitées.

Voici le rapport final de ce travail, commencé en 1985. On y apprendra de nombreuses informations permettant de bien connaître les particularités de Corbeil-Essonnes par rapport à la structure de son département et par rapport à la France, grâce entre autres, à des typologies de quartiers et de communes qui résument les composantes de la ségrégation spatiale.

RESUME DU RAPPORT DE RECHERCHE DU CREDOC

CORBEIL-ESSONNES :

SITUATION D'UNE COMMUNE DANS UNE STRUCTURE REGIONALE

Un travail de collaboration entre le CREDOC et la Mairie de Corbeil-Essonnes est né à la suite de l'appel d'idées du Plan Urbain sur "la connaissance des aggglomérations et des facteurs de leur évolution".

Un rapport en sept parties reprend les acquis de recherches qui ont eu lieu entre 1985 et 1988. Chaque partie commence par un résumé d'une page en couleur. On résume ici les principaux résultats.

<u>Première Partie</u>: "Analyse de l'ensemble des quartiers et communes de l'Essonne. La place de Corbeil-Essonnes dans cette structure":

De fortes ségrégations sociales marquent le territoire de l'Essonne. L'espace agricole héberge peu d'habitants. Les quartiers et communes de cadres sont implantés surtout dans le nord-ouest du département (près d'un technopôle). Ils s'opposent aux quartiers ouvriers, plutôt dans les grandes communes du nord-est, à l'industrie plus ancienne, où dominent les HLM.

Dans les vieux centres et vieux bourgs, petits indépendants côtoient les retraités anciens ouvriers ou indépendants. Enfin, les classes moyennes habitent dans des quartiers récents faits d'appartements HLM ou non.

Les quartiers de Corbeil-Essonnes sont presque tous soit des quartiers ouvriers, soit des quartiers de type vieux bourgs, centres anciens. Ils sont tous différents de ceux d'Evry. Une carte visualise les différents types de quartiers présents à Corbeil.

<u>Deuxième Partie</u> : Corbeil-Essonnes et les communes de même composition sociale dans l'Essonne.

On se sert de la typologie exposée dans la Première Partie pour comparer les quartiers de Corbeil avec ceux analogues des autres communes de l'Essonne. On compare aussi ici la population des HLM de Corbeil-Essonnes et celle des autres communes de l'Essonne.

Certains traits particuliers de Corbeil ressortent assez systématiquement : population souvent plus âgée, bien plus ouvrière, travaillant davantage sur place, plus originaire de l'Essonne, des logements plus anciens, plus petits, plus surpeuplés, moins confortables. On trouvera dans les tableaux statistiques de cette partie de nombreux chiffres de référence utiles pour d'autres analyses sur la spécificité de la commune.

<u>Troisième Partie</u> : L'enquête Essonne. Principaux résultats et particularités de Corbeil-Essonnes.

Un questionnaire approfondi sur l'origine géographique et familiale, la vie professionnelle, le logement, les modes de vie et les enfants a été rempli par plus de 1000 ménages de l'Essonne. On compare ici les réponses des Corbeillois à celles des habitants de même type de quartiers du reste du département.

Le caractère plus "provincial" de Corbeil-Essonnes se confirme : les habitants sont plus "enracinés" depuis plusieurs générations, ils sont moins pris dans un phénomène "banlieue" (moins de déplacements domicile-travail, plus de retour chez soi le midi par exemple). On dispose d'informations inédites sur l'accès au logement : les propriétaires de Corbeil ont utilisé davantage le "bouche-à-oreille", les habitants de HLM de cette commune sont moins intégrés : certains sont arrivés "malgré eux" - car ils avaient demandé ailleurs -, ils veulent davantage déménager.

Les Corbeillois ont des comportements de consommation spécifique : ils sont fidèles à leur marché et clients plus sélectifs des grandes surfaces. Enfin, les équipements collectifs fréquentés par les enfants sont analysés.

Quatrième Partie : Corbeil-Essonnes et les autres communes françaises.

Corbeil-Essonnes fait partie d'un type de communes français bien spécifique: les "grandes communes ouvrières avec employés". C'est le type ouvrier le plus présent en Ile-de-France. Les communes semblables en France se trouvent souvent dans la Seine-Saint-Denis: Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis, Saint-Ouen, aucune autre n'est dans l'Essonne.

<u>Cinquième Partie</u>: L'évolution de Corbeil-Essonnes vue par l'étude des migrations définitives.

Corbeil-Essonnes se transforme : les ménages qui ont quitté la commune entre 1975 et 1982 ne ressemblent pas à ceux qui y sont entrés. Les cadres et intermédiaires - déjà peu nombreux - partent, attirés par l'accession à la propriété de logements neufs en individuel. Ils sont remplacés surtout par des ouvriers, par des personnes seules, ou des familles nombreuses, qui louent des appartements plus anciens, moins confortables. Les étrangers arrivent en plus grand nombre qu'ils ne partent et vont surtout en HLM.

Dans cette partie on compare aussi entrants et sortants à statut d'occupation équivalent, on distingue arrivants selon le lieu d'origine et partants selon le lieu d'arrivée. Notons que les anciens Corbeillois sont beaucoup partis dans d'autres communes de l'Essonne, soit en HLM soit en accession à la propriété. Ceux partis en Seine-et-Marne sont typiquement des classes moyennes qui ont fait construire une maison individuelle. La commune - hors Paris - qui a attiré le plus de Corbeillois est Evry.

Sixième Partie : Le public des centres de loisirs de Corbeil-Essonnes.

On a analysé la population des enfants fréquentant un type d'équipement géré par la municipalité : les centres de loisirs. Les ouvriers dans l'ensemble y mettent moins leurs enfants que les autres catégories.

Les familles étrangères sont de faibles utilisatrices : les parents d'Europe du Sud y mettent peu les filles, les parents d'Algérie, Maroc, Tunisie y envoient peu les enfants très jeunes. Ce sont dans les quartiers les plus aisés que les familles utilisent le plus ces centres. Le public n'est pas identique entre centres de loisirs maternels et centres de loisirs primaires. On dispose de quelques éléments d'évolution.

Septième Partie : La demande de logement social à Corbeil-Essonnes.

Outre le fichier des enfants fréquentant les centres de loisirs, on a analysé d'autres données municipales, celles-là étant beaucoup plus complètes : il s'agit des 2 400 demandes de logement HLM déposées par des habitants de Corbeil au Service Municipal de Logement.

Nombre de demandeurs de logement social sont très jeunes. Un tiers sont des personnes seules. Jeunes et personnes seules sont souvent hébergés et veulent un logement indépendant. Une autre partie des demandeurs sont des familles, plutôt en location. Les demandeurs étrangers sont des familles généralement en HLM, plus rarement en foyer. Ces familles cherchent souvent un logement plus grand.

De nombreux demandeurs habitent dans l'un des quartiers ouvriers - particulièrement les Hauts-Tarterêts. Cette dernière cité est rarement demandée, les souhaits se portent souvent sur Chantemerle. Notons qu'une fois sur deux, quand le Service Municpal de Logement propose un relogement, les candidats ont une forte tendance à ne pas répondre.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES QUARTIERS ET COMMUNES DE L'ESSONNE

- LA PLACE DE CORBEIL-ESSONNES DANS CETTE STRUCTURE -

- RESUME -

Une analyse des résultats du recensement de la population de 1982 met en évidence les fortes ségrégations sociales de l'Essonne.

Méthodes et principales lignes de force de cette analyse font l'objet du <u>Chapitre I</u>. Notons que l'information support de cette analyse est la profession-catégorie-sociale et la branche d'activité des chefs de ménage des **quartiers** pour les communes de 20 000 habitants et plus, et communes entières pour les moins peuplées. À un type social de population correspond un certaine type de construction.

Pour résumer la structure sociale du territoire de ce département, on peut distinguer cinq grands groupes :

- 1/ Les communes encore un peu agricoles qui n'hébergent qu'une faible part de la population du département.
- 2/ Les quartiers et communes où les cadres sont fortement représentés. Ils sont surtout dans le nord-ouest du département, là où sont implantés les laboratoires et établissements productifs à technologie avancée. L'habitat y est souvent composé de maisons individuelles récentes.
- 3/ Les quartiers ouvriers sont dans les grandes communes du nord-est du département. Ouvriers plutôt de type industriel côtoient certaines catégories d'employés, en particulier employés de la santé et policiers et militaires. Plus des deux-tiers des logements sont des appartements HLM construits avant 1975.
- 4/ Dans les bourgs des zones rurales comme dans les vieux quartiers des plus grandes villes se côtoient généralement artisans, commerçants et retraités anciens indépendants et anciens ouvriers. Avec eux voisinent des ouvriers plutôt de type artisanal. L'habitat, là aussi composé d'individuel, est plus ancien, plus inconfortable, moins en accession à la propriété que dans les communes et quartiers de cadres.
- 5/ Les classes moyennes salariées, plutôt du secteur public, habitent dans des quartiers récents, faits d'appartements locatifs HLM ou hors HLM, ou en accession. Ces quartiers hébergent très peu de retraités.

Dans le <u>Chapitre II</u> on situe des <u>quartiers de Corbeil</u> dans cette structure : ils sont presque tous soit du groupe 3 (<u>quartiers ouvriers</u>), soit du type 4 (<u>vieux bourgs, centres anciens</u>). On compare les <u>quartiers d'Evry et ceux de Corbeil-Essonnes : socialement, tous sont différents</u>, Evry - ainsi que Les Ulis - relèvent typiquement du groupe 5 (classes moyennes salariées).

Dans le <u>Chapitre III</u> on décrit en détail les types de quartiers très caractéristiques de Corbeil-Essonnes, soit :

- . les quartiers de type "vieux bourgs à ouvriers qualifiés".
- . les quartiers de type "vieux centres".
- . les quartiers de type "habitat ouvrier jeune".
- . les "quartiers ouvriers moins récents".

En <u>Annexe à la première partie</u>, on trouvera la liste des 20 types socioprofessionnels de quartiers et communes non agricoles dans l'Essonne, avec la distribution des personnes de référence selon leur profession-catégorie-sociale.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES QUARTIERS ET COMMUNES DE L'ESSONNE

- LA PLACE DE CORBEIL-ESSONNES DANS CETTE STRUCTURE -

CHAPITRE I - ANALYSER LA SEGREGATION SPATIALE DANS L'ESSONNE : LA METHODE

Une première phase a consisté en l'analyse de l'ensemble du département de l'Essonne sur le plan de la ségrégation spatiale.

La source utilisée est le recensement de population de 1982, sondage au 1/4. Le CREDOC a travaillé directement à partir des informations sur les ménages, ce qui permet d'utiliser des catégories plus détaillées que celles qui existent dans les tableaux pré-imprimés diffusés par l'INSEE et de travailler à un niveau géographique plus fin que celui de la commune.

Le découpage territorial est la commune, quand celle-ci compte moins de 20 000 habitants, et la section cadastrale pour les communes plus grandes. Les communes découpées en sections cadastrales sont : Athis-Mons, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Draveil, Evry, Grigny, Les Ulis, Massy, Montgeron, Morsang-sur-Orge, Palaiseau, Ris-Orangis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Vigneux-sur-Seine, Viry-Châtillon et Yerres.

Comme on veut analyser la ségrégation sociale, la seule information utilisée pour faire apparaître la structure sociale du département est la composition sociale des quartiers et communes. On caractérise donc chaque unité géographique par la répartition socioprofessionnelle de ses chefs de ménages.

La variable classique sur la profession-catégorie sociale (PCS) de l'INSEE a été enrichie d'une caractérisation sommaire de la branche d'activité: dans certaines PCS, on distingue par exemple les secteurs publics ou nationalisés, les secteurs de pointe ou les secteurs en difficulté. 86 postes sont distingués en tout.

D'autres informations (sur les migrations alternantes et définitives, l'origine géographique, le type de logement, le statut d'occupation) sont mobilisées après la mise en évidence des formes de la ségrégation sociale, afin d'interpréter la structure sociale du département.

Deux techniques statistiques multidimensionnelles sont employées:

- l'analyse des correspondances, qui par un système d'axes factoriels, résume et visualise les plus grandes oppositions à l'oeuvre dans l'Essonne. Deux catégories sociales seront proches sur les graphiques si elles résident dans le même type de quartier, inversement, deux catégories seront éloignées sur le graphique si elles ne sont pas localisées dans les mêmes lieux. - la classification ascendante hiérarchique dérivée de l'étape de l'analyse des correspondances, permet de classer les quartiers et communes peu agricoles dans 20 types socioprofessionnels (1). Deux unités géographiques se retrouveront dans le même type si leur profil socioprofessionnel est voisin.

Une première opposition : celle entre le monde agricole et le monde non agricole

Les catégories agricoles sont peu nombreuses (5 des 86 postes de la catégorie sociale - branche d'activité), mais les agriculteurs exploitants, ouvriers agricoles et retraités de l'agriculture sont localisés dans les mêmes types de communes. L'opposition entre le monde agricole et le monde non agricole domine les premières analyses.

Les communes agricoles repérées dans cette première phase sont situées essentiellement dans le sud du département. Elles sont écartées des analyses suivantes afin que d'autres oppositions que celles entre monde agricole et monde non agricole deviennent visibles. Le seuil minimum retenu par la classification ascendante hiérarchique pour qualifier une commune d'"agricole" est celui de 5,5% de personnes de référence appartenant à une catégorie agricole.

Les industries à technologie avancée loin des industries traditionnelles

L'implantation de laboratoires ou d'établissements productifs à technologie avancée est à l'origine des plus grandes inégalités spatiales dans l'Essonne. Elle induit une forte concentration de cadres de la recherche, d'enseignants, d'ingénieurs des secteurs de pointe, etc., dans le nord-ouest du département (communes de Gif-sur-Yvette, Orsay, certains quartiers des Ulis, de Palaiseau, etc.).

Les industries traditionnelles du nord-est (industries céréalières, papeteries, bâtiment) qui ont fait jadis la richesse de cette partie de l'Ile-de-France et sont aujourd'hui touchées par la crise économique, font appel à une main d'oeuvre plus ouvrière.

Les salariés les moins qualifiés de l'industrie, surtout des branches en difficulté, et qui ont pour voisins les employés de la santé, vivent plutôt dans des quartiers populaires du nord-est du département.

Les quartiers ouvriers sont dans de grandes communes telles qu'Athis-Mons, Corbeil-Essonnes (qui est le berceau historique de l'industrialisation de l'Essonne), ou Grigny.

Le premier axe de l'analyse factorielle concrétise cette opposition entre quartiers de communes riches et pauvres (cf. graphiques 1 et 2).

⁽¹⁾ La démarche est expliquée de façon très détaillée dans le rapport : "ESPACE ET MODES DE VIE. Typologie de l'Essonne - Quartiers", CREDOC, janvier 1987. La liste des 20 types est à la fin de cette première partie.

Les petits retraités, artisans, commerçants loin des salariés du public

Le deuxième axe (cf. graphiques 1 et 2) fait apparaître une autre ligne de force de la structure sociale à laquelle on pense moins spontanément que l'opposition cadres/ouvriers : les petits retraités et indépendants ne vivent pas dans les mêmes quartiers que les salariés des classes moyennes du public.

Les retraités non cadres, artisans et commerçants habitent souvent soit le centre des communes anciennes, soit des vieux bourgs de zones plus rurales. Ils y côtoient certains ouvriers, plutôt de type artisanal.

Les retraités et petits indépendants ne sont pas localisés dans les mêmes quartiers que les salariés, ils sont encore plus éloignés des salariés de la fonction et du secteur publics que des salariés du privé.

Les fonctionnaires (et assimilés) résident souvent dans des quartiers périphériques. Cette implantation des salariés du secteur public est d'ailleurs caractéristique de la croissance périphérique des métropoles. C'est le résultat de politiques largement volontaristes, non seulement à Evry, Bondoufles ou Courcouronnes, dans le périmètre de la ville nouvelle, mais aussi dans certains quartiers périphériques de villes plus anciennes (Viry-Châtillon, Saint-Michel-sur-Orge, Les Ulis...).

A posteriori, la distinction selon les branches d'activité des ménages de même catégorie sociale (PCS) se révèle pertinente. Dans une même PCS, les ménages des branches de pointe ont pour voisins des ménages au statut social plus élevé que les ménages des branches en déclin.

Comme on va le voir, les grandes oppositions sociales dans l'Essonne se recoupent avec des différences importantes dans les types de logement. L'implantation des HLM en particulier joue un rôle capital dans les processus de ségrégation sociale de l'Essonne.

<u>A un type social de population, correspond un certain type</u> de construction

Les types de quartiers ont été construits uniquement à partir de données socio-économiques (la profession-catégorie sociale et la branche d'activité des habitants). Les types ainsi créés diffèrent aussi largement sur d'autres critères : au premier plan sur le type de construction, mais aussi sur l'âge des ménages, les formes familiales ou l'origine géographique (cf. graphique 3).

Les maisons individuelles, quand elles sont récentes, se situent dans les quartiers et communes où l'on trouve des salariés à statut élevé. Les communes de cadres du nord-ouest du département sont souvent des petites communes qui ont connu une forte croissance dans une période récente, particulièrement par l'arrivée de Parisiens de naissance à la recherche d'espace.

Par contre, quand les maisons sont anciennes, elles sont plutôt dans les quartiers anciens où vivent, entre autres, retraités et petits indépendants. Les appartements dans les immeubles très anciens sont dans des quartiers assez semblables à ceux où sont les maisons anciennes, les indépendants et retraités y sont bien implantés, mais ces quartiers sont davantage ouvriers.

Dans tous ces quartiers anciens on trouve plus d'Essonniens d'origine qu'ailleurs

Les appartements très récents sont typiquement dans les quartiers de prédilection des salariés du public. Ces mêmes quartiers hébergent beaucoup de provinciaux.

Les quartiers ouvriers comportent beaucoup d'appartements, mais très peu d'entre eux ont été construits après 1975.

Les logements HLM sont essentiellement localisés dans les quartiers ouvriers et dans les quartiers de classes moyennes salariées, plutôt du secteur public, mais dans ces derniers quartiers les HLM sont bien plus récents.

La présence ou l'absence de HLM dans une commune induit donc la présence ou l'absence de certaines catégories sociales. Dans la période la plus récente en particulier, l'Etat a logé massivement ses fonctionnaires.

Les communes de l'Essonne sont relativement homogènes

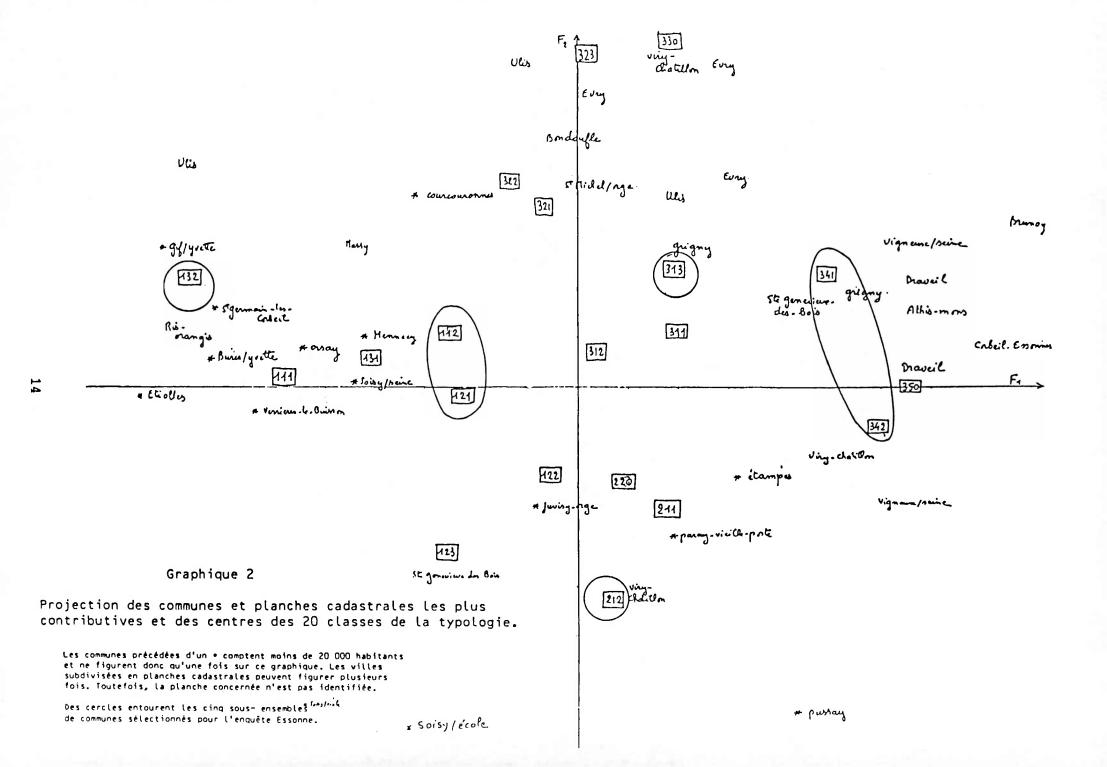
Les communes de plus de 20 000 habitants ont été découpées en sections cadastrales - disons en quartiers pour abréger - qui ont été traitées comme des unités géographiques distinctes.

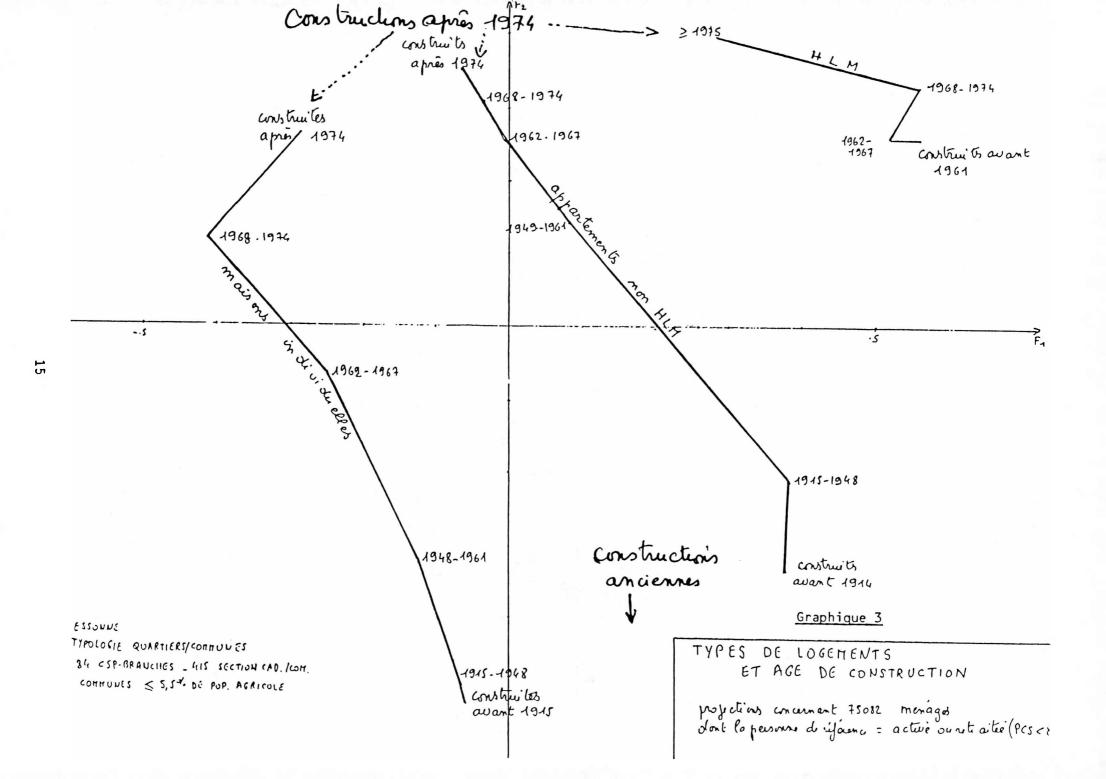
La projection des sections cadastrales sur les deux premiers axes de l'analyse permet :

- de mesurer le degré d'homogénéité des quartiers d'une commune, si deux section apparaissent comme éloignées c'est que leurs habitants ont des profils très éloignés, et de reconstituer la façon dont chaque commune s'est développée : existence d'un noyau originel, développement de quartiers périphériques à "clientèle" plutôt ouvrière, plutôt cadres, ou plutôt classes moyennes du public... On peut vérifier que des différences de composition sociale se traduisent également par des différences dans le bâti.
- de comparer deux communes entre elles. Si elles se ressemblent, leurs quartiers se projetteront dans les mêmes zones du graphique, si elles sont dissemblables, les projections seront disjointes.

Notons que les différences entre communes tendent à être plus fortes que les différences entre quartiers de communes. Autrement dit, aucune commune ne comporte la même hétérogénéité que ce qu'on peut rencontrer dans l'ensemble du département. Massy est l'une des communes les plus diversifiées, mais elle ne comprend aucun quartier ouvrier et pratiquement pas de quartiers de type "vieux bourgs" ou "vieux centres" avec beaucoup d'indépendants et de petits retraités.

On va développer ici l'exemple de Corbeil-Essonnes (cf. graphiques 4 et 5), puis plus rapidement et dans une optique comparative avec Corbeil-Essonnes, les cas d'Evry et de Palaiseau (cf. graphiques 6 et 7). Sur les graphiques, les sections cadastrales appartenant à un même type de quartier sont entourées par un même trait (par exemple, les sections AD, AE, AP, AO, AM et BD de Corbeil-Essonnes font partie du type 212).





CHAPITRE II - CORBEIL-ESSONNES : BEAUCOUP DE QUARTIERS OUVRIERS ET DE QUARTIERS D'INDEPENDANTS ET DE RETRAITES

Une caractéristique remarquable de Corbeil-Essonnes est sa très forte représentation dans les types 211 "vieux bourgs à ouvriers peu qualifiés" et 212 "vieux centres" (respectivement 23% et 18% des ménages de la commune) correspondant à des maisons individuelles ou à des petits collectifs (immeubles de moins de 10 logements). La plupart de ces logements ont été construits avant 1949.

En fait, les sections cadastrales du type 212 dont les positions sur le graphique 4 indiquent une forte représentation des indépendants (commerçants de l'alimentation, commerce de détail spécialisé, artisans du bâtiment, cafés...), sont occupées par des immeubles d'habitation plus petits et moins récents que celles du type 211 plus proche des ouvriers. Les deux types ont en commun une très forte représentation des retraités. Les immeubles postérieurs à 1968 diffèrent d'un type à l'autre, plutôt de 10 à 20 logements en secteur privé pour le type 212 "vieux centres", et plutôt plus de 20 logements en secteur HLM pour le type 211 "vieux bourgs à ouvriers non qualifiés".

La carte de Corbeil-Essonnes (graphique 5) montre la situation centrale des quartiers de type 212 ("vieux centres").

Autres types de quartiers très fortement représentés à Corbeil-Essonnes, les quartiers ouvriers, la section AC appartient au type 341 "habitat ouvrier jeune" et 7 autres sections cadastrales appartiennent au type 342 "quartiers ouvriers moins récents". Par rapport aux sections déjà étudiées, ici les immeubles sont nettement plus grands et les HLM très fréquents. La construction y est bien sûr plus récente que dans le centre historique que nous venons de voir.

La section AB occupe dans le type 342 une position sociale extrême (vers les statuts bas) qui correspond également à des caractéristiques extrêmes du parc de logement : 91% sont dans des immeubles de plus de 20 logements et 68% sont des logements HLM.

La section AC, qui a un statut social moins bas que la section AB, comporte beaucoup moins d'immeubles de grande taille, une proportion maximale de petits immeubles collectifs, mais aussi plus de maisons individuelles (22%) et moins de logements HLM.

Quelques sections cadastrales font partie de types à statut plus élevé (types 112, 122, 123). La section BP qui est rattachée au type 123 ("statut élevé, type indépendants, quartiers centraux"), possède 93% de maisons individuelles parmi lesquelles - fait remarquable à Corbeil-Essonnes - 91% sont postérieures à 1975. Les maisons individuelles du type 112 "statut élevé-jeunes et professions intermédiaires" ont également un caractère nettement plus récent que celles des types 211 "vieux bourgs avec ouvriers peu qualifiés" et 212 "vieux centres" où elles sont en proportion comparable. Le type 122 "statut élevé avec ouvriers et employés" se distingue par la réalisation de logements neufs en collectif dans le secteur privé.

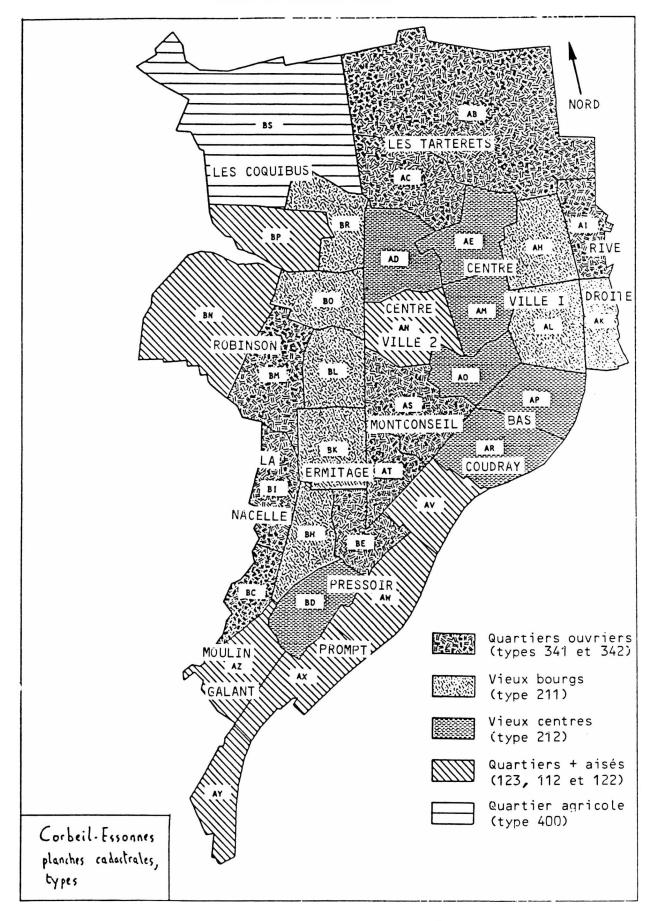
Ces trois exemples indiquent un axe de développement vers des statuts plus élevés lié à la construction récente dans le secteur privé.

On peut noter que, à l'exception de la section cadastrale AN, proche des quartiers du centre-ville, les quartiers à statut plus élevé sont périphériques : au nord-ouest vers les Coquibus et Robinson, au sudest vers les bords de la Seine.

Projection des planches cadastrales des communes de plus de 20 000 habitants Commune : Corbeil - Essonnes Employés PTT Graphique 4 Interm, de la fonct, publ. Cadres de la fonct. publ. Chercheurs Empl. fonct. publ. divers Professeurs Ingénieurs sect. pointe OQ manutention. Cadres commerce Cadres commerce sect. médian AB Employés de la santé CNO de l'industrie OQ indus. s. med. s. médian 00 Satiment 342 BH BC ONQ indus. en déclin 122 BR 211 bât iment BM Anciens cadres Artisans AK AH ВО BD bâtiment AD 2/2 AL AE Anc Tens AO AM indép. Grosses expl. agricoles Département de l'Essonne Anciens ouvriers Analyse des correspondances portant sur : 84 catégories "professions-branches" 414 planches cadastrales (communes agricoles exclues)

Graphique 5

Carte de Corbeil-Essonnes



Evry et Corbeil-Essonnes : peu de quartiers en commun

Evry présente des quartiers très différents de Corbeil-Essonnes : les sections cadastrales de ces deux communes ne se projettent pas du tout dans les mêmes zones du graphique (cf. graphique 6).

Contrairement aux autres communes de l'Essonne, le noyau initial est faible à Evry. Aucun quartier ne se projette au sud du graphique, du côté des petits indépendants et des retraités, là où les logements anciens sont fréquents. Seules les sections cadastrales A et B possèdent des logements anciens. La section AI se projette vers l'ouest du graphique (du côté des statuts élevés du public), c'est aussi le quartier d'Evry qui présente le plus de maisons individuelles neuves.

Enfin, les 7 quartiers restant, groupés au nord du graphique (du côté des "classes moyennes salariées du public") sont caractérisés par la présence d'immeubles très récents.

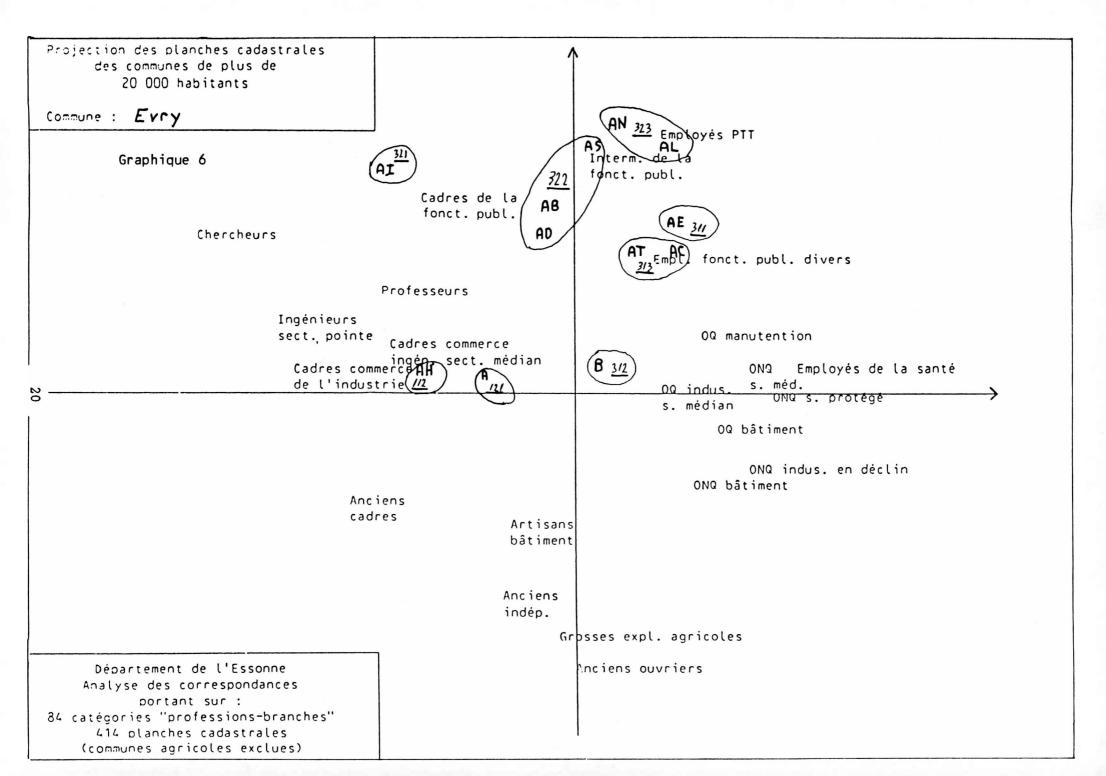
Quand il concerne des immeubles de grande taille, le secteur HLM entraîne les sections cadastrales (AC, AT et AE) vers les statuts bas, sans toutefois qu'on rencontre jamais le même type social de population que dans les sections cadastrales ouvrières de Corbeil-Essonnes.

Evry ne possède aucun quartier dont la population présente un statut social particulièrement élevé, mais on n'y trouve pas non plus d'ilots de pauvreté. Non seulement les quartiers ouvriers si typiques de Corbeil-Essonnes sont absents à Evry, mais on n'y trouve pas non plus de quartiers avec indépendants et retraités qui font également la spécificité de Corbeil-Essonnes. Inversement à Corbeil-Essonnes il n'y a pas de quartiers de type "classes moyennes salariées du public" caractéristiques d'Evry.

Evry et Corbeil-Essonnes ont donc des quartiers à la composition sociale bien différente. Ces deux communes ont toutefois un point commun : la très faible présence de quartiers à statut élevé.

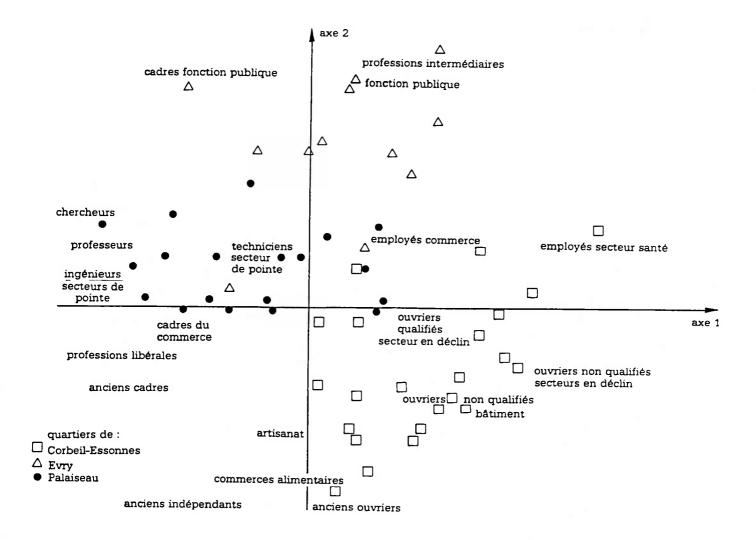
Palaiseau présente une autre configuration. Pratiquement tous ses quartiers sont dans la partie gauche du graphique, du côté des statuts élevés. C'est la seule grande commune (de plus de 20 000 habitants) présentant autant de quartiers "bourgeois", dans l'ensemble de l'Essonne les statuts élevés se retrouvent plutôt dans des communes de plus petite taille.

A elles trois, les communes d'Evry, de Palaiseau et de Corbeil-Essonnes peuvent représenter la diversité de la ségrégation spatiale du département : le graphique 7 montre que leurs quartiers se projettent dans pratiquement tout l'espace social de l'Essonne.



Graphique 7

Proximités et distances sociales dans l'Essonne Massy, Evry, Corbeil-Essonnes



CHAPITRE III - LES TYPES DE QUARTIERS TRES CARACTERISTIQUES DE CORBEIL-ESSONNES

Sans entrer dans le détail des 20 types de quartiers (1) qui rendent compte de la diversité sociale de l'ensemble du département, on va présenter ici les particularités des quatre types de quartiers les plus caractéristiques de Corbeil-Essonnes.

Les deux premiers (le type 211 et le type 212) font partie du groupe 2, qui comprend un poids maximum de petits indépendants et de retraités (surtout d'anciens ouvriers). C'est ici que les personnes de référence nées dans l'Essonne sont les plus nombreuses.

211. Vieux bourgs à ouvriers peu qualifiés

(8% des ménages de l'Essonne) (24% des ménages de Corbeil-Essonnes)

. PCS-branches les plus caractéristiques du type :

- anciens ouvriers

- ONO artisanaux du bâtiment

- ONQ industriels, secteurs en difficulté

- anciens employés

- anciens indépendants

% de ménages dans							
le type	le type	l'ensemble					
dans	à	đe					
l'Essonne	Corbeil	l'Essonne					
9.02	11.21	5.65					
1.65	2.27	0.82					
1.07	1.87	0.52					
7.23	6.94	5.69					
2.34	1.47	1.52					

- Caractérisation socio-démographique de la population

La proximité des petits retraités et des franges inférieures de la classe ouvrière met en évidence un certain type d'habitat ouvrier. La qualification des ouvriers y est parmi les plus faibles de tous les types.

- Caractérisation de l'habitat

Proches de ceux du groupe 2 dans son ensemble, les logements sont plus anciens, moins confortables et plus petits que dans les autres types : 54% de logements de 3 pièces ou moins contre 46% en moyenne. Les immeubles collectifs y sont plus petits qu'ailleurs.

⁽¹⁾ A la fin de la première partie on trouvera la liste des 20 types de quartiers/communes du département avec leur structure socioprofessionnelle.

212. Vieux centres

(5% des ménages de l'Essonne) (17% des ménages de Corbeil-Essonnes)

. PCS-branches les plus caractéristiques du type :

_	anciens	ouvriers

- anciens employés
- anciens intermédiaires
- anciens indépendants
- commerçants de détail spécialisé
- commerçants de l'alimentaire
- artisans du bâtiment

% de ménages dans							
le type	le type le type l'ensemble						
dans	à	d e					
1'Essonne	Corbeil	l'Essonne					
12.41	16.36	5.65					
10.40	9.27	5.69					
4.37	5.82	2.38					
2.92	3.09	1.52					
1.04	0.36	0.54					
0.96	0.73	0.56					
1.62	1.09	1.12					
		'					

- Caractérisation socio-démographique de la population

La présence massive de toutes les catégories de retraités, sauf anciens cadres et anciens agriculteurs, donne une image assez parlante de la physionomie de ce type. Ils y voisinent avec certains ouvriers (ouvriers qualifiés de type artisanal, et ouvriers spécialisés industriels des secteurs du public au sens large) et un réseau de distribution commerciale traditionnelle (commerçants et artisans de l'alimentaire, cafés-restaurants, commerçants de détail spécialisés y sont surreprésentés). Le nombre moyen d'enfants par ménage y est le plus faible de tous les types (0,72 contre 1,06 en moyenne et 1,54 au maximum). Les retraités y sont plus nombreux que partout ailleurs, les catégories supérieures et intermédiaires sont sous-représentées; les catégories les plus déficitaires sont les "ingénieurs des branches de pointe", et les "chercheurs".

Le renouvellement de la population par migration est le plus faible de tous les types (23% des ménages seulement sont arrivés dans leur commune depuis 1975).

- Caractérisation de l'habitat

Le parc de logement de ce type est le plus ancien avec celui de l'ensemble agricole (48% de logements antérieurs à 1949 contre 22% en moyenne). Il s'en distingue cependant par la part de la construction réalisée entre les deux guerres (34% contre 11% en moyenne et 7% pour l'ensemble agricole); on y a également construit le moins de logements après 1962 (26% contre 62% en moyenne). Les logements sont peu confortables.

Les immeubles y sont de taille plus réduite (22% de logements appartenant à des immeubles de 5 logements et plus, contre 46% en moyenne) que dans les autres types. Enfin, ce type est l'un des plus urbains, 98% de sa population résident dans des communes de plus de 20 000 habitants.

Les deux suivants (types 341 et 342) appartiennent au groupe 3 qu'on peut caractériser synthétiquement par l'importance des catégories d'employés, surtout du secteur public, et le poids important des HLM. C'est dans ce groupe qu'on trouve le plus de ménages qui n'étaient pas en Ile-de-France en 1975. Les deux types présents à Corbeil-Essonnes sont assez particuliers dans le groupe 3 ; ce n'est pas là qu'on trouve le plus d'employés, par contre les ouvriers y ont un poids plus élevé.

341. Habitat ouvrier jeune

(5% des ménages de l'Essonne)
(5% des ménages de Corbeil-Essonnes)

. PCS-branches les plus caractéristiques du type :

% de ménages dans								
le type	le type	l'ensemble						
dans	à	đe						
l'Essonne	Corbeil	l'Essonne						
6.73	2.94	2.78						
4.62	4.62 2.35							
2.68	1.76	1.13						

- policiers et militaires
- OQ du bâtiment
- OS de type artisanal divers

- Caractérisation socio-économique de la population

La population de ce type est parmi les plus jeunes, et compte le plus grand nombre moyen d'enfants par ménage. La proportion d'ouvriers y est la deuxième après le type 342 (39% d'ouvriers, et 11% d'ouvriers non qualifiés) ainsi que la proportion des personnes de référence de nationalité étrangère (18%). Celles nées à l'étranger sont en proportion maximum (30%). Les cadres et les retraités y sont très peu nombreux (5% et 7% respectivement).

- Caractérisation de l'habitat

74% des logements sont dans des immeubles de 10 logements et plus. 74% des logements occupés relèvent du secteur locatif social. Notons de très faibles proportions de propriétaires (13%) et de maisons individuelles (8%). La construction s'est faite entre 1962 et 1975 dans une proportion de 81% (contre 47% en moyenne), et elle est très ralentie depuis 1975 (7% contre 15% en moyenne).

342. Quartiers ouvriers moins récents

(3% des ménages de l'Essonne) (43% des ménages de Corbeil)

. PCS-branches les plus caractéristiques du type :

	_				
_	ch	ลแ	ff	613	rs

- OQ de type artisanal du bâtiment
- OQ de type industriel secteur médian
- ONQ de type industriel secteur médian
- ONQ de type industriel divers
- OQ de la manutention divers
- policiers et militaires

% de ménages dans								
le type	le type	l'ensemble						
dans	à	de						
l'Essonne	_Corbeil	l'Essonne						
6.27	5.30	2.97						
5.47	5.23	2.47						
5.11	5.45	2.36						
3.95	5.01	1.70						
3.04	3.02	1.13						
3.43	3.68	1.49						
5.03	4.57	2.78						
	•	•						

- Caractérisation socio-économique

On trouve dans ce type :

- la plus forte proportion d'ouvriers (48%) et d'ouvriers non qualifiés (15%).
- la plus forte proportion de personnes de référence étrangères (19%)
- le moins de cadres (3% contre 15% en moyenne) et de catégories intermédiaires (13% contre 21% en moyenne)

Ce type est particulièrement hétérogène du point de vue de l'origine de ses résidants. Il vient en second après le précédent pour ce qui est de la proportion de personnes de référence nées à l'étranger (29%). Il vient en troisième position pour ce qui est de la proportion d'Essonniens, 18%. Cette proportion est en général faible pour le groupe 3, oscillant entre 5% et 12%.

A l'intérieur du groupe 3, ce type se distingue également par la plus faible proportion de salariés du public et la plus forte proportion d'anciens ouvriers.

- Caractérisation de l'habitat

Des maisons individuelles (20%) voisinent avec de grands immeubles (44% de logements dans des immeubles de 20 logements et plus). La proportion des propriétaires y est parmi les plus faibles (22%), et le secteur social représente 56% d'un parc de logements plus ancien que celui du type précédent (34% construits avant 1962 contre 12%).

Ce type est constitué exclusivement de sections cadastrales de communes de plus de 20 000 habitants (les communes de plus de 30 000 habitants en représentent 75%). Plus de la moitié des ménages vivent à Corbeil-Essonnes.

ANNEXE A LA PREMIERE PARTIE

LES 20 TYPES SOCIOPROFESSIONNELS DE QUARTIERS ET COMMUNES NON AGRICOLES DANS L'ESSONNE

Tableau 1
Les types socioprofessionnels des quartiers et communes de l'Essonne
Distribution des personnes de référence selon leur profession-catégorie sociale

Désignation des types de quartiers/communes	≇ de ménages¹	artisans commerç.	patrons cadres	profes. interm.	e a ployés	ouvriers	anciens ouvriers	autres retraités
CDOLDE 1 Patrona atatuta Slavia								
GROUPE 1. Patrons, statuts élevés, salariés du privé.	37,1		24	22	12	1,4		
salaries ou prive.	37,1	6	24	22	12	16	6	14
11. Cadres supérieurs du privé, patrons,						! !		1
professions libérales	ŀ					1	1	
111. Type huppé privé	3,9	5	36	20	10	10	4	13
112. Type jeune et professions	•,,		•			10	-	
intermédiaires	6,9	6	26	25	12	19	4	8
12. Retraités et indépendants	.,					1		
121. Type moyen	6,2	6	22	23	13	18	5	13
122. Type ouvrier, employé	8,3	6	16	21	14	20	8	15
123. Type indépendants et retraités,						-		
quartiers centraux	5,1	8	19	19	10	14	8	22
13. Cadres du public, enseignants et chercheurs,		i						_ _
techniciens des entreprises nationales							i	
131. Type public à statut représentatif	Í	ĺ						
du groupe 1	4,0	6	27	2 2	11	16	5	13
132. Type supérieur, salarié jeune	2,7	5	40	21	9	11	4	10
CROURT O Realth indicated and an aminus								
GROUPE 2. Petits indépendants, ouvriers	00.7							
et anciens ouvriers	22,7	9	11	18	12	27	9	13
21. Vieux bourgs								
211. Type ouvrier peu qualifié	8,4	7	9	18	12	31	9	13
212. Vieux centres	5,0	7	10	15	12	23	12	19
22. Agricole ou à orientation agricole					i			
(pas d'éclatement de ce type)	9,3	9	13	20	12	27	8	10
GROUPE 3. Urbain, jeune, public, employés, HLM	35,3	3	12	22	22	30	3	7
31. Classes moyennes								
311. Habitat ouvrier du secteur public	5,5	4	12	22	20	30	4	9
312. Type indépendants et retraités	3,2	4	13	22	19	24	4	14
313. Type classe moyenne salariée	10,1	3	14	23	22	30	3	6
32. Très urbain, jeune. statut moyen, cadres			-				Ť	·
et intermédiaires du public								
321. Type supérieur, salariés du public	1,6	3	20	31	18	18	3	6
322. Type jeune, supérieurs privé	3,3	2	22	31	19	20	1	3
323. Habitat tertiaire récent	1,1	2	18	27	29	21	0	1
33. Employés du public, policiers			İ					
(pas d'éclatement de ce type)	1,4	2	13	25	35	21	1	4
34. Ouvriers, policiers et militaires								
341. Habitat ouvrier jeune	5,5	2	5	17	28	39	3	4
342. Quartiers ouvriers moins récents	3,2	3	3	13	18	48	7	7
35. Employés de la santé						j		
(pas d'éclatement de ce type)	0,4	6	7	19	32	23	4	8
Ensemble des quartiers et communes	4,9	20	14	16	8	23	8	10
du département	100,0	6	16	21	15	24	6	11

Source: Recensement de la Population de 1982, sondage au quart pour l'Essonne, communes non agricoles, exploitation CREDOC/MPES.

Pourcentage de ménages calculé par rapport à l'ensemble des ménages dont la personne de référence est active ou retraitée (78 928 ménages au quart).

DEUXIEME PARTIE

CORBEIL-ESSONNES ET LES COMMUNES DE MEME COMPOSITION SOCIALE DANS L'ESSONNE

- RESUME -

La démarche de cette deuxième partie est exposée dans l'Introduction. L'idée générale est d'utiliser la typologie décrite dans la première partie pour comparer les quartiers de Corbeil-Essonnes avec ceux de même type socioprofessionnel des autres villes de l'Essonne. Chaque chapitre commence par une fiche résumant les particularités de chaque commune et se termine par une annexe statistique où on trouvera les chiffres pour toutes les communes.

Dans le <u>Chapitre I</u> on s'intéresse uniquement à la population des quartiers de type <u>"vieux bourgs et centres"</u>. Ces quartiers présentent à Corbeil-Essonnes, par rapport aux autres communes, des caractéristiques très accentuées : population plus ouvrière, actifs moins pris dans un phénomène de banlieue, population plus originaire du département, plus de personnes seules, très jeunes ou très âgées, le parc de logement étant nettement plus ancien et en locatif du secteur libre.

Dans le <u>Chapitre II</u> on compare la population et les conditions de vie des <u>quartiers</u> ouvriers de Corbeil avec ceux des autres quartiers ouvriers du département. Comme dans le chapitre II, on s'aperçoit que Corbeil-Essonnes a des caractéristiques très accentuées et ne se situe pas du tout dans la moyenne des quartiers du même type : maximum d'ouvriers, moins de migrants alternants, davantage d'Essonniens de naissance, moins de provinciaux et de Parisiens que dans les autres quartiers ouvriers, une population moins familiale, plus de personnes seules, et comme dans le chapitre I, un parc de logements moins récents et plus petits, moins confortables. De plus, il s'agit moins systématiquement qu'ailleurs de logements HLM.

Dans le <u>Chapitre III</u> on ne tient plus compte de la typologie, on a ici sélectionné les onze communes du département ayant un parc social important et on compare les caractéristiques de la **population en HLM**. C'est d'ailleurs à Corbeil que le parc social est le plus étendu. La population en HLM de Corbeil y est plus ouvrière, plus native soit de l'Essonne, soit de l'étranger, les logements y sont plus petits et plus surpeuplés qu'ailleurs.

Enfin, le <u>Chapitre IV</u> reprend les résultats par commune, quel que soit le type de quartier ou le statut d'occupation. On a choisi de comparer Corbeil-Essonnes avec les autres communes présentant des quartiers semblables, les traits marquants de Corbeil étant essentiellement les mêmes que ceux apparus lors des trois premiers chapitres. On trouvera à la fin de ce chapitre une comparaison d'ensemble entre Corbeil-Essonnes et Evry.

En <u>Annexe à la deuxième partie</u>, on trouvera un tableau de chiffres donnant les caractéristiques des ménages et logements de toutes les sections cadastrales de Corbeil-Essonnes classées par types de quartiers.

DEUXIEME PARTIE

CORBEIL-ESSONNES ET LES COMMUNES DE MEME COMPOSITION SOCIALE DANS L'ESSONNE

- INTRODUCTION -

En première analyse, la typologie quartiers permet de repérer la spécificité de Corbeil-Essonnes dans l'Essonne, qui est donc de présenter des quartiers de type "vieux bourgs - vieux centres" et de type "ouvriers", par contre très peu de quartiers "bourgeois" et pas de quartiers "classes moyennes salariées".

On va maintenant utiliser la typologie présentée dans la première partie pour comparer les quartiers de Corbeil-Essonnes avec des quartiers socialement analogues (donc significativement comparables) d'autres communes du département. On va voir que Corbeil-Essonnes, même quand on compare ses habitants à ceux de quartiers relativement semblables (relativement, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble du département), demeure une commune aux caractéristiques très particulières. Ce n'est pas du tout une commune "moyenne".

Pour simplifier, on a abandonné les 11 % de ménages de Corbeil-Essonnes qui ne vivent ni dans un quartier ouvrier, ni dans un quartier "vieux bourg" ou "vieux centre" et on a regroupé :

- d'un côté les quartiers "vieux bourgs" et les quartiers "vieux centres", avant tout parce que ces deux types sont assez proches sur le plan des profils socioprofessionnels. Après analyse séparée on s'est aperçu que pratiquement toujours les traits qui marquaient l'originalité des quartiers "vieux bourgs" de Corbeil-Essonnes étaient les mêmes que ceux qui marquaient l'originalité des quartiers "vieux centres".
- . d'un autre côté, les quartiers "ouvriers jeunes" et les quartiers "ouvriers moins récents" parce que ces deux types sont proches quant à leurs profils socioprofessionnels.

Les quartiers "ouvriers moins récents" sont à 54% localisés à Corbeil-Essonnes, et aucune autre commune n'en présente un pourcentage élevé (à part Viry-Châtillon). A Corbeil-Essonnes, peu de quartiers sont de type "habitat ouvrier jeune". On sait déjà que quand on comparera les "quartiers ouvriers" de Corbeil-Essonnes avec les "quartiers ouvriers" des autres communes, on retrouvera ce qui fait l'opposition entre "habitat ouvrier jeune" / "quartiers ouvriers moins récents", c'est-à-dire plus d'employés dans le premier cas (policiers, militaires), des ménages plus jeunes, davantage d'enfants, dans le deuxième cas, une composition encore plus ouvrière, encore moins qualifiée, davantage de ménages originaires de l'Essonne, des logements plus anciens...

LES SOURCES UTILISEES - QUELQUES DEFINITIONS

Toutes les informations sont tirées d'une exploitation statistique faite par le CREDOC du Recensement de la Population de 1982 (sondage au quart). Les tableaux dont sont tirés les commentaires figurent à la fin de chaque chapitre. On n'a pas multiplié par quatre les effectifs afin que le lecteur sache sur quelles bases sont calculés les pourcentages. On peut toutefois le faire pour avoir une idée de la population réellement concernée.

La bande du Recensement de Population de 1982 qui est disponible au CREDOC est organisé par ménage (1). On dispose de nombreuses informations sur la personne de référence du ménage (que l'on nommera parfois pour résumer "chef de ménage" ou "CM") et sur son conjoint éventuel.

La convention adoptée par l'INSEE est que la personne de référence du ménage est toujours l'homme quand le ménage comprend un couple (marié ou non). Le conjoint éventuel est toujours une femme. Dans les tableaux, les données sur le chef de ménage concernent donc généralement les hommes, sauf si le ménage se compose d'une femme qui ne vit pas en couple. Quand dans les tableaux, les résultats portent sur les hommes, il s'agit des hommes qui sont chefs de ménage. Les résultats sur les femmes concernent soit des femmes personnes de référence des ménages (il s'agit alors par définition de ménages sans couple), soit de conjointes.

Seules les informations sur les **ménages ordinaires** sont connues. Sont donc écartées les personnes vivant dans des logements collectifs (foyers d'étudiants, foyers de travailleurs, hôpitaux, couvents, prisons, personnes sans domicile fixe, etc.).

Les données sur le logement présentées ici concernent les **résidences principales** (sont écartés les logements vides, les résidences secondaires, les logements collectifs comme les hôtels, les foyers d'hébergement, les internats).

⁽¹⁾ Dans la terminologie de l'INSEE, un ménage est l'ensemble des personnes qui partagent un même logement occupé au titre de résidence principale. Contrairement au sens courant de ce terme, pour l'INSEE, un ménage peut se composer d'une personne seule.

CHAPITRE I : FICHE RESUMEE QUARTIERS "VIEUX BOURGS ET VIEUX CENTRES" TRAITS MARQUANTS DES COMMUNES

	ATHIS-MONS	BRUNOY	CORBEIL-ESSONNES	DRAVEIL	MONTGERON	MORSANG- SUR-ORGE	SAVIGNY SUR-ORGE	VIGNEUX SUR-SEINE	VIRY- CHATILLON
Données socio- professionnelles des chefs de ménage		. bcp de retraités . maximum cadres . maximum employés . maximum public	. beaucoup de retraités . maximum d'ouvriers . peu public	. maximum retraités . beaucoup d'intermé- diaires	. beaucoup retraités . maximum d'indépen- dants	. beaucoup d'intermé- diaires	. très peu public	. très peu	
Lieu de travail hommes et femmes	. hommes et femmes hors comm.		. hommes et femmes maximum dans commune			. hommes et femmes maximum hors comm.	. maximum de CM nés en province		
Trajectoires des chefs de ménage	. beaucoup de CM nés en province	. maximum de CM nés en IdF hors Ess. minimum nés dans l'Essonne . 75-82: maximum de CM venant de l'exté- rieur de l'Essonne	. maximum de CM nés dans l'Essonne . minimum nés à Paris ou en province . 75-82 : stables commune (beaucoup de déménagements intracommunaux)	. 75-82 : stables commune	. beaucoup de CM nés province	. maximum étrangers		. 75-82 : stables commune	. 75-82 : stables commune
Familles		. beaucoup de ménages âgés	. beaucoup de ménages jeunes et âgés . maximum de personnes seules . nombre moyen d'enfants minimum	. maximum de ménages âgés		peu de personnes seules, maximum familles avec enf. nombre moyen d'enfants maximum		. beaucoup familles avec enfants	
Logement	plus récent maximum locations HLM plus de confort plus surpeuplé	plus récent beaucoup locations HLM grand	. beaucoup plus ancien . individuel minoritaire . maximum de locations du secteur libre . moins de confort . petit . plus surpeuplé	. beaucoup locations HLM		plus de confort		. maximum individuel . maximum proprié- taires . peu surpeuplé	. beaucoup proprié- taires

Exploitation Recensement de la Population 1982 - CREDOC/MPES

CHAPITRE I - LES QUARTIERS "VIEUX BOURGS" ET "VIEUX CENTRES" : CORBEIL-ESSONNES... ET LES AUTRES

L'Essonne compte neuf communes de plus de 20 000 habitants dans lesquelles les quartiers de type "vieux bourgs" ou "vieux centres" représentent au moins 300 ménages au recensement de population au 1/4 (soit en fait au moins 1 200 ménages).

56% des ménages de l'Essonne qui vivent dans ces quartiers sont dans l'une de ces 9 communes.

Corbeil-Essonnes est de loin la commune qui héberge le plus de ménages dans de tels quartiers (soit 1 372 ménages), ensuite viennent Athis-Mons (884 ménages), Vigneux-sur-Seine (833 ménages), Viry-Châtillon (661 ménages), Morsang-sur-Orge (660 ménages), Savigny-sur-Orge (597 ménages), Draveil (516 ménages), puis Montgeron et Brunoy (376 et 375 ménages).

Attention:

Pour ne pas alourdir le texte de ce chapitre, quand par la suite on parle des ménages de la commune x ou y, en fait, il s'agit toujours, et exclusivement, des ménages de la commune résidant dans des quartiers de type "vieux bourgs" et "vieux centres".

Structure socioprofessionnelle des quartiers "vieux bourgs" et "vieux centres" : les actifs de Corbeil-Essonnes sont souvent ouvriers

Par rapport à l'ensemble des personnes de référence des ménages, c'est à Corbeil-Essonnes qu'on trouve la plus faible proportion d'indépendants, de cadres et professions libérales, d'intermédiaires. Par contre, la part des ouvriers (en particulier des ouvriers qualifiés de l'industrie et des ouvriers non qualifiés) est plus forte à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs. La part des retraités y est plus élevée qu'en moyenne, mais les vieux bourgs de Draveil, Montgeron et Brunoy comptent encore plus de ménages retraités. Notons que parmi les retraités, la part des anciens ouvriers est assez élevée à Corbeil-Essonnes (45% contre 40% en moyenne), mais les retraités de Morsang-sur-Orge ou de Viry-Châtillon sont autant ou plus d'ex-ouvriers que ceux de Corbeil-Essonnes.

C'est surtout quand on limite l'observation aux ménages actifs que le caractère très ouvrier de Corbeil-Essonnes ressort : 45% des personnes de référence des ménages y sont ouvriers contre au maximum 39% ailleurs. Les taux de personnes de référence au chômage varient assez peu d'une commune à l'autre.

Les personnes de référence actives de Corbeil-Essonnes sont un peu moins dans le public qu'en moyenne, sans pour autant que ce chiffre soit minimum à Corbeil-Essonnes. Il est encore plus faible à Morsang-sur-Orge et à Vigneux-sur-Seine.

Le taux d'activité féminine des femmes de moins de 60 ans y est proche de la moyenne.

Les femmes actives des couples sont moins souvent intermédiaires ou cadres, mais plus souvent ouvrières (surtout non qualifiées) à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs.

Lieu de travail des hommes et des femmes : les actifs de Corbeil-Essonnes sont moins pris dans un phénomène "banlieue"

Les hommes des "vieux centres" et "bourgs" de Corbeil-Essonnes sortent peu du département pour aller travailler. La part de ceux qui travaillent dans leur commune de résidence y est beaucoup plus élevée qu'ailleurs (53% des hommes actifs de ces quartiers à Corbeil-Essonnes travaillent dans leur commune de résidence contre au plus 39% ailleurs et 25% en moyenne). Cette plus grande adéquation domicile-travail à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs se confirme pour les femmes actives : 61% d'entre elles résident dans leur commune contre 38% au plus ailleurs et 33% en moyenne. Paris est un lieu de travail beaucoup moins attractif pour les actifs de Corbeil-Essonnes que pour les autres.

Chez les hommes comme chez les femmes, ce sont les actifs d'Athis-Mons et de Morsang-sur-Orge qui quittent le plus leur commune pour travailler.

Trajectoires résidentielles : un fort poids des natifs de l'Essonne à Corbeil-Essonnes, mais moins de provinciaux et de parisiens qu'ailleurs

La part des natifs du département parmi les personnes de référence est beaucoup plus élevée à Corbeil-Essonnes que partout ailleurs (ils sont 38% dans ce cas dans les quartiers "vieux bourgs et centres" de Corbeil-Essonnes contre au plus 18% à Viry-Châtillon et 18% en moyenne). C'est à Brunoy qu'on rencontre le moins de natifs de l'Essonne dans les quartiers de type "vieux bourgs et centres".

L'écart entre Corbeil-Essonnes et les autres communes, s'il se constate pour toutes les tranches d'âge, est particulièrement élevé parmi les ménages de plus de 60 ans : 37% d'entre eux à Corbeil-Essonnes sont nés dans l'Essonne contre 12% au plus à Viry-Châtillon et 15% en moyenne).

Les habitants des quartiers "vieux-bourgs" et "vieux centres" de Corbeil sont encore peu d'origine parisienne (9% des chefs de ménage y sont nés à Paris, c'est le pourcentage minimum). C'est à Brunoy et à Savigny-sur-Orge que la part des ménages nés à Paris est la plus forte.

Les ménages de Corbeil-Essonnes ne sont pas plus qu'en moyenne nés dans le reste de l'Ile-de-France. Ils sont par contre les moins d'origine provinciale : 31% sont nés en province, nulle part ailleurs on a aussi peu de provinciaux. Ces derniers sont très présents parmi les ménages de Savigny-sur-Orge (44%), de Montgeron et Athis-Mons (42%).

La part des ménages étrangers à Corbeil-Essonnes est assez semblable à ce qu'elle est dans l'ensemble des "vieux bourgs et centres", soit de 13%, la moyenne étant de 12%. Elle est maximum à Morsang-sur-Orge (18%).

Par rapport à la date du recensement antérieur, les ménages de Corbeil-Essonnes sont ceux qui étaient le plus souvent déjà dans leur commune, l'écart est faible avec Draveil et Vigneux-sur-Seine. Pourtant, ce n'est pas là, loin s'en faut, qu'on trouve le plus de ménages qui en 1975 étaient déjà dans leur logement. La stabilité des habitants de Corbeil-

Essonnes s'explique plutôt par l'importance des déménagements intracommunaux (18% des ménages de Corbeil-Essonnes présents dans leur communes en 1982 y résidaient déjà en 1975, mais dans un autre logement, contre 11% en moyenne).

Les ménages des "vieux bourgs et centres" étaient déjà largement implantés dans l'Essonne en 1975 ; c'est à Corbeil-Essonnes et à Draveil qu'on rencontre le moins de ménages venant de l'extérieur du département. Seuls les quartiers anciens de Brunoy se singularisent sur ce critère : les ménages venant de l'extérieur du département y sont un peu plus fréquents qu'ailleurs.

Données démographiques : beaucoup de personnes seules à Corbeil-Essonnes

Corbeil-Essonnes compte un peu plus de ménages jeunes et un peu plus de ménages âgés que l'ensemble des quartiers du même type. En particulier, les quartiers de type "vieux bourgs" de Corbeil-Essonnes comptent beaucoup plus de ménages jeunes que les quartiers analogues ailleurs. Mais l'âge moyen des chefs de ménage à Corbeil-Essonnes est semblable à ce qu'il est en moyenne.

Le nombre moyen d'enfants par ménage est minimum à Corbeil-Essonnes et maximum à Morsang-sur-Orge. Si on calcule le même nombre mais pour les ménages comprenant au moins un enfant, Corbeil-Essonnes n'est pas la commune où les familles sont les plus petites, il y a encore moins d'enfants à Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon et Draveil.

Il y a moins de ménages avec enfants à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs, et ceci non pas parce qu'il y a plus de couples sans enfants, mais plutôt parce qu'il y a plus de ménages hors familles (1).

Type de logement : plus de constructions anciennes, de logements petits, peu confortables, en location, dans les "vieux bourgs et vieux centres" de Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Les logements de Corbeil-Essonnes sont beaucoup plus anciens que ceux de n'importe quelle autre commune : 14% d'entre eux sont antérieurs à 1871 contre 5% au plus ailleurs (à Montgeron), 32% datent de 1871 à 1914 contre 8% au plus ailleurs (à Viry-Châtillon).

A l'inverse, la période la plus récente a vu encore moins de construction à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs. Les logements d'Athis-Mons sont les plus récents.

Autre caractéristique notable des "vieux bourgs et centres" de Corbeil-Essonnes, les logements individuels y sont minoritaires (39%) alors que dans les quartiers analogues des autres communes, c'est toujours la maison qui domine.

⁽¹⁾ Pour l'INSEE, il s'agit de ménages ne comprenant ni couples (avec ou sans enfants), ni parents isolés avec enfants. La plupart des cas, ce sont des personnes vivant seules.

Le plus grand nombre d'appartements et l'ancienneté des logements laisse à prévoir cet autre trait marquant de l'habitat de ces quartiers à Corbeil-Essonnes : c'est ici que les logements sont les moins confortables et les plus petits. La part des logements surpeuplés n'est toutefois pas beaucoup plus forte qu'ailleurs car, on s'en souvient, à Corbeil-Essonnes les ménages hors famille sont plus nombreux et les familles avec enfants sont en moyenne de petite taille.

Enfin, alors que la propriété est le statut majoritaire dans tous les "vieux bourgs et centres", Corbeil-Essonnes constitue encore l'exception: les ménages locataires y sont plus nombreux que les propriétaires. Dans les "vieux bourgs et centres" de Corbeil-Essonnes, la location du secteur libre est deux fois plus répandue que partout ailleurs. Par contre, dans les quartiers analogues d'Athis-Mons, de Brunoy et de Draveil, les logements HLM hébergent une plus grande part de ménages qu'à Corbeil-Essonnes.

Tableau 2 (début)

POPULATION DES QUARTIERS "VIEUX BOURGS" OU "VIEUX CENTRES"

	ENSEMBLE ESSONNE	ATHIS- MONS	BRUNOY	CORBEIL ESSON.	DRAVEIL	MONT GERON	MORSANG S/ORGE	SAVIGNY S/ORGE	VIGNEUX S/SEINE	VIRY- CHATI	AUTRES
Effectifs	11169	884	375	1372	516	376	660	597	833	661	4895
Parmi l'ensemble des chefs de ménages :											
% d'actifs	70	69	66	67	63	63	76	70	67	66	74
% de retraités	25	27	29	28	3 3	32	19	24	26	28	21
<pre>* d'autres inactifs</pre>	5	4	4	5	4	5	5	6	6	6	5
Parmi les chefs de ménage retraités :				_							
* d'ex-ouvriers .	40	35	34	45	45	27	50	34	36	47	39
Parmi les chefs de ménage actifs :											
% d'indépendants	10	9	13	9	11	14	9	11	11	11	10
% de cadres	12	13	16	10	14	14	12	14	13	13	12
% d'intermédiaires	23	23	16	19	26	23	26	27	22	23	24
% d'employés	16	16	20	17	17	15	15	17	17	19	16
<pre>* d'ouvriers qual. type industriel</pre>	14	15	8	18	12	13	12	12	15	13	14
% d'ouvriers qual. type artisanal	13	14	15	13	12	15	15	11	15	14	13
* d'ouvriers non qualifiés	10	10	12	14	8	8	12	9	7	7	11
% d'ouvriers	38	39	35	45	32	35	39	31	37	34	38
% de chômeums	4	4	4	5	5	4	5	4	6	4	3
<pre>\$ de salariés du public</pre>	27	28	32	25	32	24	21	29	23	30	27
Parmi les femmes des couples :											
% d'actives	57	57	54	54	56	52	5 6	58	57	55	59
<pre>\$ de retraitées</pre>	25	26	25	30	32	20	23	27	26	25	23
% d'autres inactives	75	74	75	70	68	80	77	73	74	75	77
Parmi les femmes actives des couples :											
% d'indépendantes .	7	5	4	9	9	8	6	10	5	8	7
% de cadres	5	6	8	5	4	5	6	3	5	4	4
% d'intermédiaires	18	19	22	15	18	16	21	20	17	20	18
% d'employées	56	56	60	50	55	59	54	58	62	58	55
% d'ouvrières qualifées type artisanal	2	2	1	4	2	3	1	1	2	2	3
\$ d'ouvrières qualifées type industriel	2	3	2	1	3	1	2	1	1	1	2
% d'ouvrières non qualifiées	10	9	4	16	9	8	9	8	8	8	10
% femmes actives parmi moins 60 ans	70	70	69	71	70	68	65	71	67	70	70
Lieu de travail des hommes ayant un emp	oloi :										
% même commune	25	17	22	53	24	32	19	21	21	25	21
% autre commune Essonne	30	20	11	25	22	15	33	25	20	23	39
% à Paris	18	21	34	8	25	22	18	20	23	21	16
% ailleurs	27	41	33	14	29	31	30	35	35	30	25
<u>Lieu de travail des femmes ayant un emp</u>						-					
% même commune	33	29	39	61	38	31	22	32	28	31	29
% autre commune Essonne	3 2	19	14	25	22	15	41	25	25	25	40
% à Paris	20	29	31	9	29	32	22	22	34	29	16
% ailleurs	15	23	16	5	12	22	15	22	14	15	15
<u>Lieu de naissance des chefs de ménage</u> :											
% nés dans l'Essonne	18	13	6	32	15	10	11	11	11	18	19
% nés à Paris	17	20	23	9	22	20	21	23	22	16	16
% nés ailleurs en Ile-de-France	12	12	18	12	12	16	14	9	15	11	11
% nés en province	37	42	37	31	39	42	34	44	36	38	38
% nés dans les DOM-TOM	1	1	1	1	0	1	1	1	2	1	1
% nés à l'étranger	15	12	15	16	12	11	20	12	14	16	15

Tableau 2 (suite et fin)

POPULATION DES QUARTIERS "VIEUX BOURGS" OU "VIEUX CENTRES"

Nationalité des chefs de ménage : de Français de Portugais d'Algériens, Marocains, Tunisiens Localisation du C.M. en 1975 : même logement autre logt. même commune ailleurs en France Métropolitaine ailleurs hors France Métopolitaine même commune déjà en Essonne Age du chef de ménage :	88 5 1 62 11 26	90 3 2	87 5 2	87 6	91	91					
<pre>\$ de Portugais \$ d'Algériens, Marocains, Tunisiens Localisation du C.M. en 1975 : \$ même logement \$ autre logt. même commune \$ ailleurs en France Métropolitaine \$ ailleurs hors France Métopolitaine \$ même commune \$ déjà en Essonne</pre>	5 1 62 11	3 2	5		91	Q1					
<pre>\$ d'Algériens, Marocains, Tunisiens Localisation du C.M. en 1975 : \$ même logement \$ autre logt. même commune \$ ailleurs en France Métropolitaine \$ ailleurs hors France Métopolitaine \$ même commune \$ déjà en Essonne</pre>	62 11	2	-	6		71	82	90	88	88	88
Localisation du C.M. en 1975 : \$ même logement \$ autre logt. même commune \$ ailleurs en France Métropolitaine \$ ailleurs hors France Métopolitaine \$ même commune \$ déjà en Essonne	62 11		2		3	3	7	2	4	4	5
<pre>\$ même logement \$ autre logt. même commune \$ ailleurs en France Métropolitaine \$ ailleurs hors France Métopolitaine \$ même commune \$ déjà en Essonne</pre>	11	63		2	1	1	2	1	1	1	1
 autre logt. même commune ailleurs en France Métropolitaine ailleurs hors France Métopolitaine même commune déjà en Essonne 	11	63		[-	-	-	•	•	•
 ailleurs en France Métropolitaine ailleurs hors France Métopolitaine même commune déjà en Essonne 		~~	61	62	65	63	60	67	69	68	58
 ailleurs hors France Métopolitaine même commune déjà en Essonne 	24	10	9	18	14	11	10	8	11	9	10
<pre>\$ même commune \$ déjà en Essonne</pre>	20	26	29	18	21	25	26	24	20	22	31
* déjà en Essonne	1	1	1	1	0	1	4	1	1	1	1
	73	73	70	80	79	74	70	75	79	77	68
Ace de chef de ménere .	84	82	78	88	88	83	82	86	87	86	84
Age uu chet de menage ;				50	-	00	02	00	07	00	04
Age moyen du chef de ménage	50	51	53	51	53	54	49	51	52	53	/0
% de moins de 30 ans	12	14	10	15	12	11	11	11	8	9	49 12
% de 60 ans et plus	29	31	34	33	37	38	24	30	30	34	
Types de ménages :	• /	VI.	~	33	37	30	24	30	30	34	26
% de ménages sans familles	25	26	27	33	28	27	18	07	20	00	00
the couples sans enfants	29	32	30	30	33	35	27	27 32	22	28	22
% de familles monoparentales	4	6	4	3	3	3	3		32	30	28
the couples avec enfants	42	38	39	33	36	35	•	3	4	4	4
Nombre moven d'enfants - 18 ans :	42	30	39	33	36	33	52	38	42	39	47
Parmi ensemble des ménages	0,68	0,54	0,64	0,51	0.5/	0.57	0.07	0.63	0 / 3		
Parmi familles avec enfants	1,46	1,28	1,47		0,54	0,54	0,87	0,53	0,67	0,58	0,78
Date de fin de construction :	1,40	1,20	1,4/	1,38	1,36	1,38	1,55	1,28	1,44	1,35	1,52
avant 1871	6	0	0	1/	^					_	_
1871-1914	8	2	4	14 32	2	5	1	0	0	2	. 8
1915-1948	23	24	27	21	6 34	6 45	1	1	6	8	5
1949-1961	22	44	36	7	28	23	16 28	42 29	35	46	15
1962-1967	12	14	6	12	7	23 6	25		26	15	19
1968-1974	18	8	15	11	13	4	18	8	9	11	13
1975 et après	11	8	12	2	10	10	11	12	13	13	26
Time to delite	**	o	12	4	10	10	11	9	10	6	14
avant 1915	14	2	4	47	8	11	1	1	7	10	13
avant 1948	37	26	31	68	41	57	18	42	42	55	27
de maisons individuelles	63	54	71	39	64	73	70	73	79	74	63
Statut d'occupation :											
ropriétaire (ou accédant)	61	50	62	45	58	63	66	70	75	72	61
ocataire secteur libre	19	21	14	37	17	19	15	16	10	16	17
ocataire HLM	12	21	17	9	17	9	12	6	8	1	14
utres cas	8	7	7	9	9	9	8	8	8	11	8
aille et confort des logements :	ū	•	′ [1	,	,	O	0	0	11	۰
de 3 pièces au plus	55	64	50	68	56	53	51	60	52	57	E 4
de 5 pièces au plus	19	13	25	17	17	20					51
de logements surpeuplés	16	19	15	19	16	20 15	21 17	16	17	18	20
logements sans confort	11	11	6	19	10			18	13	15	16
de logements avec tout confort	74	77	72	58	76	14 71	8 81	8 75	9 75	14 68	9 78

Exemples de lecture : Sur 100 chefs de ménage dans les quartiers "vieux bourgs et centres" à Corbeil-Essonnes, 87% sont Français, 15% ont moins de 30 ans.

Source : Recensement de population de 1982 dans l'Essonne, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

Sur 100 logements dans les quartiers "vieux bourgs et centres" à Corbeil, 14% datent d'avant 1871.

CHAPITRE II : FICHE RESUMEE QUARTIERS OUVRIERS TRAITS MARQUANTS DES COMMUNES

	ATHIS-MONS	BRUNOY	CORBEIL-ESSONNES	DRAVEIL	GRIGNY	MONTEGERON	SAINTE- GENEVIEVE	VIGNEUX SUR-SEINE	VIRY- CHATILLON
Données socio- professionnelles des chefs de ménage		. maximum employés . beaucoup d'ONO . beaucoup public	. beaucoup de retraités . maximum d'ouvriers (ouvr.qual.industrie et ouvr. non qual.) . peu public		. maximum de cadres	. p e u public	. maximum d'intermé- diaires , peu public		. maximum retraités
Lieu de travail hommes et femmes		. hommes : peu dans la commune	. hommes et femmes : beaucoup dans commune		. hommes et femmes : peu dans la commune			. femmes : peu dans la commune beaucoup à Paris . hommes : assez peu dans la commune	
Trajectoires des chefs de ménage	. beaucoup	. maximum nés en province . 75-82: renouvel- lement, beaucoup venant de l'exté- rieur de l'Essonne . beaucoup	. maximum nés dans l'Essonne . minimum nés Paris. reste Ile-de-France et province . beaucoup d'étrangers	. beaucoup nés Paris . 75-82 : très stables commune	, maximum nés DOM− TOM	. maximum nés reste Ile-de- France et province	. 75-82 : renouvel-lement	. maximum nés à Paris	. beaucoup
Familles	étrangers . beaucoup de ménages avec enf.	étrangers . moins âgés	. ågés . beaucoup ménages sans enfants . nombre moyen d'enfants bas	étrangers . beaucoup ménages avec enf.	. beaucoup ménages avec enf. . nbre moyen d'enfants éleve				étrangers . très âgés . nbre moye d'enfants très bas
Logement	. beaucoup de HLM	. assez récent . maximum de HLM	. plus ancien . un peu moins de HLM . petit . plus surpeuplé . moins confortable	. plus récent	. plus grænd . moins surpeuplé		. assez récent		. plus de propriétaires, minimum de HLM, plus d'individ . moins confort

Exploitation Recensement de la Population 1982 - CREDOC/MPES

CHAPITRE II - LES QUARTIERS OUVRIERS : CORBEIL-ESSONNES... ET LES AUTRES

Neuf communes de l'Essonne comptent au moins 200 ménages au recensement au 1/4 (soit au minimum environ 800 ménages en réalité) dans des quartiers de type ouvrier.

Il s'agit, par ordre décroissant, de Corbeil-Essonnes (1606 ménages), Grigny (1033 ménages), Vigneux-sur-Seine (911 ménages), Sainte-Geneviève-des-Bois (682 ménages), Viry-Châtillon (531 ménages), Athis-Mons (529 ménages), Draveil (475 ménages), Montgeron (296 ménages) et de Brunoy (232 ménages).

78% des ménages résidant dans les quartiers ouvriers sont dans l'une de ces 9 communes. Les quartiers ouvriers sont donc rarement dans des communes de petite taille.

Attention:

Pour ne pas alourdir le texte de ce chapitre, quand par la suite on parle des ménages de la commune x ou y, en fait, il s'agit toujours, et exclusivement, des ménages de la commune résidant dans des "quartiers ouvriers"

Structure socioprofessionnelle : parmi les quartiers ouvriers, ceux de Corbeil-Essonnes sont encore plus ouvriers que les autres

Parmi l'ensemble des chefs de ménages (qu'ils soient actifs ou non), c'est à Viry-Châtillon puis à Corbeil-Essonnes qu'on rencontre le plus de retraités (soit respectivement 15% et 14% des chefs de ménages contre 9% en moyenne). L'examen de la dernière profession de ces retraités montre que c'est à Corbeil-Essonnes que les retraités sont le plus souvent d'anciens ouvriers.

Parmi les chefs de ménages actifs, la part des ouvriers est partout assez élevée - ce qui n'est pas étonnant dans ces quartiers dénommés ouvriers constitués de par cette caractéristique. Mais les chefs de ménages actifs de Corbeil-Essonnes sont encore plus souvent ouvriers qu'ailleurs (c'est le cas de 57% d'entre eux contre 50% au plus ailleurs et 47% en moyenne). A Corbeil-Essonnes plus précisément, la part des ouvriers non qualifiés et des ouvriers qualifiés de type industriel est élevée. Par contre, on rencontre davantage d'ouvriers qualifiés de type artisanal à Montgeron ou à Viry-Châtillon qu'à Corbeil-Essonnes.

Cet "excédent" de ménages ouvriers dans les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes (par rapport aux quartiers ouvriers des autres communes) se fait surtout au détriment des intermédiaires et des employés, sans que le minimum soit atteint dans la commune. La proportion d'intermédiaires est encore plus faible à Montgeron, et celle des employés encore plus basse à Viry-Châtillon.

La part des chefs de ménages travaillant dans le public, parapublic ou le secteur nationalisé est plus faible à Corbeil-Essonnes qu'en moyenne. Les chefs de ménages de Montgeron travaillent encore moins dans le secteur public. La part des actives parmi les femmes de moins de 60 ans est minimum à Corbeil-Essonnes, mais l'écart à la moyenne n'est pas très grand (63% contre 66% en moyenne).

Les femmes actives des couples occupent des emplois ouvriers beaucoup plus fréquemment à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs.

Lieu de travail : bien moins de migrants alternants dans les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Les hommes des quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes travaillent beaucoup plus souvent dans leur commune que les hommes des quartiers ouvriers d'ailleurs (41% de non-migrants alternants contre 25% au plus ailleurs et 22% en moyenne). Quand ils travaillent hors de la commune, les hommes de Corbeil-Essonnes quittent peu le département.

En particulier, Paris n'est pas un pôle d'emploi très attractif pour les habitants des quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes.

A l'inverse de Corbeil-Essonnes, pour certaines communes (Grigny, Brunoy surtout), les quartiers ouvriers sont des "quartiers-dortoirs" et très peu d'hommes actifs restent dans la commune pour travailler.

Quand on s'intéresse au lieu de travail des femmes actives, on s'aperçoit que c'est aussi à Corbeil-Essonnes que les femmes restent le plus dans la commune pour travailler, mais l'écart entre les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes et la moyenne des quartiers ouvriers est moins grand que pour les hommes (soit 46% de femmes actives travaillant sur place à Corbeil-Essonnes contre 32% en moyenne). Les femmes de Draveil travaillent presque autant dans leur commune de référence que celles de Corbeil-Essonnes.

Sortir du département pour aller travailler est très exceptionnel pour les femmes de Corbeil-Essonnes, là l'écart est très grand avec les quartiers ouvriers des autres communes. C'est à Vigneux-sur-Seine que les femmes actives ont le comportement le plus éloigné de celles de Corbeil-Essonnes, non seulement elles travaillent très peu dans la commune, mais en plus Paris est un lieu d'emploi très attractif pour elles.

<u>Trajectoires résidentielles : davantage d'Essonniens de naissance à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs, moins de provinciaux</u> et de parisiens

La localisation résidentielle au recensement de 1975 distingue peu les habitants des quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes de ceux de l'ensemble de ces quartiers. Leur comportement est proche de celui de la moyenne. Par contre à Draveil et à Viry-Châtillon, les ménages apparaissent comme très stables entre les deux derniers recensements, ils sont souvent dans le même logement, à l'inverse de Sainte-Geneviève-des-Bois et surtout de Brunoy, où les ménages se sont davantage renouvelés, ceux de Brunoy venant beaucoup de l'extérieur du département.

Si on étudie le lieu de naissance des chefs de ménages, dans ce cas les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes se distinguent : la présence de ménages originaires de l'Essonne y est forte (23% dans les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes contre de 4 à 15% dans les quartiers ouvriers d'autres communes). La plus forte présence d'Essonniens d'origine parmi les chefs de ménages est d'autant plus marquée à Corbeil-Essonnes que les ménages sont âgés.

C'est à Corbeil-Essonnes que la proportion de ménages nés, soit à Paris, soit dans le reste de l'Ile-de-France, soit en province, est la plus faible.

Les habitants de Vigneux-sur-Seine, pouis ceux de Draveil, sont plus parisiens que tous les autres, ceux de Brunoy et Montgeron sont les plus natifs de province.

Notons la part nettement plus élevée qu'ailleurs des natifs des DOM-TOM parmi les habitants des quartiers ouvriers de Grigny (9 %).

La part des ménages étrangers est minimum à Draveil (14%) et maximum à Corbeil-Essonnes, Athis-Mons (23%), Brunoy et Viry-Châtillon (22%). La proportion moyenne de ménages étrangers dans les quartiers ouvriers est de 20%.

<u>Données démographiques : des ménages plutôt âgés,</u> moins de familles qu'ailleurs

L'âge moyen des chefs de ménages des quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes est parmi les plus élevés, il l'est encore plus à Viry-Châtillon. Mais les écarts entre communes ne sont pas très importants. Notons que les ménages de Brunoy sont les moins âgés. Ces résultats recoupent ceux concernant la part des retraités.

Corbeil-Essonnes se singularise davantage des quartiers ouvriers des autres communes par la composition de ses ménages. Nettement moins de ménages avec enfants, davantage de couples sans enfants ou de personnes seules qu'ailleurs. De par la forte proportion de ménages sans enfants, le nombre moyen d'enfants par ménage à Corbeil-Essonnes est assez bas. Par contre, le nombre moyen d'enfants parmi les ménages ayant au moins un enfant est assez proche à Corbeil-Essonnes de ce qu'il est dans l'ensemble des quartiers ouvriers. A Grigny et à Brunoy, le nombre moyen d'enfants est très élevé et les ménages sans enfants rares.

Logement : des immeubles plus anciens, plus petits, moins souvent confortables à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes sont de loin les plus anciens puisque 23% des logements y sont antérieurs à 1949 contre de 0 à 12% dans les quartiers ouvriers des autres villes.

Dans pratiquement tous les quartiers ouvriers, l'habitat collectif domine largement le paysage et les logements sont à majorité du locatif HLM. Les quartiers ouvriers de Viry-Châtillon forment l'exception car le statut de propriétaire est assez répandu et les maisons individuelles beaucoup plus fréquentes qu'ailleurs.

Viry-Châtillon mis à part, les statuts d'occupation sont plus variés dans les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes qu'ailleurs : la part des HLM y est la plus faible (55% des logements), les locataires du secteur libre en proportion maximum et les propriétaires pas rarissimes.

Les logements de Corbeil-Essonnes sont de loin les plus petits, et malgré la relativement faible taille des ménages, ce sont aussi les logements les plus souvent surpeuplés.

Enfin, Corbeil-Essonnes partage avec Viry-Châtillon le triste privilège de disposer du parc de logements le moins confortable.

Tableau 3 (début)

QUARTIERS OUVRIERS

	ENSEMBLE ESSONNE	ATHIS- MONS	BRUNOY	CORBEIL ESSON.	DRAVEIL	GRIGNY	MONTGERON		VIGNEUX S/SEINE	VIRY- CHATI	AUTRES
Effectifs	7174	529	232	1606	475	1033	296	682	911	531	879
Parmi l'ensemble des chefs de ménages :											
% d'actifs	86	85	96	81	87	90	83	88	85	80	91
% de retraités	9	10	3	14	9	5	10	8	9	15	5
% d'autres inactifs	5	4	2	5	4	5	7	4	6	5	4
Parmi les chefs de ménage retraités :											
% d'ex-ouvriers	43	40	33	51	37	36	48	26	38	42	43
Parmi les chefs de ménage actifs :					ļ						
% d'indépendants	3	3	2	3	4	3	4	3	3	7	2
% de cadres	5	3	3	4	5	8	5	6	6	4	6
% d'intermédiaires	18	18	16	16	17	18	13	23	19	19	17
% d'employés	27	26	33	21	24	27	28	26	28	20	38
<pre>\$ d'ouvriers qual. type industriel</pre>	16	17	13	21	21	14	16	16	16	15	12
t d'ouvriers qual, type artisanal	17	16	15	18	16	17	23	16	16	22	15
\$ d'ouvriers non qualifiés	14	16	19	19	13	14	10	12	12	13	9
% d'ouvriers	47	50	46	57	50	45	49	43	44	50	36
% de chômeurs	6	6	6	6	5	7	7	6	7	5	4
t de salariés du public	33	35	46	28	34	29	25	29	28	34	47
Parmi <u>les femmes des couples</u> :				İ	ļ						
d'actives	59	60	59	53	67	59	58	61	59	54	67
de retraitées	8	6	2	12	9	5	10	5	7	12	7
d'autres inactives	92	94	97	88	91	95	90	95	93	88	93
Parmi les femmes actives des couples :											
% d'indépendantes	2	2	1	2	1	3	4	2	2	5	2
% de cadres	2	1	1	2	3	4	2	1	2	2	4
% d'intermédiaires	13	10	8	10	14	16	11	15	14	12	12
% d'employées	64	69	77	60	63	59	64	67	68	59	68
d'ouvrières qualifées type artisanal	2	1	1	4	5	1	1	2	2	2	3
d'ouvrières qualifées type industriel	2	4	3	2	3	3	4	1	1	1	2
å d'ouvrières non qualifiées	14	13	10	21	11	14	15	13	11	18	10
% femmes actives parmi moins 60 ans	66	67	65	63	73	65	64	66	66	64	72
Lieu de travail des hommes ayant un emp	oloi :										
aême commune	22	18	11	41	17	10	22	13	14	25	30
autre commune Essonne	29	27	6	31	28	37	26	43	17	30	29
à à Paris	20	18	35	13	17	23	16	21	3 3	18	18
ailleurs	28	37	48	15	38	30	35	23	36	28	23
Lieu de travail des femmes ayant un emp	oloi :										
% même commune	32	39	32	46	45	22	34	25	18	34	31
autre commune Essonne	30	18	11	34	23	38	22	39	19	31	38
à Paris	24	21	29	12	18	24	28	26	46	20	20
ailleurs	14	23	28	7	14	16	16	10	16	15	11
Lieu de naissance des chefs de ménage :					[
nés dans l'Essonne	12	12	4	23	13	8	7	8	5	15	7
% nés à Paris	15	14	14	9	21	15	16	18	22	13	13
* nés ailleurs en Ile-de-France	11	9	16	9	13	9	17	10	14	12	10
\$ nes en province	33	32	35	28	31	33	35	34	31	32	45
* nés dans les DOM TOM	5	5	6	4	2	9	3	7	5	2	- 5
* nés à l'étranger	24	29	25	26	20	26	22	24	22	26	19

Tableau 3 (suite et fin)

QUARTIERS OUVRIERS

	ENSEMBLE ESSONNE	ATHIS- MONS	BRUNOY	CORBEIL ESSON.	DRAVEIL	GRIGNY	MONTGERON		VIGNEUX S/SEINE	VIRY- CHATI	AUTRES
Nationalité des chefs de ménage :			_								
% de Français	80	77	78	77	86	79	83	81	83	78	85
% de Portugais	6	6	5	7	4	6	8	8	5	5	5
% d'Algériens, flarocains, Tunisiens	7	10	9	8	4	6	2	6	7	5	4
Localisation du C.M. en 1975 :				ì	Ì						
% même logement	45	50	32	45	56	45	42	39	47	55	36
% autre logt. même commune	17	12	16	20	19	13	19	18	18	17	13
% ailleurs en France Métropolitaine	34	34	46	30	23	35	34	39	32	27	47
% ailleurs hors France Métopolitaine	4	3	6	4	2	7	5	4	3	1	4
% même commune	62	62	48	65	75	57	61	57	64	72	49
* dějà en Essonne	73	76	54	77	85	70	71	73	71	84	65
Age du chef de ménage :											
Age moyen du chef de ménage	42	41	37	43	43	41	42	41	41	46	39
% de moins de 30 ans	22	22	25	22	18	19	26	27	23	14	27
% de 60 ans et plus	12	12	3	17	11	6	14	10	11	21	8
Types de ménages :							•		••		•
% de ménages sans familles	16	19	8	22	14	9	20	19	13	17	15
% de couples sans enfants	18	18	16	22	16	13	20	15	21	21	17
% de familles monoparentales	9	10	7	7	10	12	9	8	7	9	8
% de couples avec enfants	57	53	68	49	60	66	51	58	59	53	60
Nombre moyen d'enfants - 18 ans :	•	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••	1		•	V.	00	٧,	30	00
Parmi ensemble des ménages	1,28	1,20	1,63	1,12	1,15	1,74	1,09	1,33	1,30	0,97	1,24
Parmi familles avec enfants	1,94	1,89	2,16	1,99	1,63	2,22	1,83	2,00	1,97	1,55	1,81
Date de fin de construction :	2,74	1,07	2,10	1, //	1,00	1,22	1,00	2,00	1,77	1,55	1,01
% avant 1871	1	1	0	6	0	0	1	0	0	0	1
3 1871-1914	3	1	0	10	6	0	4	0	0	0	0
* 1915-1948	4	2	0	8	5	0	5	5	5	7	1
* 1949-1961	12	56	0	8	3	0	27	6	4	34	5
\$ 1962-1967	24	16	3	17	21	1	54	21	67	12	30
* 1968-1974	48	24	97	41	46	97	5	68	20	33	45
1975 et après	7	0	0	10	19	1	3	1	3	13	16
\$ avant 1915	5	2	0	16	7	0	5	0	0	0	1
\$ avant 1948	9	4	0	23	12	0	11	5	6	7	3
% de maisons individuelles	12	5	0	11	16	8	13	1	20	39	9
Statut d'occupation :											
Propriétaire (ou accédant)	16	5	1	20	14	22	12	11	13	36	11
Locataire secteur libre	15	10	6	20	12	9	13	18	21	19	12
Locataire HLM	63	80	82	55	69	65	70	65	63	37	66
Autres cas	6	5	11	5	5	4	5	5	4	8	11
Taille et confort des logements :				1						-	
t de 3 pièces au plus	50	5 6	50	65	42	30	39	52	47	54	52
t de 5 pièces au plus	16	4	13	8	23	37	12	16	16	13	13
% de logements surpeuplés	20	21	20	23	18	16	22	22	17	19	18
% logements sans confort	2	1	o i	4	2	0	3	0	1	4	3
% de logements avec tout confort	92	94	100	86	92	97	92	98	94	86	93

Exemples de lecture : Sur 100 chefs de ménage dans les quartiers "ouvriers" à Corbeil-Essonnes, 77% sont Français, 22% ont moins de 30 ans. Sur 100 logements dans les quartiers "ouvriers" à Corbeil, 6% datent d'avant 1871.

Source : Recensement de population de 1982 dans l'Essonne, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

CHAPITRE III : FICHE RESUMEE HABITANTS DES HLM TRAITS MARQUANTS DES COMMUNES

_	ATHIS-MONS	CORBEIL-ESSONNES	DRAVEIL	EVRY	GRIGNY	LES ULIS	MASSY	RIS- ORANGIS	SAINTE- GENEVIEVE	VIGNEUX SUR-SEINE	VIRY- CHATILLON
Données socio-profes- sionnelles des chefs de ménage	.plus de retraités	.plus de retraités .très ouvrier .minimum cadres .minimum employés .minimum interm.	.plus de retraités .beaucoup interméd.	.maximum cadres .maximum interméd. .peu ouvr.	.maximum retraités .assez ouvrier .peu publ.	.maximum retraités .beaucoup de cadres	.beaucoup de cadres .beaucoup d'interm.	.plus de retraités .beaucoup de cadres	.peu publ.		.beaucoup d'interm. .maximum ouvriers .peu ouvr. .maxi publ
Lieu de travail hommes et femmes		hommes : maximum dans la commune femmes : beaucoup dans la commune	.hommes : bcp dans communes .hommes : maxi dans commune	.hommes : dans la commune .femmes : maxi dans commune	.hommes et femmes : peu dans commune				.hommes et femmes : peu dans commune		.hommes et femmes : peu dans commune
Trajectoires des chefs de ménage	.beaucoup nés en province	.75-82 : stables commune .beaucoup étrangers .maximum nés dans l'Essonne, minimum Paris, reste de France ou province	.75-82 : stables commune .peu étrangers	.75-82 : maxi nvx venus .beaucoup étrangers	.maximum nés DOM- TOM et étranger	.peu nés dans 1'Essonne	.75-82 : stables commune .peu nés dans l'Essonne	.75-82 : stables commune .beaucoup nés en province		.peu nés dans 1'Essonne	.75-82 : bcp nvx venus .peu étrangers .maximum nés en province
Familles				.ménages jeunes .bcp sans enfants	.ménages jeunes .bcp avec enfants .nombre moyen enfants très élevé	.ménages jeunes .bcp avec enfants		.bcp sans enfants			
Logement	•	.soit avant 1949 soit 62-74 .petit, surpeuplé .un peu moins confortable		beaucoup 1975-1982	.presque tous logt 1968-1974 .maisons moins rares .plus grand	.avant 49 ou 68-74	beaucoup 1949-1961			.maisons moins rares	beaucoup 1949-1961

Exploitation Recensement de la Population 1982-CREDOC/MPES

CHAPITRE III - LES HABITANTS EN HLM : A CORBEIL-ESSONNES... ET AILLEURS

Dans ce chapitre, on s'intéresse à la population des ménages résidant en HLM. On va donc comparer ces populations en HLM d'une commune à l'autre, pour les 11 communes qui comptent au moins 500 ménages en HLM au 1/4 du RP de 1982 (soit environ 2000 ménages en taille réelle). Ces 11 communes de l'Essonne abritent la moitié des ménages du département résidant en HLM.

La commune qui compte le plus de logements HLM est Corbeil-Essonnes (soit 1032 ménages HLM au 1/4), ensuite viennent Les Ulis (923 ménages en HLM), Evry et Massy (899 ménages en HLM dans ces deux communes), puis Grigny (778 ménages), Athis-Mons (756 ménages), Viry-Châtillon (729 ménages), Vigneux-sur-Seine (707 ménages) et enfin Ris-Orangis (647 ménages), Sainte-Geneviève-des Bois (622 ménages) et Draveil (511 ménages).

LES HLM NE SONT PAS TOUS DANS DES QUARTIERS OUVRIERS

Dans certaines communes, les HLM sont localisés essentiellement dans des quartiers de type ouvriers (c'est le cas à Corbeil-Essonnes, Draveil, Grigny et Vigneux-sur-Seine, et dans une moindre mesure à Sainte-Geneviève-des-Bois et à Athis-Mons).

Dans d'autres communes, qui dit HLM ne dit pas du tout (Evry, Massy, Ris-Orangis) ou très peu (Viry-Châtillon ou Les Ulis) quartiers ouvriers (1), mais quartiers de type "classes moyennes salariées" plutôt du secteur public. A Evry, Massy, Ris-Orangis et Viry-Châtillon, on trouve même une part non négligeable de HLM (mais au plus égale à 10%) localisés dans les quartiers à statuts élevés.

Certaines communes ont une petite partie de leur parc HLM localisé dans les quartiers de type "vieux bourgs" et "vieux centres" (il s'agit surtout d'Athis-Mons et Draveil, mais aussi de Corbeil-Essonnes, Vigneux-sur-Seine et de Sainte-Geneviève-des-Bois).

Bien qu'il n'y ait pas de correspondance stricte entre la typologie quartiers et la structure de la population en HLM - puisque tous les habitants d'un quartier donné ne sont pas dans les logements HLM - cette opposition entre communes où les HLM sont dans des quartiers à statut classes moyennes, voire supérieures, et communes où les HLM sont localisés dans les quartiers ouvriers va se retrouver par la suite quand on compare les populations en HLM selon leur commune de résidence, sans plus tenir compte maintenant du quartier.

Attention:

Pour ne pas alourdir le texte de ce chapitre, quand par la suite on parle des ménages de la commune x ou y, en fait, il s'agit toujours, et exclusivement, des ménages de la commune résidant dans des HLM.

⁽¹⁾ Soit parce que les habitants de HLM de ces quartiers n'ont pas un profil socioprofessionnel qui les apparente aux quartiers ouvriers, soit parce qu'ils sont entourés par une population résidant dans des logements non HLM qui ont des caractéristiques sociales qui les éloignent de celles des quartiers ouvriers.

Tableau 4

Répartition des habitants des HLM de chaque commune selon le type de quartiers

(en % colonne)

	ENSEMBLE ESSONNE	ATHIS- MONS	CORBEIL	DRAVEIL	EVRY	GRIGNY	LES ULIS	MASSY	RIS- ORANGIS	STE Genev.	VIGNEUX S/SEINE	VIRY- CHAT	AUTRES
Effectifs	15802	756	1032	511	899	778	923	899	647	622	7 07	729	7299
Quartiers à statut élevés (groupe 1)	13	3	3	1	7	0	0	9	10	0	0	10	24
Quantiers vieux bo Quantiers vieux ce	•	13 12	8	0 17	0	0	0	0	0 0	7 0	4 6	0 1	10 2
Quartiers ouvriers Autres quar, group		56 16	86 0	64 18	0 93	86 14	15 85	0 91	0 90	71 22	81 10	27 62	12 52

Source : Recensement de la population de 1982 dans l'Essonne. ménages ordinaires en HLM. sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

Données socioprofessionnelles : des cadres et intermédiaires dans les HLM d'Evry, des employés à Viry-Châtillon, des ouvriers à Corbeil-Essonnes

Corbeil-Essonnes fait partie, avec Athis-Mons, Ris-Orangis et Draveil, des communes où les HLM hébergent plus de retraités qu'ailleurs. Toutefois, nulle part les retraités ne représentent un poids important dans la population des HLM. C'est à Draveil, puis à Corbeil-Essonnes que ces retraités sont nettement plus qu'en moyenne d'anciens ouvriers.

Si on se limite aux ménages dont la personne de référence est en activité professionnelle, Corbeil-Essonnes se différencie nettement de toutes les autres communes de par la forte part de ménages ouvriers (62% à Corbeil-Essonnes contre au plus 50% ailleurs - à Grigny - et 45% en moyenne). Que ces ouvriers soient des ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal, ou des ouvriers non qualifiés, c'est toujours à Corbeil-Essonnes qu'ils ont le poids le plus élevé. Les autres catégories de salariés (employés, intermédiaires et cadres) atteignent les niveaux les plus bas à Corbeil-Essonnes. Les HLM d'Evry présentent des caractéristiques opposées : maximum de cadres, d'intermédiaires, d'employés juste après Viry-Châtillon, et parmi les taux les plus bas de ménages ouvriers (également après Viry-Châtillon). De même qu'à Evry, cadres et intermédiaires sont nombreux dans les HLM de Massy.

Après Corbeil-Essonnes c'est Grigny qui possède la population de HLM la plus ouvrière. Toutefois la population de Grigny est beaucoup plus diversifiée socialement.

La majeure partie des HLM de Viry-Châtillon appartiennent au type "habitat à dominante policier et autres fonction publique" (1). Il n'est guère étonnant de trouver dans cette commune, parmi les personnes de référence des ménages, le maximum de salariés travaillant dans le secteur public ou para-public et d'employés. Par contre, la part des salariés du public est la plus faible à Grigny, Sainte-Geneviève-des-Bois et Corbeil-Essonnes (entre 27 et 29% contre 36% en moyenne).

⁽¹⁾ Cf. Typologie de l'Essonne-Quartiers, type 330.

Le taux d'activité parmi les femmes de moins de 60 ans est l'un des plus faibles à Corbeil-Essonnes, il est maximum à Draveil et à Evry. Quand elles travaillent, les femmes de Corbeil-Essonnes faisant partie d'un couple sont moins des intermédiaires et employées, mais beaucoup plus des ouvrières que les femmes d'ailleurs. À l'inverse, les femmes qui habitent à Evry sont celles qui occupent le moins des emplois ouvriers, c'est là où elles sont le plus souvent cadres et intermédiaires. Les femmes actives de Viry-Châtillon, de même que les hommes actifs de la même commune, sont davantage employés.

Lieu de travail : les hommes de Corbeil-Essonnes travaillent davantage dans leur commune de résidence que les autres, les femmes d'Evry sont celles qui migrent le moins

C'est de loin à Corbeil-Essonnes que les hommes travaillent le plus dans leur département, et surtout dans leur commune (41% de non-migrants contre 20% en moyenne). Loin après vient Evry (30% de non-migrants parmi les hommes).

Parmi les femmes ayant un emploi, la part de celles travaillant dans leur propre commune est la plus élevée à Evry (50%), puis toujours bien au-dessus de la moyenne départementale qui est de 33%, viennent Corbeil-Essonnes et Draveil (45%).

A l'opposé, c'est à Grigny, Sainte-Geneviève-des-Bois, Vigneux-sur-Seine et Viry-Châtillon que les hommes, comme les femmes, travaillent le moins dans leur commune de résidence. Dans ces deux dernières communes, on a même une forte part d'actifs qui vont travailler hors de l'Essonne (à Paris en particulier).

Trajectoires résidentielles : davantage de natifs de l'Essonne, et davantage d'étrangers à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Corbeil-Essonnes fait partie des communes où les habitants de HLM sont parmi les plus stables (soit dans la commune, soit même dans le logement) entre 1975 et 1982.

Les ménages de Draveil ainsi que ceux de Ris-Orangis et Massy sont encore plus stables qu'eux. A l'opposé, les HLM d'Evry - qui, on le verra, sont beaucoup plus récents que les autres, accueillent beaucoup de familles nouvelles dans la commune ou le département. Après Evry, c'est à Viry-Châtillon (où l'on trouve beaucoup de salariés du public, entre autres, des policiers et militaires, sujets à mutation), que les ménages se sont le plus renouvelés.

C'est à Corbeil-Essonnes ainsi qu'à Evry que la proportion de ménages étrangers est la plus forte (26% des chefs de ménages en HLM sont étrangers dans ces deux communes contre 17% en moyenne).

La relativement forte proportion de ménages étrangers dans les HLM de Corbeil-Essonnes n'est pas incompatible avec la forte présence de ménages "locaux", dont le chef est né dans le département (ils représentent 23% des ménages en HLM à Corbeil-Essonnes contre 12% au plus ailleurs et 12% en moyenne). Bien qu'à Evry on ait le maximum de ménages qui n'étaient pas en Essonne en 1975, ce n'est pas là qu'on a le moins de ménages originaires du département, mais à Massy, aux Ulis et à Vigneux-sur-Seine.

Dans les HLM de Corbeil-Essonnes, on trouve nettement moins de natifs de Paris et de province que dans les HLM des autres communes. La part des natifs du reste de l'Ile-de-France est faible à Corbeil, elle l'est encore plus à Viry. C'est à Vigneux qu'on trouve à la fois le plus de Parisiens d'origine et de natifs du reste de l'Ile-de-France, et à Viry-Châtillon puis à Ris-Orangis qu'on rencontre le plus de natifs de province. La part des ménages nés dans les DOM-TOM est nettement plus forte à Grigny qu'ailleurs (9%). C'est aussi à Grigny que les natifs de l'étranger sont les plus représntés (3%1 des habitants en HLM de Grigny), juste après vient Corbeil (30%).

<u>Structures familiales : les habitants de Corbeil-Essonnes en HLM se distinguent peu de l'ensemble</u>

Tant sur le plan de l'âge moyen des chefs de ménages, de la part des moins de 30 ans, des plus de 60 ans ou du type de ménage (hors familles, couples avec ou sans enfants ou familles monoparentales), les habitants des HLM de Corbeil-Essonnes ne se distinguent pas particulièrement de l'ensemble des ménages en HLM dans le département. Quand ils ont des enfants, ils en ont un peu plus qu'ailleurs - mais les ménages de Grigny qui ont des enfants en ont encore plus qu'eux.

Sur tous ces critères, ce sont plutôt Evry et les Ulis qui se distinguent du reste : un âge moyen plus faible, beaucoup de ménages de moins de 30 ans (surtout à Evry), peu de ménages âgés (il y en a encore moins à Grigny). A Grigny et aux Ulis, les ménages sont surtout des familles avec enfants, tandis qu'à Evry et Ris-Orangis le taux de ménages sans enfants est maximum.

Des logements plus petits et plus surpeuplés à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Les périodes de construction des HLM diffèrent d'une commune à l'autre. C'est, avec les Ulis, à Corbeil-Essonnes que la part de logements antérieurs à 1949 est la plus élevée (soit 10% des logements HLM contre 2% en moyenne). Mais, si dans le cas des Ulis, presque tous les autres logements datent de la période 1968-1974, à Corbeil-Essonnes la période 1962-1967 a aussi vu s'ériger de nombreux HLM.

De façon encore plus outrée que les Ulis, Grigny est l'exemple de la cité HLM champignon qui s'est pratiquement intégralement réalisée sur une période très courte (entre 1968 et 1974).

Si peu d'immeubles HLM à Corbeil-Essonnes datent des années 1950, par contre, cette période représente presque un logement sur deux à Viry-Châtillon, à Massy et à Athis-Mons.

Enfin, autre fait important, alors que la part des HLM datant de 1975-1982 est généralement assez faible, Evry fait exception puisque 54% des logements HLM ont été terminés dans cette période. On retrouve ici la priorité accordée au développement de la ville nouvelle dans les décisions de localisation des opérations récentes.

Les maisons sont rarissimes dans le paysage HLM des communes de l'Essonne. L'habitat individuel est toutefois un peu moins exceptionnel à Grigny et Vigneux-sur-Seine qu'ailleurs (soit 7% des logements contre 0 à 3% ailleurs).

C'est à Corbeil-Essonnes qu'on rencontre le plus de logements inférieurs à 4 pièces. Quand on se souvient que les ménages avec enfants y sont des familles plutôt plus grandes qu'ailleurs, on ne s'étonnera pas de savoir que c'est aussi à Corbeil-Essonnes que les logements sont le plus fréquemment surpeuplés.

A Grigny, où la taille des familles est maximum, l'habitat paraît mieux adapté puisque c'est aussi la commune où le parc de HLM comporte le plus de logements grands, c'est-à-dire d'au moins 5 pièces.

Pratiquement partout, les logements HLM répondent largement aux normes de confort de l'INSEE. Les logements d'Athis-Mons et de Corbeil-Essonnes sont toutefois un peu moins confortables que les autres.

Tableau 5 (début)

HABITANTS DES HLM

	ENSEMBLE ESSONNE	ATHIS- MONS	CORBEIL ESSON.	DRAVEIL	EVRY	GRIGNY	LES ULIS	MASSY	RIS- ORANGIS	STE GENEV.	VIGNEUX	VIRY- CHATI	AUTRES
Effectifs	15802	756	1032	511	899	778	923	899	647	622	7 07	729	7299
Parmi l'ensemble des chefs de ménages	:												
* d'actifs	86	82	83	82	88	89	90	84	81	88	84	90	85
* de retraités	10	14	13	12	7	5	5	11	14	7	8	6	10
% d'autres inactifs	5	4	5	5	5	6	5	5	4	5	8	3	4
Parmi les chefs de ménage retraités :]										
% d'ex-ouvriers	39	46	59	60	29	39	31	36	46	20	30	32	36
Parmi les chefs de ménage actifs :													
% d'indépendants	2	3	2	2	1	2	1	2	3	3	3	2	3
% de cadres	6	5	1	3	8	6	7	7	7	4	6	4	6
% d'intermédiaires	19	20	13	21	24	13	18	21	17	19	16	21	20
% d'employés	28	27	22	29	32	29	28	30	29	26	28	39	27
<pre>\$ d'ouvriers qual. type industriel</pre>	16	15	22	19	11	14	16	17	14	19	18	11	16
% d'ouvriers qual, type artisanal	16	15	19	14	14	19	17	12	15	16	16	15	15
% d'ouvriers non qualifiés	13	15	21	12	10	17	12	10	14	14	13	8	13
% d'ouvriers	45	45	62	45	36	50	46	39	44	48	47	34	44
% de chômeurs	5	4	7	4	6	8	5	4	2	7	7	2	5
\$ de salariés du public	36	35	29	42	38	27	38	35	41	27	28	56	37
Parmi les femmes des couples :				1									
% d'actives	61	61	52	68	67	55	67	62	62	58	57	62	62
% de retraitées	7	8	9	11	5	3	3	8	16	5	5	4	8
<pre>\$ d'autres inactives</pre>	93	92	91	89	95	97	97	92	84	95	95	96	92
Parmi les femmes actives des couples	:												
% d'indépendantes	1	3	1	1	0	2	0	2	1	2	2	2	1
% de cadres	2	2	2	1	3	2	3	1	2	0	1	2	2
% d'intermédiaires	12	10	7	14	17	12	10	13	16	11	12	9	12
% d'employées	67	70	61	67	69	62	70	65	65	69	68	74	67
% d'ouvrières qualifées type artisana	3	1	2	5	1	1	4	6	2	2	2	1	3
% d'ouvrières qualifées type industrie	2	3	2	2	2	4	2	3	1	2	2	2	2
% d'ouvrières non qualifiées	13	12	25	10	8	17	10	9	12	15	13	10	13
\$ femmes actives parmi moins 60 ans	68	69	62	75	73	62	71	71	69	64	63	68	69
Lieu de travail des hommes ayant un e	mploi :												
% même commune	20	17	41	20	30	9	16	23	19	12	12	13	20
% autre commune Essonne	33	25	33	27	37	40	42	16	36	46	18	27	35
% à Paris	21	18	13	19	16	20	18	24	16	21	32	35	20
% milleurs	26	39	14	34	18	31	25	37	30	21	39	25	25
Lieu de travail des femmes ayant un en	mploi:												
% même commune	33	35	45	45	50	19	32	38	35	22	17	24	33
% autre commune Essonne	31	17	35	22	26	40	44	17	38	41	22	29	32
% à Paris	23	25	11	22	16	23	14	24	17	28	45	34	22
% ailleurs	13	24	8	11	8	17	10	20	9	10	16	13	13
Lieu de naissance des chefs de ménage													
% nés dans l'Essonne	12	10	23	12	10	8	7	6	11	10	6	10	13
% nés à Paris	15	15	9	19	14	12	11	19	14	19	21	12	15
% nés ailleurs en Ile-de-France	11	8	8	11	10	9	11	13	9	10	15	7	11
* nés en province	35	38	26	34	34	28	36	33	39	31	32	41	37
% nés dans les DOM TOM	5	4	4	5	6	12	9	6	3	6	6	8	4
% nés à l'étranger	22	23	30	18	26	31	26	23	24	24	21	22	19

Tableau 5 (suite et fin)

HABITANTS DES HLM

	ENSEMBLE ESSONNE		CORBEIL ESSON.	DRAVEIL	EVRY	GRIGNY	LES ULIS	MASSY	RIS- ORANGIS	STE Genev.	VIGNEUX	VIRY- CHATI	AUTRE
Nationalité des chefs de ménage :											_		
% de Français	83	83	74	87	82	74	77	85	85	80	84	8 6	85
% de Portugais	5	4	8	3	4	8	9	4	6	8	5	4	5
% d'Algériens, Marocains, Tunisiens	6	8	10	5	6	8	6	6	3	7	7	4	4
Localisation du C.M. en 1975 :													
% même logement	41	49	44	52	21	41	38	51	48	40	46	36	39
% autre logement même commune	17	12	22	20	13	14	12	15	22	19	19	17	17
% ailleurs en France Métropolitaine	38	35	30	25	60	35	43	31	28	36	32	42	41
% ailleurs hors France Métopolitaine	4	3	4	3	6	10	7	3	2	5	3	5	,
% même commune	58	61	65	72	34	55	50	66	70	60	65	53	5
% déjà en Essonne	71	72	77	82	61	67	65	73	83	75	72	63	7
Age du chef de ménage :													
Age moyen du chef de ménage	41	42	42	43	38	40	38	43	44	40	41	39	4
% de moins de 30 ans	25	21	23	22	35	24	27	20	21	27	23	30	20
% de 60 ans et plus	12	15	15	16	9	6	7	13	17	10	11	10	1:
Types de ménages :													
de ménages sans familles	19	21	21	21	20	12	15	19	24	19	13	19	1
de couples sans enfants	18	18	19	15	20	14	15	20	19	15	19	19	1
de familles monoparentales	9	10	9	9	10	13	10	12	8	8	8	8	
de couples avec enfants	54	51	51	54	49	61	61	49	49	58	60	55	5
Nombre moyen d'enfants - 18 ans :			ĺ										
Parmi ensemble des ménages	1,19	1,05	1,28	1,11	1,14	1,78	1,39	1,02	0,90	1,34	1,38	1,09	1,1
Parmi familles avec enfants	1,88	1,71	2,14	1,74	1,92	2,39	1,97	1,67	1,58	2,00	2,01	1,75	1,8
Date de fin de construction :										,		•	,
avant 1871	1	0	3	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0
1871-1914	1	0	1	Đ	0	0	6	0	0	0	0	1	0
1915-1948	1	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
1949-1961	16	42	6	14	5	3	0	46	18	12	3	47	13
1962-1967	26	27	29	25	11	0	0	18	58	25	72	11	29
1968-1974	47	27	53	45	30	97	85	28	20	63	22	39	46
1975 et après	9	2	2	16	54	0	5	8	4	0	3	2	10
avant 1915	1	0	4	0	0	0	10	0	0	0	0	1	1
avant 1948	2	2	10	1	0	0	10	0	0	0	0	2	2
de maisons individuelles	2	3	0	2	1	7	0	0	0	0	7	1	3
Statut d'occupation :													
ropriétaire (ou accédant)	57	57	68	47	5 6	40	5 6	56	61	55	46	64	59
ocataire secteur libre	11	5	8	16	12	31	10	11	9	14	15	10	10
ocataire HLM	21	20	26	22	15	23	25	21	14	22	19	20	20
utres cas	95	93	94	96	97	98	98	95	98	95	96	95	93
mille et confort des logements :			1										
de 3 pièces au plus	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1
de 5 pièces au plus	11	5	8	16	12	31	10	11	9	14	15	10	10
de logements surpeuplés	21	20	26	22	15	23	25	21	14	2 2	19	20	20
logements sans confort	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1
de logements avec tout confort	95	93	94	96	97	98	98	95	98	95	96	95	93

Exemples de lecture : Sur 100 chefs de ménage en HLM à Corbeil-Essonnes, 74% sont Français, 23% ont moins de 30 ans. Sur 100 logements HLM à Corbeil, 3% datent d'avant 1871.

Source : Recensement de population de 1982 dans l'Essonne, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

CHAPITRE IV: FICHE RESUMEE ENSEMBLE DE LA POPULATION DES COMMUNES AYANT DES QUARTIERS SEMBLABLES À CEUX DE CORBEIL TRAITS HARQUANTS DES COMMUNES

	ATHIS-MONS	BRUNOY	CORBEIL-ESSONNES	DRAVEIL	GRIGNY	MONTGERON	MORSANG- SUR-ORGE	SAVIGNY- SUR ORGE	SAINTE- GENEVIEVE	VIGNEUX SUR-SEINE	VIRY- CHATILLON
Type de quartiers		.statuts élevés	.très ouvrier .très "vx bourgs et centres"		.très ouvrier .quantiers .cl.moyen. salaniées	.stætuts élevés		.statuts élevés	-	.très ouvrier .très 'vx bourgs & centres'	.quantiers cl.moyen. salariées
Données socio-profes- sionnelles des chefs de ménage		.maximum de cadres	.max. d'ouvriers .min. de cadres, d'intermédiaires .peu public		.baucoup employés	.beaucoup retraités .peu public	.minimum public	.beaucoup retraités	,beaucoup d'interm.	.beaucoup ouvriers .peu public	.beaucoup employés .maximum public
Lieu de travail hommes et femmes			.hommes & femmes : maximum dans la commune	.femmes : bcp dans commune	.hommes & femmes : minimum dans la commune						
Trajectoires des chefs de ménage		.mini. nés Essonne	.maximum nés dans l'Essonne .minimum nés reste France, province .beaucoup chefs ménage étrangers .1975-1982 : bcp de déménagements intra-communaux stables commune	.1975-82 stables commune	.max. nés DOM-TOM .peu nés Essonne .bcp CM étrangers	.max. nés I-d-F hors Essonne .1975-82 : stables commune		.max. nés province .1975-82 : stables commune	.max. nés à Paris .1975-82 : stables commune	.max. nés à Paris .1975-82 : stables commune	
Familles			.chefs de ménage jeunes .chefs de ménage âgés .bcp de personnes seules		.bcp CM jeunes .maximum couples avec enfmaximum familles monoparnbr moyen d'enfants fort	.bcp CM ågés	.beaucoup familles avec enf.	.bcp CM ågés		.beaucoup familles avec enf.	
Logement	.bcp HLM	.bcp prop.	.bcp plus ancien .plus petit .surpeuplé .peu individuel .max.secteur libre .bcp HLM .moins confort.		.grand .surpeuplé .min.indiv .max. HLM		.bcp indiv	.bcp indiv .max.prop.		.bcp HLM	

Exploitation Recensement de la Population 1982-CREDOC/MPES

CHAPITRE IV - CORBEIL-ESSONNES... ET LES AUTRES COMMUNES POSSEDANT DES QUARTIERS DU MEME TYPE

Jusqu'à présent on a comparé une partie de la population de Corbeil-Essonnes (les habitants des "vieux bourgs et centres", ceux des quartiers ouvriers, puis les locataires de HLM) avec la partie analogue de la population des autres communes.

On se propose maintenant d'envisager la population de Corbeil-Essonnes dans son ensemble (quel que soit le type de quartier de résidence ou le statut d'occupation) et de la comparer à l'ensemble de la population des communes qui comportent une part importante de ménages dans des quartiers identiques à ceux qui font la spécificité de Corbeil-Essonnes.

Dix communes, à part Corbeil-Essonnes ont des quartiers comportant un nombre élevé de ménages de type "vieux bourgs et centres" ou de type ouvrier.

Dans certaines de ces communes, en particulier Savigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge et Brunoy, la part des ménages dans les quartiers ouvriers est beaucoup plus faible qu'à Corbeil-Essonnes (soit de 0 à 11% contre 48% à Corbeil-Essonnes). En fait, il n'y a qu'à Grigny et Vigneux-sur-Seine que le poids des quartiers ouvriers est comparable à ce qu'il est à Corbeil-Essonnes.

Mais si à Vigneux-sur-Seine il y a également une part importante de la population dans les quartiers de type "vieux bourgs" ou "vieux centres", à Grigny, par contre, ces quartiers sont pratiquement inexistants. A Viry-Châtillon et Sainte-Geneviève-des-Bois, de même qu'à Grigny, les quartiers de type "vieux bourgs" et "vieux centres" ont un poids faible.

A Brunoy, mais aussi à Montgeron et Savigny-sur-Orge, les quartiers à statut élevé ont un poids nettement plus élevé qu'à Corbeil-Essonnes (ces quartiers hébergent plus de 40 à 61% de la population de ces communes contre 11% à Corbeil-Essonnes).

A Viry-Châtillon et Grigny, les quartiers de type "classes moyennes salariées" plutôt du public, hébergent presque un habitant sur deux de ces communes, alors que ces quartiers sont inexistants à Corbeil-Essonnes.

En résumé, seul Vigneux-sur-Seine a une répartition de sa population dans les types de quartiers réellement voisine de celle de Corbeil-Essonnes.

A la fin de ce chapitre, on comparera Corbeil-Essonnes et Evry, ces deux communes n'ont aucun type de quartier en commun, mais leur proximité géographique justifie cette approche.

Tableau 6

Communes ayant les mêmes types de quartiers que Corbeil-Essonnes plus Evry tous ménages

	ENSEMBLE ESSONNE	ATHIS- MONS	BRUNOY	CORBEIL	DRAVEIL	GRIGNY		MORSANG S/ORGE		STE GENEVIEVE	VIGNEUX S/SEINE	VIRY- CHAT.	EVRY	AUTRES
Effectifs	82369	2500	2124	3339	2192	20 42	1907	1632	29 65	25 80	2010	2 612	2471	5 3995
Quantiers à statuts élevés (groupe 1)	37	18	61	11	31	0	48	24	51	40	7	14	16	43
Quartiers vieux bourgs	9	11	0	23	0	5	1	40	8	7	18	4	0	8
Quartiers vieux centres	5	24	18	18	24	0	19	0	12	0	24	21	0	1
Quartiers ouvriers	9	21	11	48	22	51	16	10	0	26	45	20	0	1
Autres quan, gnoupe 3	36	26	10	0	24	44	17	26	29	27	7	40	84	40

Source : Recensement de population de 1982 dans l'Essonne, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

Exemple de lecture : Corbeil-Essonnes compte 3 339 ménages au recensement au 1/4. Parmi eux 11% vivent dans des quartiers à statuts élevés. 48% dans des quartiers ouvriers.

Structure socioprofessionnelle: beaucoup de retraités à Corbeil-Essonnes, mais surtout, parmi les actifs, le minimum de cadres, d'intermédiaires et le maximum d'ouvriers

Corbeil-Essonnes fait partie, avec Montgeron, Savigny-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois, des communes qui comptent le plus de retraités. Mais ce qui singularise Corbeil-Essonnes est essentiellement la structure socioprofessionnelle de ses chefs de ménage en activité : maximum d'ouvriers (qu'ils soient qualifiés ou non, de type industriel ou artisanal), minimum de cadres et d'intermédiaires. La part des employés ainsi que celle des indépendants est moyenne.

Cette prédominance ouvrière se retrouve à l'intérieur des retraités. C'est à Corbeil-Essonnes que la part des anciens ouvriers parmi eux est la plus élevée.

Loin après Corbeil-Essonnes, c'est à Vigneux-sur-Seine qu'on rencontre le plus de ménages ouvriers et inversement c'est à Brunoy puis à Savigny-sur-Orge et à Viry-Châtillon qu'ils sont le plus minoritaires.

C'est à Brunoy que vivent le plus de cadres, à Savigny-sur-Orge et à Sainte-Geneviève-des-Bois qu'on rencontre le plus d'intermédiaires, à Grigny et à Viry-Châtillon que la part des employés est maximum.

Corbeil-Essonnes fait partie des communes où les actifs sont le moins dans le secteur public au sens large. C'est aussi, après Sainte-Geneviève-des-Bois et Vigneux-sur-Seine, une de celles où les femmes de moins de 60 ans sont les moins actives.

Les femmes actives faisant partie de couples sont, à Corbeil-Essonnes, nettement plus ouvrières et bien moins souvent dans des professions intermédiaires que partout ailleurs.

Lieu de travail : Corbeil-Essonnes n'est pas une banlieue-dortoir

On pourrait juger dans l'absolu que les migrations alternantes sont assez élevées à Corbeil-Essonnes puisqu'environ un actif sur deux quitte la commune pour aller travailler. Si on se place du point de vue comparatif et qu'on considère le taux de migrations alternantes dans les autres communes, on constate alors que les actifs de Corbeil-Essonnes, qu'ils soient hommes ou femmes, sont nettement plus stables que les autres. On pourrait presque parler d'un comportement plus provincial que banlieusard à Corbeil-Essonnes. Quand ils quittent leur commune pour aller travailler, les Corbeil-Essonnois sortent relativement peu de l'Essonne.

Grigny est la commune la plus éloignée de Corbeil-Essonnes pour ce qui est des comportements de migrations alternantes : c'est là que les actifs, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, sont les plus mobiles.

Les ouvriers sortant moins que les autres catégories sociales de leur commune pour se rendre à leur travail, on pourrait penser que si les actifs de Corbeil-Essonnes sont moins mobiles, c'est parce qu'ils sont plus ouvriers. En fait, si on compare les chefs de ménage ouvriers de Corbeil-Essonnes avec les ménages ouvriers des autres communes, la plus grande stabilité des ouvriers de Corbeil-Essonnes demeure.

<u>Trajectoires : plus de natifs du cru à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs</u>

L'Essonne a connu une forte croissance par apport de population extérieure depuis les années 1950. Les ménages dont le chef est né dans l'Essonne ne représentent que 13% des ménages du département. Corbeil-Essonnes constitue une exception puisque 27% des ménages sont natifs du département. Ce fort ancrage local n'empêche que c'est aussi l'une des communes (l'autre étant Grigny) qui compte le plus de ménages de nationalité étrangère (soit 27% contre 21% en moyenne). Les étrangers étant ouvriers plus souvent que les Français, il n'est pas surprenant d'en trouver davantage dans cette commune très ouvrière qu'est Corbeil-Essonnes qu'ailleurs. En fait, les tendances sont les mêmes quand on limite l'étude aux ménages ouvriers uniquement : ceux-ci sont à la fois plus souvent étrangers et plus souvent originaires de l'Essonne.

La forte implantation des ménages soit nés dans l'Essonne, soit nés à l'étranger parmi les habitants de Corbeil-Essonnes, a pour conséquence la présence plus faible qu'ailleurs de natifs de Paris, du reste de l'Ile-de-France ou de province.

Les ménages qui en 1982 résidaient à Corbeil-Essonnes font preuve d'une assez grande stabilité dans leur commune : c'est juste après Draveil, la commune qui compte le plus fort taux de ménages déjà là en 1975. Mais ce n'est pas, et de loin, la commune qui comprend le plus de ménages déjà dans leur logement en 1975. Les ménages de Corbeil-Essonnes ont davantage déménagé à l'intérieur de leur commune entre les deux derniers recensements.

Grigny présente la particularité inverse de Corbeil-Essonnes: les ménages étaient plus rarement déjà dans leur logement, dans la commune ou même dans le département en 1975 que ceux des autres communes. Il est vrai que les habitants de Grigny sont d'origine plus cosmopolite que les autres, 31% sont nés hors France métropolitaine, la moyenne départementale n'est que de 17%.

Age et type de ménage : plus de personnes seules à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

L'âge moyen des chefs de ménage distingue peu les communes les unes des autres, à l'exception de Grigny où il est beaucoup plus bas (l'âge moyen est de 39 ans à Grigny contre de 46 à 49 ans ailleurs). C'est à Grigny qu'il y a le minimum de ménages dont le chef a 60 ans et plus, et le maximum de ménages jeunes (moins de 30 ans).

Si l'âge moyen à Corbeil-Essonnes est proche de celui de l'ensemble du département, c'est en fait parce qu'il y a à la fois un peu plus de ménages jeunes (mais bien moins qu'à Grigny) et un peu plus de ménages âgés (mais pas autant qu'à Savigny-sur-Orge et Montgeron).

Les ménages hors famille qui sont essentiellement des personnes seules, sont plus fréquents à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs, et ceci au détriment des ménages avec enfants. Les ménages sans enfants sont rares à Grigny, les familles monoparentales bien plus répandues qu'ailleurs (elles représentent 10% des ménages contre au plus 6% ailleurs).

C'est aussi à Grigny que les familles avec enfants sont les plus grandes (2,0 enfants de moins de 18 ans en moyenne contre 1,4 à 1,7 ailleurs). Après Grigny, c'est à Corbeil-Essonnes et à Viry-Châtillon que les familles avec enfants sont les plus grandes.

Un parc de logements plus anciens, plus petits et moins confortables à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Le parc de logements est très différent de celui des autres communes.

Avant tout, il est bien plus ancien (29% des logements sont antérieurs à 1915 contre au plus 10% à Montgeron et 43% sont antérieurs à 1948 contre au plus 32% à Montgeron et Savigny-sur-Orge). Cette ancienneté, si elle fait partie du charme de la commune, implique aussi un moindre confort des logements. De plus, les habitations y sont plus souvent petites (inférieures à 4 pièces) qu'ailleurs. La part des logements surpeuplés y est maximum, de même qu'à Grigny. Le cas de Grigny est toutefois différent : les logements sont nettement plus vastes que ceux de Corbeil-Essonnes, c'est même la commune qui a le moins de logements au plus égaux à 3 pièces, et l'une de celles où on trouve le plus de logements au moins égaux à 5 pièces, mais les logements, même s'ils sont plus vastes qu'en moyenne, abritent des familles également plus grandes, ce qui explique le mauvais indice de peuplement dans la commune.

Le paysage urbain de Corbeil-Essonnes présente moins de maisons individuelles que les autres communes, à l'exception de Grigny (26% des ménages de Corbeil-Essonnes vivent dans une maison contre de 40 à 58% ailleurs). Les maisons individuelles sont encore plus rares à Grigny, 9% seulement des ménages y résident. Cette commune-champignon, essentiellement bâtie sur une période courte (87% des logements datent d'entre 1968 et 1974) se compose quasi-exclusivement de grands ensembles.

Corbeil-Essonnes partage avec Grigny la particularité de comprendre bien moins de ménages propriétaires qu'ailleurs. Mais à Grigny, le faible taux de propriétaires se traduit par un très fort taux de ménages locataires HLM (38%, c'est le maximum), alors qu'à Corbeil-Essonnes il se traduit avant tout par un fort secteur locatif libre (27% des ménages, c'est le taux maximum). Le secteur HLM reste important à Corbeil-Essonnes; il loge 31% des ménages contre 19% dans l'ensemble du département.

Corbeil-Essonnes et Evry : de grandes dissemblances

Sur bien des points, Corbeil-Essonnes et Evry comportent des caractéristiques opposées.

Des retraités et une population très ouvrière à Corbeil-Essonnes, peu de retraités et plutôt des cadres et intermédiaires à Evry, où le poids du secteur public est assez fort.

Le taux d'activité féminine est important à Evry, faible à Corbeil-Essonnes. Les femmes de Corbeil-Essonnes sont plus qu'ailleurs ouvrières, alors que celles d'Evry sont beaucoup plus souvent professions intermédiaires et employées.

A Corbeil-Essonnes, les ménages sont souvent originaires du département et implantés depuis longtemps dans la commune. A Evry il sont arrivés depuis 1975 dans la commune et sont peu natifs du département, ils sont beaucoup plus qu'à Corbeil-Essonnes d'origine provinciale.

Les jeunes ménages sont encore plus nombreux à Evry qu'à Corbeil-Essonnes, les ménages d'au moins 60 ans nettement moins fréquents qu'à Corbeil-Essonnes. Peu de ménages isolés à Evry, beaucoup plus de ménages avec famille. Les logements sont anciens à Corbeil-Essonnes, très récents à Evry, les années 1975 à 1982 ayant vu un développement spectaculaire de cette commune qui s'était déjà amorcé dans la période intercensitaire précédente. Il s'agit de logements très confortables, rarement petits et bien moins souvent surpeuplés qu'à Corbeil-Essonnes.

Sur d'autres aspects, Corbeil-Essonnes et Evry se rapprochent un peu.

La non-correspondance habitat-emploi est moins répandue dans ces deux communes qu'ailleurs, les actifs de Corbeil-Essonnes travaillant toutefois davantage sur place que ceux d'Evry (l'écart entre les deux communes est plus grand pour les hommes que pour les femmes).

La part des ménages étrangers, sans être aussi forte à Evry qu'à Corbeil-Essonnes, est toutefois assez élevée, plus que la moyenne du département, ce qui est beaucoup étant donnée la composition sociale de ses habitants qui ne sont pas massivement dans les catégories où on rencontre beaucoup d'étrangers.

Enfin, les maisons individuelles, assez peu répandues à Corbeil-Essonnes par rapport à l'ensemble des villes avec lesquelles on les a comparés, est encore plus faible à Evry (soit 7% des ménages, c'est-à-dire encore moins qu'à Grigny).

Les statuts d'occupation, sans être très opposés, ne sont pas strictement identiques, un peu plus de propriétaires et de locataires HLM à Evry, un peu plus de locataires du secteur libre à Corbeil-Essonnes.

Tableau 7 (début)

COMMUNES AYANT LES MEMES TYPES DE QUARTIERS QUE CORBEIL ESSONNES PLUS EVRY TOUS MENAGES

	ENSEMBLE ESSONNE	ATHIS- MONS	BRUNOY	CORBEIL ESSON.	DRAVEIL	GRIGNY	MONT- GERON	MORSANG S/ORGE	SAVIGNY S/ORGE	STE Genev.	VIGNEUX	VIRY- CHATI	EVRY	AUTRES
Effectifs	82369	2500	2124	3339	2192	2042	1907	1632	2965	2580	2010	2612	2471	54E3
Parmi l'ensemble des chefs de ménages :	•													
% d'actifs	79	78	77	74	75	89	74	81	73	74	76	80	8 8	80
% de retraités	16	18	20	21	20	6	21	15	21	21	18	15	8	16
% d'autres inactifs	4	4	3	5	5	4	5	4	5	5	6	4	4	4
Parmi les chefs de ménage retraités :					İ									
% d'ex-ouvriers	34	36	29	46	38	28	21	45	28	27	35	40	24	34
Parmi les chefs de ménage actifs :				Ì	1									
% d'indépendants	7	7	9	6	8	3	9	9	8	7	7	6	2	8
% de cadres	19	13	23	8	15	11	18	15	17	16	10	12	18	22
♣ d'intermédiaires	25	25	23	18	23	22	23	25	26	26	21	24	29	26
% d'employés	19	20	21	19	21	27	20	17	19	20	23	27	26	17
% d'ouvriers qual. type industriel	11	14	8	19	14	12	11	11	12	12	15	11	10	11
% d'ouvriers qual. type ærtisænæl	10	12	9	15	11	14	13	14	10	11	15	13	9	10
% d'ouvriers non qualifiés	8	9	7	15	8	10	7	9	7	8	9	7	6	7
* d'ouvriers	30	35	24	49	32	36	30	34	30	31	40	30	24	28
% de chômeurs	4	4	3	5	4	6	4	4	4	5	6	3	3	3
å de salariés du public	32	35	35	27	38	30	27	25	33	31	26	46	39	31
Parmi les femmes des couples :														
% d'actives	61	61	57	54	61	62	56	5 9	59	54	57	59	70	62
% de retraitées	18 -	18	19	21	22	7	18	18	24	22	16	14	10	18
* d'autres inactives	82	82	81	79	78	93	82	82	76	78	84	86	90	82
Parmi les femmes actives des couples :				İ	Ì									
% d'indépendantes	5	4	5	5	5	2	6	5	5	5	4	4	1	5
4 de cadres	7	5	8	4	5	4	7	6	7	6	3	5	6	8
% d'intermédiaires	21	19	23	13	21	18	21	21	22	20	17	15	22	22
% d'employées	56	60	57	56	56	62	56	57	56	58	64	64	63	54
% d'ouvrières qualifées type artisanal	2	2	1	4	3	1	1	1	1	1	2	2	1	2
4 d'ouvrières qualifées type industriel	l 2	2	2	1	3	2	2	2	1	2	1	2	2	1
% d'ouvrières non qualifiées	7	8	4	17	7	11	7	7	8	8	9	8	5	7
% femmes actives parmi moins 60 ans	70	71	68	67	73	69	68	68	71	65	66	68	76	71
Lieu de travail des hommes ayant un em														
% même commune	20	19	16	46	22	9	22	15	16	16	17	17	26	
autre commune Essonne	29	19	13	28	23	35	17	34	25	35	19	25	33	
a Paris	22	21	36	11	23	26	28	22	25	25	28	30	21	
% ailleurs	29	41	35	15	32	30	33	29	34	24	36	28	20	28
Lieu de travail des femmes ayant un em					1									
% même commune	29	30	29	52	39	16	29	19	26	25	22	29	43	
% autre commune Essonne	31	18	13	31	21	36	16	43	25	35	22	27	27	
å à Paris	24	28	37	11	26	32	35	25	30	30	41	30	19	
* ailleurs	15	25	21	6	14	15	19	13	20	10	16	14	10	16
Lieu de naissance des chefs de ménage														
* nés dans l'Essonne	13	12	7	27	12	8	9	12	10	10	8	13	9	
% nés à Paris	18	18	21	10	20	16	21	20	21	22	22	15	15	
% nés ailleurs en Ile-de-France	13	11	16	10	12	11	17	12	12	12	15	10	11	
% nés en province	38	40	40	31	40	34	39	36	41	37	34	40	41	
% nés dans DOM TOM	2	2	2	2	2	7	1	1	1	2	3	3	4	
a nés à l'étranger	15	17	14	20	14	24	14	19	14	16	17	19	21	14

Tableau 7 (suite et fin)

COMMUNES AYANT LES MEMES TYPES DE QUARTIERS QUE CORBEIL ESSONNES PLUS EVRY
TOUS MENAGES

	ENSEMBLE ESSONNE		BRUNOY	CORBEIL	DRAVEIL	GRIGNY	MONT- Geron	MORSANG S/ORGE	SAVIGNY S/ORGE	STE Genev.	VIGNEUX	VIRY- CHATI	EVRY	AUTRES
Nationalité des chefs de ménage :										•				
% de Français	89	88	90	83	90	83	89	85	90	88	8 6	88	87	90
% de Portugais	3	4	3	6	3	4	4	5	2	4	4	3	2	3
% d'Algériens, Marocains, Tunisiens	2	3	2	5	2	5	1	2	2	3	4	2	3	2
Localisation du C.M. en 1975 :					İ									
% même logement	51	55	52	53	58	37	57	57	60	57	57	53	25	51
% autre logt. même commune	11	12	11	19	15	11	13	12	10	13	14	13	10	10
% ailleurs en France Métropolitaine	3 6	31	35	25	24	45	28	29	28	28	27	32	60	37
% milleurs hors France Métopolitaine	2	2	2	3	2	8	2	3	2	2	2	2	4	2
% même commune	62	67	63	7 2	74	48	71	68	71	70	71	65	35	61
% déjà en Essonne	76	77	72	82	84	63	79	82	81	83	78	76	62	75
Age du chef de ménage :														
Age moyen du chef de ménage	46	47	48	47	48	39	49	47	49	49	47	46	40	46
% de moins de 30 ans	15	17	13	18	14	27	13	13	13	14	15	17	27	14
% de 60 ans et plus	20	21	24	25	24	8	27	19	26	25	21	19	10	20
Types de ménages :														
% de ménages sans familles	20	23	2 2	27	22	20	23	15	23	21	17	20	19	19
% de couples sans enfants	25	27	28	26	27	18	29	26	30	27	26	24	21	24
% de familles monoparentales	5	6	4	5	6	10	5	5	5	5	5	6	8	5
% de couples avec enfants	50	44	46	42	45	52	44	54	43	46	51	49	52	52
Nombre moyen d'enfants - 18 ans :				72		V L		•		••	V 1	•/	32	72
Parmi ensemble des ménages	0,88	0,74	0,79	0,82	0,76	1,21	0,72	0,94	0,65	0,84	0,99	0,84	1,02	0,89
Parmi familles avec enfants	1,59	1,49	1,57	1,75	1,47	1,95	1,48	1,59	1,37	1,61	1,74	1,51	1,70	1,58
Date de fin de construction :	1,07	1,7/	1,57	1,75	1,47	1,75	1,40	1,57	1,57	1,01	1,74	1,51	1,70	1,50
3 avant 1871	5	1	3	9	2	1	2	1	2	0	0	1	1	7
3 1871-1914	6	4	6	19	7	1	7	1	2	1	3	3	1	6
1915-1948	11	20	18	14	22	0	22	12	28	20	19	15	0	9
* 1949-1961	15	35	17	8	18	3	21	20	26	26	16	31	11	13
* 1962-1967	17	16	11	15	19	2	23	28	20	18	37	13	6	17
3 1968-1974	30	20	33	26	22	87	15	28	15	27	18	30	34	31
1975 et après	15	5	13	8	11	6	9	9	7	8	7	7	47	17
% avant 1915	11	,	9	29	٥	4	10	•		4	,	,	•	47
* avant 1948	23	24	27	43	9 30	1	10	3	4	1	3	3	2	13
- GVGHL 1740	23	24	27	43	30	2	32	15	32	21	23	19	3	22
% de maisons individuelles	47	40	48	26	46	9	54	58	58	49	49	35	7	51
Statut d'occupation :														
Propriétaire (ou accédant)	54	41	57	35	48	34	54	61	61	52	44	45	41	58
Locataire secteur libre	19	18	20	27	20	24	18	16	18	18	15	16	18	19
Locataire HLM	19	30	17	31	23	38	23	18	13	24	35	28	36	15
Autres cas	8	11	7	7	9	4	5	6	8	7	6	11	5	8
Taille et confort des logements :	-						-	-	-	•	-		•	-
% de 3 pièces au plus	47	57	46	65	51	44	45	45	53	50	47	54	48	44
t de 5 pièces au plus	24	14	24	13	20	24	23	22	20	19	19	17	17	26
de logements surpeuplés	14	17	13	20	16	20	13	15	13	15	16	15	11	14
logements sans confort	6	6	4	11	7	1	7	5	5	4	5	5	1	6
de logements avec tout confort	84	83	84	74	83	95	84	87	84	88	85	85	96	84

Exemples de lecture : Sur 100 chefs de ménage à Corbeil-Essonnes, 83% sont Français, 18% ont moins de 30 ans.

Sur 100 logements à Corbeil, 9% datent d'avant 1871.

Source : Recensement de population de 1982 dans l'Essonne, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

ANNEXE A LA DEUXIEME PARTIE

CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DES LOGEMENTS DE TOUTES LES SECTIONS CADASTRALES DE CORBEIL-ESSONNES

_	ladieau	8	•	et centres" de Corbeil-Essonnes	Page	61
-	Tableau	9		Sections cadastrales des quartiers "ouvriers" de Corbeil-Essonnes	Page	63
_	Tableau	10		Sections cadastrales des quartiers "plus aisés" de Corbeil-Essonnes	Page	65

Note: On a écarté de ces tableaux les résultats détaillés portant sur les sections comptant moins de 20 ménages au recensement de population, sondage au quart, les pourcentages calculés sur d'aussi faibles effectifs étant peu significatifs d'un tel sondage.

<u>Tableau 8</u> (début)

SECTIONS CADASTRALES VIEUX BOURGS ET CENTRES DE CORBEIL ESSONNES

Sections Type	ENSEMBLE	AD 212	AE 212	AH 211	AK 211	AL 211	AM 21 2	A 0 212	AP 212	B D 212	BH 211	BK 211	BL 211	B 0 211	BF 211
							_							211	211
Effectifs	1372	84	129	84	57	171	167	93	52	46	77	96	112	122	63
Parmi l'ensemble des chefs de ménages															
% d'actifs	67	60	66	74	75	69	53	55	62	63	82	73	73	71	70
* de retraités	28	35	29	17	18	26	37	41	3 3	30	17	23	24	25	29
% d'autres inactifs	5	6	5	10	7	5	10	4	6	7	1	4	3	3	2
Parmi les chefs de ménage retraités :															
% d'ex-ouvriers	45	34	47	7	50	3 6	40	42	59	43	54	73	41	58	56
<u>Parmi les chefs de ménage actifs</u> :															
% d'indépendants	9	10	9	15	12	13	6	12	16	7	6	9	7	6	2
% de cadres	10	16	5	8	19	7	14	10	28	21	13	3	6	6	18
% d'intermédiaires	19	24	20	18	14	17	15	20	19	10	30	29	17	14	18
% d'employés	17	16	18	18	7	22	26	20	9	24	11	9	15	20	16
% d'ouvriers qual. type industriel	18	10	19	19	19	13	17	22	9	21	24	23	20	18	23
% d'ouvriers qual, type artisanal	13	14	18	8	5	13	16	12	9	17	13	11	13	15	9
% d'ouvriers non qualifiés	14	10	12	15	26	16	7	6	9	0	3	17	22	22	14
% d'ouvriers	45	34	48	42	49	42	40	39	28	38	40	51	55	5 5	45
% de chômeurs	5	6	12	6	0	2	2	6	6	10	2	7	6	8	5
% de salariés du public	25	28	39	19	23	17	23	27	17	35	27	23	18	27	31
Parmi les femmes des couples :															
% d'actives	54	49	64	58	58	63	44	45	43	50	69	57	35	61	53
% de retraitées	30	24	30	23	29	28	47	35	33	41	18	30	26	21	17
% d'autres inactives	70	76	70	77	71	72	53	65	67	59	82	70	74	79	83
Parmi les femmes actives des couples :															
% d'indépendantes	9	4	6	27	11	17	5	10	17	0	8	5	9	4	7
% de cadres	5	8	6	0	5	7	2	7	22	0	5	0	4	2	7
% d'intermédiaires	15	13	17	3	16	13	12	17	22	12	22	17	9	18	15
% d'employées	50	63	46	50	37	43	61	47	33	59	54	42	52	62	52
t d'ouvrières qualifées type artisanal	4	4	4	3	5	2	2	3	0	12	3	10	4	0	4
d'ouvrières qualifées type industriel	1	0	0	13	0	0	0	3	0	0	0	0	0	4	0
t d'ouvrières non qualifiées	16	8	21	3	26	18	17	13	6	18	8	25	22	9	15
% femmes actives parmi moins 60 ans	71	64	79	76	76	80	70	69	63	68	77	71	51	71	70
Lieu de travail des hommes ayant un emp	oloi :														
% même commune	53	41	46	59	51	53	45	69	54	52	47	49	60	51	66
* Butre commune Essonne	25	24	26	22	32	27	32	9	18	22	22	27	27	32	11
à à Paris	8	15	12	2	3	7	8	2	7	13	20	7	6	6	11
ailleurs	14	20	15	16	14	13	15	20	21	13	11	17	7	12	13
<u>Lieu de travail des femmes ayant un emp</u>	oloi :												-		
même commune	61	70	60	69	42	71	55	68	79	59	53	57	52	57	47
autre commune Essonne	25	22	22	26	38	18	35	21	5	29	28	29	24	24	37
à Paris	9	4	13	6	17	6	5	9	11	12	9	12	14	10	7
ailleurs	5	4	5	0	4	5	5	3	5	0	ģ	2	10	10	10
Lieu de naissance des chefs de ménage :	-			-		-	-	-	-		•	Ī			
nés dans l'Essonne	32	27	30	21	26	29	37	43	42	3 7	19	29	30	41	24
nés à Paris	9	2	8	13	18	9	10	8	13	13	12	7	7	7	11
nés ailleurs en Ile-de-France	12	12	12	12	14	13	9	11	10	13	13	10	13	13	10
nés en province	31	38	29	31	21	27	28	31	31	28	42	30	35	26	35
nés dans les DOM-TOM	1	1	Ô	1	Ô	2	1	Ď	0	0	0	0	0	0	2
nés à l'étranger	16	19	20	21	21	20	15	8	4	9	14	23	15	12	19

<u>Tableau 8</u> (suite et fin)

SECTIONS CADASTRALES VIEUX BOURGS ET CENTRES DE CORBEIL ESSONNES

86 11 0	212	211	211	211	212	212	212	212	211	211	211	711	
11											441	211	211
11													
	83	82	84	82	87	92	100	93	90	76	88	93	87
n	7	10	11	8	5	2	0	0	5	8	7	3	6
U	4	2	0	4	2	2	0	0	0	7	0	1	0
64	57	52	53	56	64	74	83	72	66	63	62	53	71
19	16	18	12	21	20	12	10	15	18	18	22	29	10
15	26	23	33	21	16	14	8	13	13	20	16	16	19
1	2	7	2	2	0	0	0	0	3	0	0	2	0
83	73	70	65	77	84	86	92	87	84	80	84	82	81
86	87	76	81	86	90	91	94	91	90	90	90	89	94
51	50	47	48	49	54	57	57	53	48	49	49	48	53
13	16	25	23	17	14	8	0	11	10	9	20	20	11
37	35	27	26	30	43	46	46	39	19	25	30	28	32
		٦.	٦.			-	•	-			_		
39	40	37	39	38	42	25	19	26	27	24	38	30	19
27	26	30	23	26	32	43	42	33	19	34	21	28	49
2	2	1	4	6	2	3	0	0	3	3	4	9	(
31	32	32	35	30	25	29	38	41	51	39	37	33	32
••	••	*-	•						-	•			
0.40	0.47	0.39	0.49	0.47	0.40	0,46	0.46	0.52	0.68	0.66	0.59	0.69	0.40
	1,36												
-,	2,00	2,10	-,	1,01	.,	•, ••	-,	-,	-,	-,	-,	-,	-,-
13	32	35	32	23	8	5	0	2	1	6	21	3	10
12	35	21	23	46	49	44	79	22	21	18	27	25	- 8
27	16	18	7	14	32	37	21	26	13	29	31	1	19
15	4	1	14	2	2	9	-1	20	8	13	11	6	10
8	4	23	0	1	0	2	0	20	8	9	3	61	4:
24	9	2	23	13	8	2	n	9	45	8	5	6	
	,	•			·	-		,	~~		•	-	·
0	0	0	2	2	0	1	0	2	4	17	3	0	(
25	67	56	54	69	57	49	79	24	22	24	47	28	1
52	83	74	61	83	89	86	100	50	35	53	79	29	3
72	00	/4	01	55	U 7	50	100	30	55	50	,,		J
38	20	17	26	23	28	62	98	74	39	70	38	11	7
46	26	21	44	37	37	68	87	74	69	74	38	14	6
50	56	54	46	49	40	22	10	13	29	20	47	23	2
0	5	0	4	6	14	1	0	0	0	0	7	5 5	ı
4	14	25	7	8	8	10	4	13	3	6	8	8	
63	79	77	70	73	72	61	52	70	61	55	74	70	4
		8	18	13		25	33	15		29	9		3
						_	4				_		1
							i						•
			-										7
	63 11 15 25 49	11 11 15 26 25 27	11 11 8 15 26 40 25 27 23	11 11 8 18 15 26 40 30 25 27 23 19	11 11 8 18 13 15 26 40 30 26 25 27 23 19 28	11 11 8 18 13 17 15 26 40 30 26 11 25 27 23 19 28 18	11 11 8 18 13 17 25 15 26 40 30 26 11 8 25 27 23 19 28 18 17	11 11 8 18 13 17 25 33 15 26 40 30 26 11 8 4 25 27 23 19 28 18 17 10	11 11 8 18 13 17 25 33 15 15 26 40 30 26 11 8 4 11 25 27 23 19 28 18 17 10 17	11 11 8 18 13 17 25 33 15 13 15 26 40 30 26 11 8 4 11 10 25 27 23 19 28 18 17 10 17 10	11 11 8 18 13 17 25 33 15 13 29 15 26 40 30 26 11 8 4 11 10 17 25 27 23 19 28 18 17 10 17 10 18	11 11 8 18 13 17 25 33 15 13 29 9 15 26 40 30 26 11 8 4 11 10 17 26 25 27 23 19 28 18 17 10 17 10 18 27	11 11 8 18 13 17 25 33 15 13 29 9 15 15 26 40 30 26 11 8 4 11 10 17 26 16 25 27 23 19 28 18 17 10 17 10 18 27 5

Source : Recensement de population de 1982 à Corbeil-Essonnes, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

<u>Tableau 9</u> (début)

SECTIONS CADASTRALES OUVRIERES DE CORBEIL-ESSONNES

				ΑI	AS	AT	BC	BE	B
Type de quartier		342	341	342	342	342	342	342	34:
Effectifs	1606	430	185	142	291	173	97	110	169
Parmi l'ensemble des chefs de ménages	:								
% d'actifs	81	90	77	77	73	83	81	83	75
% de retraités	14	6	15	15	20	15	14	15	22
<pre>\$ d'autres inactifs</pre>	5	4	8	8	7	2	4	2	
Parmi les chefs de ménage retraités :						_		_	
d'ex-ouvriers	51	46	57	86	47	31	43	47	5
Parmi les chefs de ménage actifs :									•
å d'indépendants	3	2	2	2	5	1	ع	0	
% de cadres	4	2	2	6	8	2	4	5	
d'intermédiaires	16	11	23	20	17	17	16	14	1
d'employés	21	22	30	17	16	22	19	24	2
d'ouvriers qual, type industriel	21	19	15	21	20	21	27	27	2
d'ouvriers qual, type artisanal	18	21	17	12	15	20	10	18	2
d'ouvriers non qualifiés	19	23	12	22	20	17	16	11	1
d'ouvriers	57	63	44	55	54	57	53	56	6
de chômeurs	6	7	4	5	7	4	3	3	U
de salariés du public	28	32	40	20	22	28	26	24	2
Parmi les femmes des couples :	20	J 2	40	20	22	20	20	24	2
d'actives	53	49	56	56	55	52	59	44	r
de retraitées	12	47		50 5			• /	61	5
		_	21	•	20	22	10	10	1
d'autres inactives	88	9 6	79	95	8 0	78	90	90	8
Parmi les femmes actives des couples :	•				_				
d'indépendantes	2	1	1	2	3	1	5	0	
de cadres	2	1	4	4	4	0	2	0	
d'intermédiaires	10	6	12	18	7	6	16	17	1
d'employées	60	68	60	57	53	65	5 5	71	3
d'ouvrières qualifées type artisanal	4	1	7	4	4	3	5	0	
d'ouvrières qualifées type industrie	1 2	1	3	4	1	1	2	0	
d'ouvrières non qualifiées	21	23	12	10	28	23	16	13	3
femmes actives parmi moins 60 ans	63	55	71	64	67	63	67	72	6
ieu de travail des hommes ayant un emp	oloi :								
même commune	41	33	44	33	49	41	36	54	4
autre commune Essonne	31	30	23	38	28	31	41	29	4
à Paris	13	20	16	14	6	13	6	6	1
ailleurs	15	17	17	14	17	15	17	11	•
<u>ieu de travail des femmes ayant un emp</u>	oloi :								
même commune	46	34	42	39	53	56	53	62	5
autre commune Essonne	34	33	41	35	28	29	41	33	4
à Paris	12	23	11	14	10	10	4	2	2
ailleurs	7	10	6	12	9	4	2	3	į
ieu de naissance des chefs de ménage :									
nés dans l'Essonne	23	12	26	26	30	22	32	28	30
nés à Paris	9	10	12	6	8	5	12	12	11
nés milleurs en Ile-de-France	9	7	16	15	7	8	5	6	9
nés en province	28	24	31	23	29	39	30	35	25
nés dans les DOM TOM	4	8	1	1	2	5	1	1	- 4
nés à l'étranger	26	39	15	29	24	22	20	18	21

<u>Tableau 9</u> (suite et fin)

SECTIONS CADASTRALES OUVRIERES DE CORBEIL-ESSONNES

Section Type de quartier	ENSEMBLE	AB 342	AC 341	AI 342	AS 342	AT 342	BC 342	BE 342	8M 342
Nationalité des chefs de ménage :	- · ·								
t de Français	77	65	87	75	79	79	82	88	80
* de Portugais	7	9	3	14	9	4	5	4	7
% d'Algériens, Marocains, Tunisiens	8	15	3	1	ý 9	8	5	1	5
Localisation du C.M. en 1975 :	·		·	•	,		•	-	
% même logement	45	33	43	40	61	46	53	51	46
autre logt. même commune	20	17	19	18	19	18	28	25	27
ailleurs en France Métropolitaine	30	41	36	36	18	33	18	21	27
ailleurs hors France Métopolitaine	4	9	2	6	2	3	2	3	1
* même commune	65	50	62	58	80	64	80	76	72
% déjà en Essonne	77	66	79	74	89	73	85	85	82
Age du chef de ménage :									
Age moyen du chef de ménage	43	39	44	44	47	42	45	45	4
the moins de 30 ans	22	27	21	24	16	28	10	23	1
% de 60 ans et plus	17	8	19	19	22	15	13	21	2
Types de ménages :	-	•	-						
% de ménages sans familles	22	17	26	32	27	20	20	18	2
de couples sans enfants	22	17	25	20	22	31	25	19	2
3 de familles monoparentales	7	6	9	6	9	3	4	10	_
the couples avec enfants	49	61	41	42	42	46	52	53	4
Nombre moyen d'enfants - 18 ans :					_				
Parmi ensemble des ménages	1,12	1,60	0,85	0,91	0,98	0,90	0,94	1,03	1,0
Parmi familles avec enfants	1,99	2,41	1,73	1,90	1,90	1,82	1,67	1,64	1,8
Date de fin de construction :	- ,	-,	-,	-,	-,	-,	-,	-,	-,-
% avant 1871	6	0	0	12	6	16	13	0	
3 1871-1914	10	3	1	22	6	20	27	18	6
3 1915-1948	8	3	11	34	6	2	3	3	8
3 1949-1961	8	0	4	1	25	29	Ô	0	1
\$ 1962-1967	17	0	42	2	25	26	1	66	1
1968-1974	41	83	20	4	27	4	49	13	67
% 1975 et après	10	10	22	26	5	3	6	0	10
% avant 1915	16	3	1	34	12	36	40	18	14
\$ avant 1948	23	7	12	68	18	38	43	21	21
% de maisons individuelles	11	1	18	3	18	19	24	8	6
Statut d'occupation :									
Propriétaire (ou accédant)	20	6	3 6	30	31	18	27	9	14
Locataire secteur libre	20	14	15	38	14	31	41	26	9
Locataire HLM	55	79	42	26	48	48	21	63	72
Autres cas	5	2	6	6	7	2	11	2	5
Taille et confort des logements :									
% de 3 pièces au plus	65	60	59	64	70	8 0	60	54	69
% de 5 pièces au plus	8	10	10	9	5	8	10	8	9
% de logements surpeuplés	23	26	24	27	24	18	13	13	27
% logements sans confort	4	3	3	15	5	0	11	2	2
% de logements avec tout confort	86	93	92	64	79	91	7 7	96	91

Source : Recensement de population de 1982 à Corbeil-Essonnes, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

Tableau 10 (début)

SECTIONS CADASTRALES DES QUARTIERS "PLUS AISES" DE CORBEIL ESSONNES

Sections	ENSEMBLE	AN	AX	AZ	BP
Туре		122	112	122	123
					123
Effectifs	361	148	80	51	39
Parmi l'ensemble des chefs de ménages :					
% d'actifs	75	74	88	73	64
% de retraités	22	20	13	25	33
% d'autres inactifs	3	5	0	23	3
Parmi les chefs de ménage retraités :	J	,	Ū	L	J
% d'ex-ouvriers	30	33	40	15	23
Parmi les chefs de ménage actifs :	30	33		10	23
% d'indépendants	8	5	6	11	12
% de cadres	17	20	13	14	24
% d'intermédiaires	30	28	34	30	20
% d'employés	16	18	20	16	8
% d'ouvriers qual. type industriel	15	15	16	19	16
% d'ouvriers qual. type artisanal	7	6	9	8	8
% d'ouvriers non qualifiés	6	7	3	3	12
% d'ouvriers	28	28	27	30	36
% de chômeurs	3	2	6	0	4
% de salariés du public	29	31	20	32	38
Parmi les femmes des couples :					
% d'actives	58	55	63	61	55
% de retraitées	27	26	25	23	46
% d'autres inactives	73	74	75	77	54
Parmi les femmes actives des couples :					
% d'indépendantes	3	5	2	0	0
% de cadres	5	9	2	0	0
% d'intermédiaires	22	20	15	20	25
% d'employées	59	57	67	50	63
% d'ouvrières qualifées type artisanal	5	2	7	10	13
% d'ouvrières qualifées type industriel	1	0	0	5	0
% d'ouvrières non qualifiées	6	7	5	15	0
% femmes actives parmi moins 60 ans	73	72	75	69	77
Lieu de travail des hommes ayant un emplo	<u>i</u> :				
% même commune	50	47	45	50	43
% autre commune Essonne	24	24	29	26	30
% à Paris	13	15	7	12	13
% ailleurs	13	14	20	12	13
Lieu de travail des femmes ayant un emplo					
% même commune	49	55	40	52	35
% autre commune Essonne	33	23	50	30	53
% à Paris	11	14	0	17	12
% ailleurs	6	9	10	0	0
Lieu de naissance des chefs de ménage :	0.5	^^	0.5		
<pre>% nés dans l'Essonne % nés à Paris</pre>	25	20	27	24	28
	14	17	10	18	10
% nés ailleurs en Ile-de-France	9	9	10	8	10
% nés en province % nés dans les DOM-TOM	41	39	44	39	49
% nés à l'étranger	0	0	0	0	0
o nes a I ettanger	11	16	9	12	3

<u>Tableau 10</u> (suite et fin)

SECTIONS CADASTRALES AUTRES DE CORBEIL ESSONNES

Sections Type	ENSEMBLE	AN 122	AX 112	AZ 122	B: 12
Nationalité des chefs de ménage :		•	•	• •	
% de Français	93	91	94	92	9
% de Portugais	3	5	1	4	
% d'Algériens, Marocains, Tunisiens	0	1	0	0	
Localisation du C.M. en 1975 :					
% même logement	56	48	55	69	4
% autre logt. même commune	15	21	14	12	1
% ailleurs en France Métropolitaine	29	30	31	20	3
% ailleurs hors France Métopolitaine	0	1	0	0	
% même commune	71	69	69	80	6
% déjà en Essonne	84	78	86	92	9
Age du chef de ménage :					
Age moyen du chef de ménage	48	46	42	52	5
% de moins de 30 ans	15	18	24	6	
% de 60 ans et plus	27	24	15	31	3
Types de ménages :					
% de ménages sans familles	22	26	14	31	2
% de couples sans enfants	31	32	31	25	3
% de familles monoparentales	5	5	6	4	
% de couples avec enfants	42	37	49	39	4
Nombre moyen d'enfants - 18 ans :		- '			_
Parmi ensemble des ménages	0,71	0,64	0,91	0,55	0,6
Parmi familles avec enfants	1,52	1,52	1,66	1,27	1,5
Date de fin de construction :	-,	-, -,	-, ••	_,	_, _
% avant 1871	4	80	0	2	
% 1871-1914	14	263	2	12	
% 1915-1948	16	206	4	16	2
% 1949-1961	11	66	7	20	1
% 1962–1967	20	143	46	10	1
\$ 1962-1967 \$ 1968-1974	15	06	31	24	_
% 1968-1974 % 1975 et après	20	266	9	18	3
a 1312 er abrez	20	200	J	10	3
% avant 1915	18	343	2	14	
% avant 1948	34	549	6	29	2
% de maisons individuelles	47	254	24	82	8
Statut d'occupation :					
Propriétaire (ou accédant)	59	430	49	84	7
Locataire secteur libre	24	450	14	4	•
Locataire HLM	8	00	32	6	
Autres cas	9	110	5	6	1
Taille et confort des logements :	,	110	J	v	_
% de 3 pièces au plus	52	619	40	55	4
% de 5 pièces au plus % de 5 pièces au plus	21	184	19	18	3
% de logements surpeuplés	11	143	4	14	1
	6	70	5	6	1
% logements sans confort					
% de logements avec tout confort	79	710	90	76	8

<u>Source</u>: Recensement de population de 1982 à Corbeil-Essonnes, ensemble des ménages ordinaires, sondage au 1/4 - Exploitation CREDOC/MPES.

TROISIEME PARTIE

L'ENQUETE ESSONNE :

PRINCIPAUX RESULTATS ET PARTICULARITES DE CORBEIL-ESSONNES

- RESUME -

Plus de 1000 familles de l'Essonne ont répondu à un long questionnaire portant sur l'origine géographique et familiale, la vie professionnelle, les trajectoires de logement, les modes de vie et les enfants.

Le <u>Chapitre I</u> est une présentation générale des thèmes de l'enquête et du plan de sondage. Celui-ci est particulièrement original puisqu'il repose sur la typologie exposée dans la première partie. Cinq types de quartiers, dont deux typiques de Corbeil-Essonnes, ont été sélectionnés. L'un des objectifs de l'enquête est de comparer les réponses d'un même groupe social selon leur quartier de résidence. Une soixantaine de répondants résident à Corbeil-Essonnes.

Les <u>Chapitres II à V</u> retracent à grands traits les principaux enseignements de l'enquête qui a déjà fait l'objet d'un rapport CREDOC en janvier 1987 et analysent les particularités des réponses des habitants de Corbeil-Essonnes par rapport à celles de personnes habitant ailleurs dans des quartiers socialement comparables.

Le <u>Chapitre II</u> traite les thèmes : origine géographique et familiale, relations domicile-travail. On dispose ici de bien plus de renseignements que dans le recensement de la population, les résultats permettent de confirmer les tendances mises en évidence dans la deuxième partie. Les Corbeillois - surtout ceux des "vieux centres" - sont plus souvent implantés depuis plusieurs générations dans la commune, et vivent près de leurs parents, ils sont davantage d'ascendance ouvrière. Ils ont une vie plus "provinciale", reviennent manger chez eux le midi, et passent moins de temps à se rendre à leur travail.

Le <u>Chapitre III</u> est consacré au logement actuel. Certaines informations sont inédites : celles ayant trait à l'accès au logement. Notons que le bouche-à-oreille pour savoir que le logement était à vendre est plus fréquent parmi les propriétaires de Corbeil-Essonnes que parmi les autres propriétaires de quartiers semblables. Le plus intéressant est sûrement ces résultats sur les ménages en HLM. Ceux de Corbeil-Essonnes ont moins souvent choisi de venir dans leur commune que les autres, ils sont davantage arrivés dans leur logement par une filière extra-professionnelle (fichier des mal-logés en particulier), et veulent davantage déménager

Le <u>Chapitre IV</u> sur les <u>équipements</u> collectifs et <u>équipements</u> ménages fait ressortir des comportements d'achats spécifiques des Corbeillois, fidèles à leur marché et clients plus sélectifs des grandes surfaces.

Le <u>Chapitre V</u> traite pour la première fois des informations sur les **enfants** dans l'enquête Essonne. On a traité systématiquement des questions sur la fréquentation des cantines, des centres de loisirs et les vacances pour analyser les facteurs favorisant l'usage de ces équipements parfois gérés à un niveaux municipal.

TROISIEME PARTIE

L'ENQUETE ESSONNE :

PRINCIPAUX RESULTATS ET PARTICULARITES DE CORBEIL-ESSONNES

CHAPITRE I - PRESENTATION GENERALE

L'enquête Essonne a fait l'objet d'un rapport CREDOC en Janvier 1987 : "Espace et Modes de vie - L'enquête Essonne 1985-1986". On résume ici ses caractéristiques principales.

Le champ de l'enquête

Une enquête par questionnaire auprès de 1 067 ménages de l'Essonne a été réalisée en collaboration avec la Direction Régionale de l'INSEE entre décembre 1985 et juin 1986. Les ménages interrogés ont tous au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer. Leur personne de référence est soit salariée (non agricole), soit profession libérale, soit à la recherche d'un emploi. La relativement faible taille de l'échantillon nous a conduit à écarter du champ de l'enquête des ménages aux caractéristiques plus hétérogènes : agriculteurs, salariés agricoles, artisans, commerçants, industriels, inactifs (retraités ou non), ménages sans enfant.

Cinq strates géographiques retenues

L'analyse de l'ensemble de la structure sociale des quartiers et communes, présentée dans la première partie, nous a permis de retenir cinq strates géographiques qui, par leurs profils socioprofessionnels bien différents, rendent compte de la diversité du département.

Deux strates appartiennent au groupe des statuts élevés. L'une, composée des types 112 et 121, comprend des habitants des classes moyennes ou supérieures à statut privé. L'autre, composée du type 132, héberge plutôt des ménages des classes supérieures des branches de pointe, des enseignants du supérieur et des chercheurs.

La troisième strate est constituée du type 212 "vieux centres" à forte proportion de petits commerçants, ouvriers et anciens ouvriers à la retraite. Sept sections cadastrales de Corbeil-Essonnes sont rattachées à ce type, qui a déjà été décrit dans la Première Partie.

Les deux autres strates appartiennent au groupe 3 (à forte représentation de ménages jeunes, d'employés du public, le parc HLM y est important).

Ces deux strates sont assez différentes l'une de l'autre. L'une d'entre elles est issue du type 313 "type classes moyennes salariées" qui comporte de nombreux employés de la fonction publique et d'employés administratifs d'entreprise. L'autre strate est la réunion de deux types de quartiers présents à Corbeil-Essonnes (et à ce titre exposés en détail dans la première partie) : le 341 "habitat ouvrier jeune" et le 342 "quartiers ouvriers moins récents".

Un plan de sondage original

Le but de l'enquête Essonne est de comparer les ménages d'un même groupe social - leur situation, leurs pratiques - selon la composition sociale de leur lieu de résidence. Cette comparaison suppose qu'on dispose d'effectifs suffisants de cadres par exemple, ou d'ouvriers, dans chacune des strates géographiques étudiées. Pour cela on a adopté un plan de sondage très original par rapport aux enquêtes habituelles : on a cherché à obtenir le même effectif de cadres et professions libérales, puis d'intermédiaires, enfin d'employés et ouvriers avec respectivement un, deux et trois enfants et plus dans chacune des cinq strates géographiques.

On se doute qu'il est assez difficile de trouver des cadres par exemple dans des quartiers et communes qui se caractérisent par leur déficit dans ces catégories. La mise en oeuvre de cette problématique a été possible grâce à la collaboration de la Direction Régionale de l'INSEE qui a pu, à partir des bulletins individuels du Recensement de Population, tirer au sort les ménages sondés (1).

Le recours à la Direction Régionale de l'INSEE pour réaliser l'enquête a entraîné une contrainte supplémentaire : l'INSEE définit un échantillon-maître après chaque recensement qui est la réserve de logements dans laquelle l'institut puisera pour toutes ses enquêtes nationales. Cet échantillon-maître est localisé dans certains quartiers et communes afin de minimiser les déplacements des enquêteurs. A titre d'exemple, plus du quart des logements de Corbeil-Essonnes font partie de l'échantillon-maître. Pour réduire le risque d'enquêter plusieurs fois les mêmes ménages, l'INSEE réserve l'échantillon-maître pour ses propres enquêtes.

Les thèmes du questionnaire "Origine géographique et familiale, vie professionnelle, logement et mode de vie"

Le premier chapitre du questionnaire permet de connaître l'origine géographique des personnes : lieu d'enfance de leurs parents, d'eux-mêmes, caractérisation succincte du logement d'enfance et des origines sociales (niveau d'études et professions des parents, métiers des grands-parents).

La fréquence des contacts avec les parents et les frères et soeurs, ainsi que la nature des échanges de service quand ils existent, sont abordés ici.

⁽¹⁾ L'échantillon obtenu n'est pas strictement identique à l'échantillon théorique, plus de trois ans s'étant écoulé depuis la date du recensement, malgré le suivi quotidien du remplissage des strates par l'INSEE. Les changements de situation ne se sont pas toujours compensés. Tous les détails sont exposés dans la première partie du rapport CREDOC sur l'enquête ESSONNE.

Le deuxième chapitre porte sur la situation professionnelle passée et présente. De même que pour le premier chapitre, s'il ne s'agit pas d'une famille monoparentale, les informations sont connues pour les deux membres du couple.

Scolarité et entrée dans la vie active sont les thèmes de départ du chapitre. Pour les personnes en activité professionnelle, de nombreuses questions sur l'entreprise, les conditions de travail, les horaires, les avantages sociaux, les perspectives de carrière, permettent de mieux cerner l'emploi. L'articulation habitat-emploi est abordée à travers les informations sur le trajet domicile-travail et sur le lieu où est pris le repas du midi (domicile, cantine, etc.).

Le troisième chapitre, sur le logement, est le plus développé. Les informations sont assez détaillées sur le logement précédent, encore plus complètes sur le logement actuel. En particulier, on s'intéresse au passage entre le logement antérieur et le logement actuel, aux filières d'informations mobilisées, aux alternatives envisagées, au degré de liberté par rapport au choix du logement, aux modes de financement.

Les deux chapitres suivants portent sur les modes de vie : confort et équipement du logement, espace disponible, outillage, insertion dans des réseaux d'entraide pour les activités de bricolage au sens large (travaux dans le logement, entretien et réparation de la voiture ou d'appareils ménagers, jardinage...), équipement du quartier en transports en commun, magasins, comportements d'achats (par rapport aux grandes surfaces, aux marchés, aux produits surgelés), activités de loisirs tant domestiques qu'extérieures.

Enfin, le dernier chapitre est consacré aux enfants : pour chacun d'entre eux, on connaît leur activité professionnelle éventuelle, leur scolarisation actuelle ou passée, les activités de loisirs, l'usage de certains équipements collectifs (cantine, centre aéré, colonies par exemple), les modes de garde pour les plus petits.

La plupart des résultats de l'enquête Essonne ont été exposés dans le rapport "ESPACE ET MODES DE VIE - L'Enquête Essonne 1985-1986" publié en janvier 1987 par le CREDOC. On résumera ici les principaux enseignements et on insistera sur ce qui fait la spécificité de Corbeil-Essonnes.

A Corbeil-Essonnes : 61 ménages interrogés

Sur les 212 ménages résidant dans les quartiers de type "vieux centres", 28 d'entre eux (soit 13%) résident à Corbeil-Essonnes. Cette proportion correspond à la part des ménages des quartiers de ce type de Corbeil-Essonnes dans l'ensemble des ménages du département au recensement de 1982.

Sur les 221 ménages de l'enquête habitant dans des quartiers ouvriers, 31 ménages vivent à Corbeil-Essonnes. Le poids de Corbeil-Essonnes dans l'ensemble de ces quartiers est plus élevé dans le recensement que dans l'enquête (22% contre 14%).

L'interdiction de tirer dans l'échantillon-maître, qui représente le quart des logements de Corbeil-Essonnes, a sans doute contribué à cette minoration du poids de Corbeil-Essonnes dans les quartiers ouvriers. On a vu dans la deuxième partie que les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes présentaient nettement moins de cadres et d'intermédiaires que les quartiers analogues des autres communes. Le plan de sondage - qui nous

faisait chercher autant de cadres et d'intermédiaires que d'ouvriers et d'employés - explique en partie que les ménages de ces catégories aient été tirés dans d'autres communes. D'autres facteurs plus aléatoires et indépendants de la structure sociale de Corbeil-Essonnes ont pu jouer également.

On va chercher à comparer les ménages enquêtés à Corbeil-Essonnes avec ceux des quartiers semblables des autres communes. Le problème immédiat rencontré est que la structure socioprofessionnelle des ménages enquêtés à Corbeil-Essonnes est très différente de celle de l'ensemble de l'enquête.

Tant dans les quartiers ouvriers que dans les quartiers "vieux centres", les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ouvrier représentent le quart des ménages dans chacun de ces quartiers, mais la moitié des ménages à Corbeil-Essonnes. On note également une légère surreprésentation des ménages employés et un très fort déficit en catégories intermédiaires et plus encore en cadres dans l'échantillon de Corbeil-Essonnes. Ces écarts ne peuvent s'expliquer totalement par le caractère plus ouvrier constaté au recensement de population de 1982. Ce mode de sondage a pu les accentuer. Il n'est pas impossible également que les quelques ménages de cadres ou d'intermédiaires présents à Corbeil-Essonnes en 1982 aient été plus massivement qu'ailleurs remplacés par des ménages d'employés et d'ouvriers. Seul le recensement de 1990 permettra de vérifier cette hypothèse. La cinquième partie de ce rapport, consacrée à l'étude des migrations définitives entre Corbeil-Essonnes et l'extérieur, établit clairement le mouvement de réduction des catégories de salariés non ouvriers à Corbeil en 1975 et 1982.

Pour séparer ce qui, dans les résultats de Corbeil-Essonnes, exprime une spécificité de la commune de ce qui ne traduit que les différences de structure sociale, on a été amené à calculer ce qu'auraient été les résultats de l'ensemble des "quartiers ouvriers" ou de l'ensemble des quartiers "vieux centres" si la structure sociale avait été la même que celle de ces quartiers à Corbeil-Essonnes. La pondération se fait sur quatre grands groupes sociaux, les cadres et professions libérales, les professions intermédiaires, les employés et enfin les ouvriers. On pondère l'échantillon pour reproduire la structure sociale de Corbeil-Essonnes. Quand les comparaisons portent sur des chiffres pondérés, on le précise toujours dans le texte.

CHAPITRE II - THEMES : ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET FAMILIALE, RELATIONS DOMICILE-TRAVAIL

L'enquête Essonne nous est contemporaine. Dans les spécificités des réponses des habitants de Corbeil-Essonnes, l'histoire de la ville est incorporée. Sa longue histoire industrielle en fait une commune ancienne, importante dans son environnement. Dans l'Essonne, de nombreuses villes d'aujourd'hui n'étaient que des villages ou des petits bourgs jusqu'à une date relativement récente. Le peuplement de Corbeil-Essonnes est plus ancien, de même son parc de logements.

Les habitants des "vieux centres" ont des racines anciennes, ceux des "vieux centres" de Corbeil-Essonnes plus encore

Les ménages des "vieux centres" ont plus souvent passé leur enfance dans le département ou la commune qu'ailleurs. Dans la population des vieux centres de Corbeil-Essonnes, cette caractéristique est beaucoup plus marquée que dans l'ensemble de ces quartiers : dans 50% des ménages à Corbeil-Essonnes dans les "vieux centres", l'homme ou la femme (éventuellement les deux) ont passé leur enfance dans la commune, cela n'est le cas que de 24% de l'ensemble des ménages des "vieux centres" (effectifs pondérés). Cette plus grande ancienneté dans la commune pour les ménages des "vieux centres" de Corbeil-Essonnes que pour les autres se retrouve aussi quand on remonte à la génération précédente : il est bien plus fréquent à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs qu'au moins l'un des parents de l'homme ou de la femme ait passé son enfance dans la commune.

Par contre, dans l'échantillon enquêté dans les quartiers ouvriers, les ménages de Corbeil sont moins du "cru" que ceux des quartiers ouvriers des autres communes.

Dans l'enquête Essonne, comme dans le recensement de la population, les ménages étrangers sont plus nombreux à Corbeil-Essonnes qu'en moyenne, cette particularité étant surtout marquée dans les quartiers ouvriers.

Ce plus fort ancrage au niveau des origines géographiques a des conséquences sur la localisation actuelle des parents : les ménages des "vieux centres" de Corbeil-Essonnes ont plus souvent au moins un des parents de l'homme ou de la femme vivant dans la même commune que les autres ménages des "vieux centres". De façon assez surprenante cependant, en moyenne ils n'ont pas déclaré rencontrer leurs parents ou leurs frères et soeurs plus souvent que les autres ménages des mêmes quartiers.

Localisation antérieure : dans les vieux centres de Corbeil-Essonnes, de nombreux ménages étaient déjà dans la commune

La plus forte implantation locale des ménages des "vieux centres" de Corbeil-Essonnes se confirme quand on compare le logement antérieur et l'actuel. Même à structure sociale comparable, les ménages corbeillois étaient beaucoup plus souvent dans leur commune que les ménages des vieux centres en général (64% contre 38% - effectifs pondérés). Ils étaient d'ailleurs plus souvent locataires du secteur libre et moins souvent logés gratuitement dans leur logement antérieur que l'ensemble des ménages des mêmes types de quartiers. Ceci correspond bien à la particularité de Corbeil-Essonnes constatée lors de l'étude du recensement de population : le parc de logements en location libre est très étendu dans la commune.

Dans les quartiers ouvriers, c'est l'inverse : les ménages enquêtés de Corbeil-Essonnes se distinguent des ménages de ces mêmes quartiers par leur plus faible proportion déjà dans la commune dans le logement précédent, leur plus forte proportion de ménages logés gratuitement et la plus faible part de ménages antérieurement locataires (tant HLM que du secteur libre).

Origine sociale : dans les vieux centres, plus d'ancêtres ouvriers à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Les premières analyses de l'enquête Essonne ont montré qu'une même catégorie (par exemple les cadres, les intermédiaires, les employés, les ouvriers) recouvrait des différences d'origine sociale ou de salaires selon les types de quartiers. Si on prend comme indicateur les métiers des grands-parents, dans l'ensemble, les ménages des quartiers aisés sont d'ascendance sociale plus élevée, les ménages des "vieux centres" ont des origines ouvrières plus marquées qu'ailleurs, alors que dans les quartiers ouvriers, les ménages, dans toutes les catégories sociales, ignorent plus souvent ce que faisaient leur grands-parents.

Si on s'intéresse au métier des pères des enquêtés, les ménages des quartiers ouvriers ont des ascendances ouvrières (en particulier d'ouvriers non qualifiés) plus marquées qu'ailleurs.

Si on compare l'origine sociale des ménages des "vieux centres" de Corbeil-Essonnes avec ceux de l'ensemble des quartiers identiques (à structure sociale équivalente), les familles de Corbeil-Essonnes sont moins issues de l'agriculture, et ont moins de grands-parents artisans ou commerçants. Par contre, ils sont davantage petits-enfants d'ouvriers (qualifiés ou non). Ils ignorent plus souvent que les autres la profession d'au moins l'un des quatre grands-parents. Si on remonte à la génération des parents enquêtés, les différences entre les ménages de Corbeil-Essonnes et les autres sont moins marquées, le poids de l'agriculture et des professions intermédiaires étant atténué à Corbeil-Essonnes.

Dans les quartiers ouvriers, les particularités des ménages de Corbeil-Essonnes ne sont pas les mêmes que dans les quartiers de "vieux centres". Par rapport à la moyenne des habitants des quartiers ouvriers, les Corbeillois sont davantage issus de l'agriculture (à une ou deux générations), les grands-parents étant moins souvent ouvriers non agricoles. Ils connaissent un peu mieux qu'ailleurs la profession de leurs grands-parents.

Relations domicile-travail : les habitants des "vieux centres" de Corbeil-Essonnes ont une vie plus "provinciale"

Pour résumer, on pourrait dire que les habitants des "vieux centres" de Corbeil-Essonnes ont une vie plus "provinciale" que l'ensemble des habitants de ces quartiers, l'écart entre Corbeil-Essonnes et les autres communes est encore plus marqué pour les hommes que pour les femmes.

Les Corbeil-Essonnois des "vieux centres" travaillent plus souvent dans leur commune et moins souvent hors du département - ce que nous savions déjà par le recensement. L'enquête permet d'en mesurer d'autres conséquences : leur temps de trajet est nettement inférieur, et ils reviennent plus souvent manger chez eux le midi.

Dans les quartiers ouvriers, par contre, l'enquête ne met pas en évidence des relations domicile-travail très particulières à Corbeil-Essonnes par rapport au reste du département.

CHAPITRE III - THEME : LOGEMENT ACTUEL

Dans l'ensemble de l'enquête Essonne, de même que dans le recensement, les formes de logement rencontrées diffèrent sensiblement selon le type de quartier : beaucoup de propriétaires de maisons neuves dans les deux types de communes à statut élevé, de nombreux propriétaires d'appartements (plutôt neufs) dans les communes "classes moyennes salariées", plutôt des propriétaires de maison d'occasion dans les quartiers "vieux centres" et surtout des locataires HLM dans les quartiers ouvriers (1).

Dans les quartiers ouvriers comme dans les centres anciens, les logements sont moins grands à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs

Dans l'échantillon enquêté dans les "vieux centres", on remarque plus de ménages locataires du secteur libre et un peu moins de ménages locataires HLM à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs. Dans les deux types de quartiers enquêtés à Corbeil-Essonnes les logements sont moins souvent grands et un peu moins souvent en habitat individuel.

Dans les "vieux centres", non seulement les logements de Corbeil-Essonnes sont moins grands, mais en plus ils sont moins confortables, ils sont nettement moins souvent équipés d'une salle de bains avec une baignoire. Ce n'est pas le cas dans les quartiers ouvriers où les logements ne sont pas moins confortables à Corbeil qu'ailleurs.

Dans les quartiers ouvriers, les ménages ont plus souvent un garage et un coin bricolage à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs, mais ils jugent plus que les autres que les objets entreposés dans leur cave ne sont pas en sécurité, aussi le plus souvent, ils ne s'en servent pas.

Les ménages des "vieux centres" n'ont pas plus souvent un jardin à leur disposition (que ce soit attenant au logement ou ailleurs dans la commune) à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs. Par contre, ils s'en servent un peu plus que les autres pour cultiver des légumes.

Dans les quartiers ouvriers, les ménages sont moins rares à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs à disposer à proximité d'un jardin, et surtout dans ce cas ils le cultivent plus que les autres en potager.

Accès au logement : les cas des propriétaires et des locataires traités séparément

Le cas des propriétaires est assez différent de celui des locataires. Les questions posées par rapport à l'accès au logement ne sont d'ailleurs pas les mêmes. C'est pourquoi on traitera séparément des conditions d'accès au logement des propriétaires, puis des locataires.

Sur les 25 propriétaires dans l'échantillon à Corbeil-Essonnes, environ les deux-tiers sont dans les quartiers "vieux centres" et un tiers dans les quartiers ouvriers. Les effectifs sont trop limités pour qu'on traite séparément entre ces deux types de quartiers. On comparera donc les

⁽¹⁾ Cf. le rapport CREDOC "ESPACE ET MODES DE VIE - L'enquête Essonne" op. cité.

propriétaires de Corbeil-Essonnes avec ceux des "vieux centres" et des quartiers ouvriers de l'ensemble de l'enquête (la répartition des propriétaires entre "vieux centres" et "quartiers ouvriers" est sensiblement la même qu'à Corbeil-Essonnes). Les coefficients de pondération sont recalculés pour attribuer à l'ensemble des propriétaires des "quartiers ouvriers" et "vieux centres" la même répartition sociale que parmi la population analogue à Corbeil-Essonnes.

Parmi les locataires enquêtés à Corbeil-Essonnes, 26 sont dans le secteur HLM et 3 seulement sont dans le secteur libre, c'est pourquoi on ne traitera ensuite que le cas des locataires HLM.

Les locataires HLM à Corbeil-Essonnes sont presque tous (23 sur 26) dans des quartiers ouvriers. C'est aussi le cas de l'ensemble des locataires HLM enquêtés dans tout le département dans les deux mêmes types de quartiers. 132 sur 158 sont dans des quartiers ouvriers. On ne distinguera pas faute d'effectifs entre ces deux quartiers.

Une nouvelle pondération est adoptée pour pouvoir comparer les locataires HLM de Corbeil-Essonnes avec ceux des "vieux centres" et "quartiers ouvriers" dans tout l'échantillon à structure sociale équivalente.

Accès au logement : pour les propriétaires, moins d'aides matérielles de la famille à Corbeil-Essonnes qu'ailleurs, mais plus de bouche à oreille pour savoir que le logement était disponible

Les propriétaires de Corbeil-Essonnes ont moins eu recours aux aides financières familiales - que ce soit l'héritage du logement ou du terrain, les prêts ou les dons d'argent - que les autres. Par contre, l'information sur le fait que le terrain ou le logement était en vente est passé beaucoup plus par l'intermédiaire de contacts personnels, parents, amis ou collègues.

Les propriétaires de Corbeil-Essonnes sont un peu plus dans des logements dont ils sont les premiers occupants que ceux des autres communes. Ils étaient nettement plus que les autres déjà dans la commune dans leur logement précédent. Ce sont d'ailleurs beaucoup plus souvent que les autres des ménages dont l'homme ou la femme avait passé son enfance dans la commune. Dans le logement antérieur, ils étaient bien plus souvent locataires (surtout d'un logement HLM), moins logés gratuitement.

Non seulement le passé (que ce soit le logement d'enfance ou le logement antérieur) les montre plus stable, mais leur attitude par rapport au futur confirme cette tendance : ils ont un peu moins souvent que les autres l'intention de déménager. Par contre, quand ils veulent quitter leur commune c'est beaucoup plus qu'ailleurs parce que leur quartier actuel ne leur plaît pas.

Les locataires de HLM : ceux de Corbeil-Essonnes ont moins souvent choisi leur commune

On sait si les locataires HLM avaient exprimé leur souhait, dès leur demande auprès de la société de HLM, de résider dans la commune où ils habitent actuellement. A Corbeil-Essonnes comme ailleurs, une forte minorité de ménages n'avaient pas demandé d'endroits précis. Ceux de Corbeil-Essonnes avaient plus souvent que les autres demandé une autre commune (c'est le cas de 23% d'entre eux contre 8% de l'ensemble des locataires HLM, après pondération).

Dans une grande proportion (plus de 8 ménages sur 10 à Corbeil-Essonnes, comme dans l'ensemble de la population), les ménages en HLM ont accepté la première proposition de logement qu'ils ont reçue. Dans la très grande majorité des cas, ces ménages ont été d'accord avec l'idée que s'ils n'avaient pas accepté ce logement, ils auraient eu du mal à en trouver un autre. On voit que la marge de choix des enquêtés en HLM est perçue comme très limitée.

A Corbeil-Essonnes comme en moyenne, les ménages logés par le 1% patronal ou les logements réservés aux fonctionnaires représentent une part non négligeable des locataires (environ 1 locataire sur 5).

Les locataires HLM logés par l'intervention de la préfecture (fichier des mal-logés), de la mairie ou d'un travailleur social sont encore plus nombreux à Corbeil-Essonnes qu'en moyenne (chiffres pondérés : 46% à Corbeil contre 31% en moyenne). Autrement dit, à Corbeil-Essonnes plus encore qu'ailleurs, les ménages en HLM sont arrivés dans leur logement par une filière réservée - et non en déposant directement leur demande auprès de la société ou de l'office HLM.

A Corbeil-Essonnes, contrairement aux propriétaires, les locataires HLM de l'enquête sont moins originaires de la commune qu'ailleurs, ils étaient également moins souvent déjà dans la commune dans leur logement précédent, plus souvent hors Essonne, et ils étaient nettement moins souvent déjà en HLM.

C'est peut-être parce que les ménages en HLM à Corbeil-Essonnes sont moins originaires de la commune et parce qu'ils ont moins souvent choisi d'y vivre qu'ils veulent davantage déménager et changer de quartier (mais l'écart est faible avec l'ensemble de locataires HLM).

L'information sur les filières d'accès aux HLM étant rarement disponible, il est intéressant d'utiliser l'enquête Essonne pour l'étudier plus largement. Sans considération de quartier de résidence, les ménages enquêtés en HLM, qu'ils soient français et étrangers ont eu recours dans la même proportion aux différentes filières distinguées par le questionnaire. Contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre, les ménages d'origine étrangère (1) n'ont pas utilisé davantage la filière préfectorale (fichier des mal-logés) ou municipale que les ménages d'origine française. Ces derniers ont un peu plus utilisé la filière emploi (1% patronal ou logements réservés aux fonctionnaires), mais l'écart est faible.

⁽¹⁾ C'est-à-dire dont au moins l'homme ou la femme a passé son enfance hors France métropolitaine.

CHAPITRE IV - THEME : EQUIPEMENTS COLLECTIFS ET EQUIPEMENTS MENAGERS

Usage et localisation de certains équipements collectifs : les Corbeil-Essonnois fidèles à leur marché, clients sélectifs des grandes surfaces

L'enquête interrogeait les ménages sur la fréquentation éventuelle de certains équipements collectifs et sur leur localisation (avec deux grands cas de figure envisagé : soit dans la commune, soit ailleurs ou pas toujours au même endroit).

Les Corbeil-Essonnois des "vieux centres" vont un peu moins que les autres ménages des mêmes types de quartiers se promener dans des espaces verts. Quand ils y vont, c'est moins souvent que les autres dans leur propre commune (et ceci, même quand on compare à structure sociale équivalente), ceci étant vrai également pour les ménages des quartiers ouvriers.

Les Corbeil-Essonnois, dans les deux types de quartiers étudiés, fréquentent plus régulièrement que les autres un marché. Ce marché est presque systématiquement dans la commune - alors qu'ailleurs, les ménages vont nettement plus souvent qu'eux dans d'autres communes.

Dans l'enquête, 22 ménages ne résidant pas à Corbeil-Essonnes se rendent régulièrement dans le marché de cette commune.

Bien qu'à la date de l'enquête il n'y avait pas d'hypermarché à Corbeil-Essonnes, la non-fréquentation de grande surface est exceptionnelle pour les habitants de cette commune (surtout pour ceux des quartiers ouvriers comme pour ceux des autres communes).

Ce qui distingue les ménages usagers des grandes surfaces de Corbeil-Essonnes des autres, c'est qu'ils sortent davantage de leur commune pour cela. L'écart entre les ménages de Corbeil-Essonnes et les autres est particulièrement grand dans les quartiers ouvriers : 18% des ménages de Corbeil-Essonnes fréquentent une grande surface dans leur commune contre 47% de l'ensemble des ménages de ces quartiers, après pondération. Les ménages de Corbeil-Essonnes qui fréquentent régulièrement une grande surface ailleurs que dans leur commune vont surtout à Evry (c'est le cas de 22 familles sur 34). 9 familles se rendent en Seine-et-Marne pour leurs achats en grande surface.

En analysant les catégories de produits achetés en grande surface, on a abouti à une répartition en cinq types de clients des grandes surfaces (1). Les ménages de Corbeil-Essonnes ne se distribuent pas de la même façon dans cette typologie que l'ensemble des ménages des mêmes quartiers. Dans les "vieux centres", les habitants de Corbeil-Essonnes sont davantage des clients sélectifs (c'est-à-dire n'y effectuant que certaines dépenses non alimentaires), voire même des résistants aux grandes surfaces (qui n'achètent rien en grande surface mais fréquentent assidûment "l'épicier du coin" et le marché local).

Dans les quartiers ouvriers, on trouve dans l'ensemble moins de résistants aux grandes surfaces et plus de clients systématiques que dans les "vieux centres".

⁽¹⁾ Cf le rapport CREDOC: "Espace et modes de vie - l'enquête Essonne 1985-1986", janvier 1987, pages 94 et suivantes.

Les habitants des quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes sont moins souvent des clients rares ou des résistants aux grandes surfaces que la moyenne des habitants de ces mêmes quartiers, par contre ce sont beaucoup plus souvent des clients sélectifs.

Il semble donc que la présence d'un grand marché à Corbeil-Essonnes et la relativement faible desserte en grande surface de la commune aient des effets sur les pratiques de consommation des ménages : les Corbeil-Essonnois sont des clients fidèles de leur marché, et même s'ils vont assez souvent dans des grandes surfaces hors de leur commune, ils en sont des clients plus sélectifs.

Equipements ménagers : les familles de Corbeil-Essonnes sont un peu moins bien équipées que les autres pour certains biens, un peu mieux pour d'autres

Le rapport du CREDOC déjà cité sur l'ensemble de l'enquête (cf. chapitre V -L'équipement des ménages, p. 78 et suivantes) a précisé plusieurs enseignements de l'enquête Essonne sur la différentiation des ménages quant à la possession de biens durables.

En résumé, on peut faire ressortir plusieurs résultats :

- L'absence d'équipement n'est pas toujours signe de pauvreté, en particulier, les non-possesseurs de télévision appartiennent à tous les milieux. Par contre, les non-possesseurs de voiture, également peu nombreux, sont nettement plus pauvres que les ménages motorisés.

Plus que la présence ou l'absence d'un équipement, la multipossession est un meilleur indicateur de niveau de vie : le clivage social se fait nettement sentir à partir de la possession de deux biens.

- Certains biens d'équipement ménagers (en particulier l'ensemble four individuel-plaque chauffante) ou le lave-vaisselle, sont davantage répandus chez les ménages à plus hauts revenus ou dans les quartiers à statut social élevé, ou dans les constructions neuves.

Dans l'enquête, la possession d'un congélateur est très liée à l'habitat en maison individuelle.

Le magnétoscope a une diffusion relativement égalitaire (ou plutôt les écarts dans les taux de possession selon les catégories sociales ou les tranches de revenus sont moins marqués que pour d'autres biens). Par contre, l'équipement en HI-FI et plus encore de platine à laser est très inégalitaire.

On ne peut pas dire que les ménages de Corbeil-Essonnes soient mieux ou moins bien équipés que la moyenne des ménages des mêmes quartiers, les résultats varient selon les biens d'équipement.

Dans les "vieux centres", les Corbeillois sont moins bien équipés en voiture (ils sont plus souvent non motorisés), en téléphone, en congélateur, en machine à coudre. Par contre, ils ont plus que la moyenne des mêmes quartiers une chaîne HI-FI ou un magnétoscope.

Les résultats sont assez opposés dans les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes. Comparées à la moyenne de ces quartiers, à structure sociale équivalente, les familles sont plus rarement sans voiture, elles sont plus souvent multi-motorisées, elles ont nettement plus souvent une machine à coudre, mais magnétoscopes et chaînes HI-FI sont moins répandus qu'ailleurs. La proportion de ménages ayant un congélateur est nettement plus élevée dans les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes qu'ailleurs, sans qu'on puisse l'imputer à la plus forte présence de maisons individuelles (au contraire). Ceci est peut-être à relier au fait que les ménages de cette commune cultivent plus fréquemment qu'ailleurs un potager. Dans les familles populaires, le congélateur sert plutôt à conserver des produits domestiques, alors que dans les familles plus aisées, il sert davantage à stocker des produits achetés déjà surgelés.

CHAPITRE V - THEME : LES ENFANTS DANS L'ENQUETE ESSONNE

Dans le questionnaire, une place importante était accordée aux informations sur chaque enfant du ménage. Faute de temps, ces données n'avaient pas été traitées par le premier rapport sur l'enquête daté de janvier 1987.

Le fort intérêt rencontré par le service des affaires scolaires de la municipalité de Corbeil-Essonnes nous a convaincu de la nécessité de traiter certaines des informations disponibles dans l'enquête Essonne. On s'est essentiellement centré sur les enfants scolarisés et on a analysé les facteurs induisant un plus grand usage de certains équipements, parfois gérés par les municipalités (cantines, centres de loisirs, colonies de vacances en particulier).

Dans la mesure où ces thèmes n'ont pas été traités antérieurement, on présente surtout les résultats pour l'ensemble de l'enquête, une place plus brève étant accordée à l'échantillon d'enfants résidant à Corbeil-Essonnes.

Les enfants petits : quand ils ne vont pas à l'école maternelle, ils sont le plus souvent gardés par leur mère

Peu de questions portaient sur les enfants petits, qui n'allaient pas encore à l'école primaire. En tout, 470 enfants dans ce cas ont eu leurs parents interrogés.

Parce que l'enquête a pour base de sondage le Recensement de la Population de 1982, les enfants nés après cette date sont peu nombreux. Si leurs parents n'avaient aucun enfant né au moment du Recensement, ils n'ont pu être tirés au sort.

Les taux de scolarisation en école maternelle sont très liés à l'année de naissance. Presque tous les enfants nés en 1980, et 9 enfants sur 10 de ceux nés en 1981 ou en 1982, sont scolarisés.

Avant cette date, les taux de scolarisation sont faibles. La plus grande part (6 enfants sur 10 nés entre 1983 et 1986) sont gardés chez eux, presque toujours par leurs parents. Ceux qui restent vont plutôt en nourrice (environ 2 sur 10), un peu plus rarement en crèche (environ 1 sur 10). Les autres modes de garde (hors domicile, chez d'autres membres de la famille) sont très exceptionnels. Les enfants en crèche ou en nourrice ont tous une maman qui travaille.

Quand un enfant se rend chez une nourrice, 85 fois sur 100 celleci réside dans la même commune. Quand ils se rend dans une crèche, c'est un peu moins souvent dans la commune (64% des cas).

Que l'enfant aille à la maternelle, chez une nourrice ou en crèche, il faut l'accompagner. Ce sont le plus souvent ses parents qui l'emmène (dans 69% des cas c'est la mère exclusivement, et dans 14% des cas c'est le père ou la mère alternativement). Il est très rare que les parents se relaient avec d'autres parents pour emmener les enfants à tour de rôle (3% d'enfants sont dans cette situation).

Les effectifs d'enfants petits à Corbeil dans l'enquête sont très faibles (24 enfants).

9 des 10 enfants nés entre 1980 et 1982 vont à l'école maternelle. Les plus petits sont le plus souvent à domicile. Deux d'entre eux y sont gardés par une grand-mère. Deux enfin vont dans une crèche et aucun ne va chez une nourrice. Tous les enfants non gardés à domicile restent dans la commune.

Les enfants plus grands : ceux en primaire sont scolarisés très souvent dans leur commune

L'ensemble des enfants des enquêtés scolarisés en primaire ou audelà, forment un échantillon important : 1 796 enfants exactement. Parmi eux, certains ne vivent pas au domicile des personnes enquêtées (enfants de parents séparés vivant avec l'ex-conjoint d'un enquêté, ou étudiant ayant une résidence autonome). On dispose de plus d'informations sur les 1 751 enfants au foyer que sur les autres, c'est pourquoi on a écarté des résultats ceux qui ne vivent pas au domicile des parents - 98 d'entre eux résident à Corbeil.

Environ le tiers des enfants sont scolarisés dans le primaire, et le tiers en CES. Ceux en SES (Sections d'Etude Spécialisée) sont très peu nombreux. Le technique court n'accueille que 7% de ces enfants, le lycée en accueillant nettement plus (17%). Enfin, 6% des enfants poursuivent des études supérieures.

Dans l'enquête, les enfants de Corbeil sont un peu plus que la moyenne en primaire ou au CES, ceci surtout au détriment de la part de ceux en lycée. Ils sont d'ailleurs plus jeunes.

Dans l'ensemble de l'échantillon, les enfants de CES, mais plus encore ceux du primaire, sont très largement scolarisés dans leur commune de résidence (c'est vrai pour 72% de ceux en CES et 90% de ceux en primaire). Les enfants vivant à Corbeil, à même niveau d'établissement scolaire, sont encore plus que la moyenne dans leur commune.

Le repas de midi : il est plus souvent pris à la cantine qu'à la maison

Etre scolarisé dans sa commune de résidence, avoir un parent au domicile le midi, ou venir d'une famille étrangère, tous ces facteurs diminuent la probabilité de manger à la cantine.

Le midi, les enfants mangent plus souvent à l'école (55%) qu'à la maison (38%). Les autres cas (aller chez les grands-parents ou d'autres personnes, manger un sandwich...) sont rares, et concernent peu les enfants en primaire ou CES. En primaire, les enfants mangent un peu plus à la maison qu'à l'école (52% contre 45%), en CES c'est l'inverse (45% contre 51%).

Le lieu où mangent les enfants varie sensiblement selon qu'ils sont scolarisés ou non dans leur commune de résidence. Quand les enfants sont scolarisés dans leur commune, 41% mangent à la cantine. Quand ils sont scolarisés dans une autre commune, 76% mangent à la cantine.

D'autres facteurs interviennent également. Si au moins l'un des deux parents est à la maison le midi (soit parce qu'il ne travaille pas, soit parce qu'il revient manger à domicile), seuls 44% des enfants mangent à la cantine. Si aucun parent n'est à la maison le midi, 75% des enfants mangent à l'école.

Les enfants de parents étrangers utilisent un peu moins la cantine que les autres, et pourtant, dans notre échantillon, ces enfants n'ont pas plus souvent un parent présent le midi à domicile que les enfants de parents français.

Les différences de taux de fréquentation des cantines ne sont pas négligeables selon le statut social des quartiers. Plus ce statut est élevé, plus les enfants fréquentent la cantine. Dans les quartiers ouvriers, 47% des enfants mangent à la cantine, dans les quartiers de type huppé privé, ils sont 66% à manger à l'école. Si dans les quartiers ouvriers les enfants ont nettement plus qu'ailleurs un parent au domicile le midi, par contre ce n'est pas dans les quartiers "huppé privé" qu'on a le moins de parents revenant à la maison le midi. Les différences d'usage de cantine selon le statut des quartiers ne s'expliquent pas par le fait que les parents y reviennent plus ou moins souvent chez eux le midi. Cette différence entre les quartiers ouvriers (où les enfants reviennent le plus le midi chez eux) et les quartiers huppés (où les enfants mangent davantage à la cantine) se maintient, même quand on compare les enfants à milieu social équivalent.

L'écart dans les taux de fréquentation des cantines selon l'origine sociale des enfants de parents actifs va dans le sens de la hiérarchie sociale. Mais il n'est pas très grand (de 51% pour les enfants d'ouvriers à 59% pour les enfants de cadres). Il est plus accusé pour les enfants de parents au chômage, ces derniers fréquentent bien moins la cantine - un tiers seulement y mange le midi - que les enfants dont au moins un parent a un emploi.

Les enfants de Corbeil-Essonnes fréquentent moins la cantine que les enfants d'ailleurs, et ceci parce que les familles étrangères de Corbeil-Essonnes utilisent peu ces équipements

Les enfants de Corbeil-Essonnes reviennent plus chez eux le midi et mangent moins à l'école que les autres enfants. Ce plus faible usage des cantines scolaires ne s'observe pas en primaire, par contre il est très marqué en CES. Ce sont les enfants des quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes qui sont les plus casaniers et reviennent davantage à la maison pour le déjeuner.

Même si on se limite aux enfants d'ouvriers et d'employés, ou si on ne s'intéresse qu'aux enfants scolarisés dans leur commune de résidence, cette particularité des enfants de Corbeil-Essonnes demeure.

Les enfants de parents français de Corbeil-Essonnes fréquentent autant les cantines que les enfants français d'ailleurs. Ce sont les enfants de familles étrangères de Corbeil-Essonnes qui expliquent un moins grand usage des cantines. On a vu que les enfants de familles étrangères fréquentent moins les cantines que les autres, or ces enfants ont un poids plus important dans l'échantillon de Corbeil-Essonnes que dans l'ensemble de l'échantillon (on se souvient que leurs parents sont plus souvent ouvriers). De plus, parmi les enfants de familles étrangères, ceux de Corbeil-Essonnes utilisent encore moins les cantines que les autres.

Centres aérés : les enfants concernés sont ceux du primaire

Le recours aux centres aérés est bien plus rare que celui des cantines scolaires, 9% des enfants les ont fréquentés l'année de l'enquête (et environ un enfant sur quatre antérieurement à cette date).

Pour la suite, on n'étudie que les taux de fréquentation de l'année de l'enquête. Les enfants fréquentant un centre aéré sont surtout ceux scolarisés en primaire (18% des enfants en primaire y vont). La logique de fréquentation (ou de non-fréquentation) des centres aérés est, sur certains points, bien différente de celle des cantines. La fréquentation ne s'intensifie pas selon le statut social des parents, en fait les enfants de cadres y vont moins que les enfants d'ouvriers, mais les enfants d'intermédiaires ou d'employés plus que ces derniers. Les enfants dont aucun parent n'a d'emploi se singularisent par le fait qu'aucun (sur 51) n'est allé en centre aéré.

Si on se limite aux enfants en primaire, les enfants de familles étrangères sont allés moins souvent en centre aéré que ceux de famille française (12% contre 20%).

Un facteur qui favorise la fréquentation des centres aérés est l'absence d'enfants grands (d'au moins 13 ans) au foyer. Quand il y a un "grand" au foyer, 13% des enfants de primaire vont en centre aéré, sinon, 21% des enfants en primaire sont usagers de cet équipement.

Dans l'ensemble, les enfants de Corbeil-Essonnes sont autant allés en centres aérés que les autres. Les effectifs d'enfants concernés à Corbeil-Essonnes sont faibles (soit 10 enfants), c'est pourquoi il serait imprudent de s'attarder sur des petits écarts de comportement entre Corbeil-Essonnes et le reste de l'échantillon. Notons simplement que si les enfants de parents étrangers de Corbeil-Essonnes mangent moins à la cantine que les autres enfants de familles étrangères, par contre ils fréquentent nettement plus que ces derniers les centres aérés.

Vacances : à milieu social comparable, les enfants des quartiers ouvriers sont moins partis en vacances que les autres

Pour chaque enfant, on sait s'il est parti en vacances dans l'année précédent l'enquête, et si oui, s'il est allé - éventuellement en plus d'autres formes de vacances - en colonie ou en camp de vacances. La plupart des enfants sont partis, seuls 9% n'ont pas eu de vacances hors du domicile. 21% sont partis en colonie de vacances.

La part des enfants partis en colonie change peu d'un type de quartier à l'autre, par contre le taux de non-départ est bien plus élevé dans les quartiers ouvriers (14%) que dans les autres (de 6 à 8%).

La probabilité de partir est corrélée négativement au statut social. Les enfants privés de vacances sont 3% parmi les enfants de cadres, 8% parmi ceux de professions intermédiaires, 12% parmi ceux d'employés et 17% parmi ceux d'ouvriers.

Notons que les enfants de parents au chômage ont un taux de nondépart proche de celui des enfants d'ouvriers (18%), alors qu'ils fréquentent bien moins que ces derniers cantines ou centres aérés.

Les plus forts utilisateurs de colonies sont les enfants d'employés, puis d'inactifs, ensuite d'intermédiaires, enfin de cadres et d'ouvriers, mais les écarts ne sont pas très importants (de 19% pour les enfants de cadres et ouvriers à 26% pour les enfants d'employés).

Les effets de quartiers de résidence et de statut social de la famille se cumulent : à même milieu social, les enfants des quartiers ouvriers partent moins en vacances que les enfants des autres quartiers.

Les enfants de familles étrangères partent nettement moins en vacances que les enfants de familles françaises (21% contre 6% de non-départs). Ils vont un peu moins également en colonie (17% contre 21%).

La probabilité de ne pas partir en vacances croît avec le nombre d'enfants au foyer, tous âges confondus. Au-delà de trois, un seuil important est franchi (20% de non-départs), il est vrai que les enfants de familles de 4 enfants et plus sont davantage de milieu ouvrier, ou de familles étrangères, et ces deux catégories partent moins que les autres. Par contre, la taille de la fratrie fait peu varier le taux de départ en colonie.

Enfin, le fait d'avoir ses deux parents au travail (si l'enfant est élevé par un couple) ou un seul parent (s'il vit dans une famille monoparentale) augmente sensiblement la probabilité de partir en vacances en général, et celle de partir en colonie en particulier - alors que ce même facteur ne renforçait pas la fréquentation des centres aérés -.

Si on exclut les enfants suivant des études supérieures, ce sont les enfants de CES qui partent le plus en colonie (c'est le cas de 26% d'entre eux), et ceux de technique qui partent le moins en colonie (12% d'entre eux y sont partis). Ces derniers sont ceux qui ont le plus souvent été privés de vacances (19% de non-départ). A l'inverse, c'est parmi les élèves de lycée que le taux de non-départ est le plus faible (4%).

A Corbeil-Essonnes, les enfants des quartiers ouvriers sont davantage partis que ceux des vieux centres

Alors que dans l'ensemble, les enfants des quartiers ouvriers sont moins partis en vacances que ceux des vieux centres, à Corbeil-Essonnes c'est l'inverse. Non seulement le taux de non-départ des enfants des quartiers ouvriers y est très faible, mais en plus ces enfants sont bien plus souvent partis en colonie de vacances que les enfants des vieux centres de Corbeil-Essonnes.

Autrement, comme pour l'ensemble de l'échantillon, les enfants de familles étrangères de Corbeil-Essonnes sont moins partis que les enfants de familles françaises, et ils sont bien moins partis en colonie de vacances.

QUATRIEME PARTIE

CORBEIL-ESSONNES

ET LES AUTRES COMMUNES FRANCAISES

- RESUME -

Cette partie, assez brève, localise Corbeil-Essonnes dans une typologie nationale des 36 000 communes françaises produite par l'équipe "Méthodologie des Pratiques Economiques et Sociales" du CREDOC en 1987-1988.

On présente rapidement les huit grands groupes de communes en France. Corbeil-Essonnes fait partie du groupe des communes ouvrières. Ce groupe se subdivise en six types assez contrastés qui sont décrits. Corbeil-Essonnes fait partie du type "grandes communes ouvrières avec employés". C'est un type un peu plus tertiaire que les autres types ouvriers. A une croissance forte puis faible a succédé en 1975-1982 une stagnation de la population. Dans ces communes jeunes, c'est la forte fécondité qui a permis la conservation du nombre d'habitants : en fait, on enregistre nettement plus de départs que d'arrivées.

C'est le seul type ouvrier où une part non négligeable de la population réside dans l'agglomération de Paris. Les régions surreprésentées sont le Nord, la Lorraire, l'Alsace, la Champagne et l'Ilede-France.

C'est à la fois le type où l'on trouve le plus de logements HLM et le plus de logements surpeuplés. Ces logements ne sont pas très récents.

Il est intéressant de noter que Corbeil-Essonnes est la seule commune de ce type dans son département. Les communes semblables à Corbeil, tant sur le plan du profil socioprofessionnel des hommes que de celui des femmes, se trouvent beaucoup au nord de Paris (en particulier en Seine-Saint-Denis). On peut citer Saint-Quentin (02), Cholet (49), Creil (60), Mulhouse (68), Mantes-la-Jolie (78), Clichy (92), Gennevilliers (92), Aubervilliers (93), La Courneuve (93), Saint-Denis (93), Saint-Ouen (93), Alfortville (93), Garges-les-Gonesses (95).

QUATRIEME PARTIE

CORBEIL-ESSONNES

ET LES AUTRES COMMUNES FRANCAISES

Les deux premières parties ont permis de situer les quartiers de Corbeil dans l'environnement de son département. La commune apparaît bien singulière et différente de ses voisines.

Un outil national réalisé au CREDOC en 1987-1988 rend possible la localisation de Corbeil-Essonnes dans l'ensemble des 36 000 communes françaises, grâce à une typologie - non plus infra-communale, mais communale - basée sur le recensement de population 1982 au quart (tableaux pré-imprimés). Cette typologie est construite sur les différences entre communes de profil socioprofessionnel des hommes de 15 ans et plus.

CHAPITRE I - HUIT GRANDS GROUPES DE COMMUNES EN FRANCE

Les huit grands groupes de communes créés par le CREDOC résument les disparités socioprofessionnelles des communes. A un niveau plus opératoire, ces huit groupes se divisent en vingt-neuf types.

Deux groupes agricoles très en déclin

Ces communes représentent encore 17% de la population. Les habitants sont âgés, les logements, individuels, sont anciens et peu confortables. Le groupe du "rural profond" présente des caractéristiques plus extrêmes que celui des "communes semi-agricoles".

Les communes semi-rurales se développent grâce à la périurbanisation

Le groupe des "communes semi-rurales", bien qu'étant encore un peu agricole, se détache nettement des deux précédents. Les ouvriers, surtout non qualifiés, y sont nombreux (mais moins que dans le groupe ouvrier). Ces communes, très dynamiques, connaissent un développement de type périurbain. Les accédants à la propriété y sont en proportion forte. Les logements, individuels, sont ici les plus grands, et la bimotorisation plus répandue qu'ailleurs.

Les communes ouvrières ne sont plus attractives

Les "communes ouvrières" forment le plus grand groupe, avec près du quart de la population française. La proportion d'ouvriers est forte (39% contre de 18 à 29% ailleurs), mais ils sont moins souvent qualifiés que dans les autres groupes non agricoles. Les secteurs d'activité où travaillent les hommes relèvent surtout des industries traditionnelles. Ces communes sont souvent dans les régions des vieux bassins industriels.

Dans l'ensemble, ces communes ne sont plus attractives. Entre 1975 et 1982, seule leur jeunesse a pu empêcher la dépopulation.

Retraités aisés et indépendants dans les communes touristiques

L'installation de retraités aisés dans des communes touristiques peut sembler un phénomène marginal. En fait, leur cohabitation avec des commerçants, artisans, des salariés du commerce et de l'hôtellerie crée un groupe de communes certes petit (4% de la population), mais bien spécifique.

Ce groupe d'"indépendants et retraités aisés" a une population, assez âgée, souvent composée de personnes seules. L'apport de la population nouvelle explique la croissance. Les logements sont petits, souvent en grands immeubles. La douceur du climat compense sans doute l'étroitesse des logements: ces communes sont nombreuses en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Leurs noms évoquent les lieux touristiques du littoral, du Touquet à Nice ou Saint-Tropez, en passant par Royan, La Baule ou Biarritz et les villes d'eau, Evian, Vichy par exemple.

Les classes moyennes dans les grandes villes de Province

Deux groupes formés par les classes moyennes, comprennent beaucoup de grandes villes ; ils représentent à eux deux 31% de la population. C'est ici que la part des habitants en HLM est la plus forte, et non dans le groupe ouvrier. Aussi bien les communes "classes moyennes du privé" que celles "à salariés qualifiés du public et jeunes inactifs" (souvent des étudiants), stagnent entre 1975 et 1982. L'évolution récente de ces communes les rapproche du groupe des communes ouvrières : elles enregistrent plus de départs que d'arrivées, phénomène compensé par l'excédent des naissances sur les décès.

Croissance maximum pour les communes les plus riches

La concentration des communes "les plus huppées" dans l'agglomération parisienne est impressionnante : 58% de la population de ce groupe y réside.

Les caractéristiques sont extrêmes : maximum de cadres du privé, de cadres du public, de professions libérales, d'intermédiaires du privé, de techniciens, minimum d'ouvriers, mais ceux-ci sont plus qualifiés qu'ailleurs. L'industrie de pointe, les services marchands aux entreprises, les banques et assurances occupent beaucoup d'actifs.

L'excédent des arrivées sur les départs, ainsi que celui des naissances sur les décès en font le groupe le plus en croissance. En fait, ce groupe se subdivise en trois types. Deux sont très en croissance. Le troisième, au statut le plus élevé, et qui comprend entre autres treize des vingt arrondissements de Paris, a des effectifs stables.

L'activité des femmes atteint des taux élevés, les migrations alternantes sont très répandues. Meilleur confort, minimum de surpeuplement, les conditions de logement y sont bonnes, même s'il s'agit peu d'habitat individuel.

La bonne desserte en transports en commun de ces communes explique qu'en dépit de leur statut social élevé, les ménages y soient les moins motorisés.

CHAPITRE II - SIX TYPES DE COMMUNES OUVRIERES

Comme on l'a sans doute deviné, Corbeil fait partie du groupe des communes ouvrières.

Ce groupe se subdivise en six types assez différents.

Le type "communes périphériques à qualification ouvrière maximum" est celui qui compte le plus d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres. La part des moins de 20 ans est maximum. On y trouve beaucoup de HLM, de logements récents. Ces communes sont généralement à la périphérie des grandes agglomérations. Ce type est le plus dynamique des types ouvriers, sa population est encore en croissance.

Le type de communes à "retraités-ouvriers-employés, chômeurs, industries en déclin" connaît un fort exode de population. Les activités économiques sont typiques de la crise industrielle, extraction de charbon, production et premières transformations de minerais et métaux, fonderie... Les logements sont peu confortables pour un type non agricole. On devine à la forte proportion de personnes logées par l'employeur, la présence d'un patronat de type paternaliste.

Le type "traces d'agriculture dans un type à qualification ouvrière minimum, industries en déclin" comprend de petites communes. Sa population, souvent rurale, réside fréquemment en Lorraine ou dans le Nord. Pour un type ouvrier, on y trouve peu de HLM et un peu plus de propriétaires. Les logements, individuels, sont peu confortables mais grands.

Le type "ouvrier moyen" n'a pas de caractéristique extrême dans son groupe.

Dans le type des "communes les plus ouvrières", les hommes ouvriers sont assez peu qualifiés. L'industrie automobile, la fonderie, la construction mécanique, le charbon occupent plus d'actifs qu'ailleurs. On y a beaucoup construit dans les années 1960. La part des HLM est assez élevée, mais moins que dans le type suivant.

Enfin vient le type des "grandes communes ouvrières avec employés" décrit ci-dessous.

Corbeil ressemble à Saint-Denis, Clichy, La Courneuve ou Gennevilliers, mais à aucune autre commune de l'Essonne

Corbeil fait partie du sixième type, celui des "grandes communes ouvrières avec employés". C'est la seule commune de l'Essonne dans ce cas. On va le décrire intégralement (les comparaisons portent sur tous les types de communes françaises).

Quand on tient compte du profil socioprofessionnel des femmes, il se subdivise en trois types. Corbeil-Essonnes se retrouve alors avec de nombreuses autres communes ouvrières de l'Ile-de-France, parmi les plus grandes citons : Mantes-la-Jolie, Clichy, Gennevilliers, Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis, Saint-Ouen, Alfortville et Garges-les-Gonesses. Quand la municipalité de Corbeil-Essonnes cherche d'autres municipalités avec qui échanger des informations sur les problèmes rencontrés et les solutions expérimentées, il est très pertinent de s'adresser à ces autres communes du même type, car leur population est dans ses grandes lignes semblable à celle de Corbeil-Essonnes.

CHAPITRE III - DESCRIPTIF DU TYPE DONT FAIT PARTIE CORBEIL-ESSONNES

TYPE HO6: GRANDES COMMUNES OUVRIERES AVEC EMPLOYES

198 communes - 4,4 % de la population française

<u>Profil homme</u>: Assez "moyen" pour l'ensemble ouvrier avec un peu moins d'exploitants agricoles et surtout davantage d'employés.

Branche d'activité homme: Seule industrie fortement représentée en moyenne: les textiles (première position avec 5 % des hommes en activité). En revanche, les services marchands et non marchands, les transports, les hôtels-cafés-restaurants et le commerce de gros non alimentaire sont plus représentés que dans les autres types ouvriers. C'est donc un type plus tertiaire que les autres types ouvriers.

Evolution 1962-1982: Croissance forte, puis faible et stagnation.

Assez typique de l'ensemble du groupe, croissance, stagnation puis déclin. On passe d'une croissance forte avec solde migratoire nettement positif, à un croissance moins forte avec solde migratoire quasi-nul, puis à un net déclin, avec solde migratoire très négatif. La forte fécondité diminue les effets du solde migratoire.

<u>Démographie et migrations</u> : Nombre moyen d'enfants par famille élevé. Maximum d'enfants de moins de 5 ans et beaucoup de familles monoparentales. Peu de 55 ans et plus.

C'est dans ce type que la proportion d'étrangers est maximum.

Taille des communes et localisation: Avec 11 898 habitants en moyenne, en cinquième position pour la taille de commune. De très loin les plus grandes communes de l'ensemble ouvrier. C'est le type ouvrier le moins rural, c'est également le seul des types ouvriers où une part non négligeable de la population vit dans l'agglomération de Paris (22 %). Au premier rang pour la part de la population vivant dans des chefs-lieux de cantons, au troisième rang pour les chefs-lieux d'arrondissements.

Régions surreprésentées : Nord, Lorraine, Alsace, Champagne, Ile-de-France.

Conditions de vie: Maximum de logements HLM par rapport aux 29 types: 28 %. Pourcentage maximum de logements surpeuplés. Peu de propriétaires. Les logements datent de l'entre-deux guerres ou des années 1960. Assez mauvais équipement en téléphone. Avant-dernier pour le taux de population multimotorisé. Premier rang pour la proportion de HLM pour les logements construits après 1974, avec 40 % (contre 1 à 34 % dans les 28 autres types français).

Eclatement selon la typologie socioprofessionnelle basée sur le profil des femme

Ce qui les sépare

	H061	HO62	но63
Profil femme	. plus de retraitées, d'ouvrières, un peu plus de petites indépen- dantes	. plus d'intermédiaires et d'employées	. plus de femmes au foyer
Branche d'activité femme	. bien plus d'actives dans le textile (24 %, 1er rang sur les 67 sous-types), et dans le commerce de détail non alimen- taire	. plus d'actives dans certaines industries (para-chimie, mécanique, électrique, imprimerie), l'hôtellerie, les services transports, les PTT, les services marchands aux entreprises	. plus d'actives dans l'agricul- ture, les industries agro- alimentaires, la fonderie, les services marchands aux particu- liers et les services non marchands
Evolution 1962-1982	. le plus en déclin		
Démographie et migrations	. plus de personnes âgées, plus de femmes seules, moins de nouveaux arrivants, moins de migrations alternantes	. plus de jeunes adultes, plus d'hommes seuls, plus de nouveaux arrivants, plus de migrations alternantes	. plus d'enfants (de O à 14 ans), femmes avec enfants moins actives
Conditions de vie	. plus de propriétaires non accédants, plus de logements anciens (1915-1948), moins de confort, plus d'individuels (au 2ème rang sur 67 types pour la proportion de HLM parmi les logements construits après 1974, avec un chiffre de 44 %) (47 % en HY22)	. plus de locations (HLM ou non), au 2è rang par rapport aux 67 sous-types pour la proportion de logements HLM, 31 % (après HY22), plus de logements 1949- 1974, plus de petits logements et de grands immeubles, plus de confort, meilleur équipement en téléphone, plus de surpeuplement (au 1er rang sur 67, et de loin, pour le surpeuplement)	. plus d'accession à la propriété, plus de logements très récents, des logements plus grands, meilleure motorisation
Taille et localisation	. 19 741 habitants, bien plus dans de grandes umités umbaines, bien plus dans le Nord (63 % de la population)	. 24 208 habitants, bien plus dans l'agglomération de Paris, bien plus en Ile-de-France, plus en Alsace, Picardie, Rhône-Alpes	. 5 896 habitants, plus en moyennes umités umbaines, plus dans le Nord que H062 mais moins que H061, plus en Lorraine
Exemples de villes	. Troyes (10), Fourmies (59), Roubaix (59), Tourcoing (59), Wattrelos (59), Elbeuf (76), Flixecourt (80), Saint-Dié (88),	. Saint-Ouentin (D2), Cholet (49), Creil (60), Mulhouse (68), Mantes-la-Jolie (78), Corbeil- Essannes (91), Clichy (92), Gennevilliers (92), Aubervilliers (93), La Courneuve (93), Saint- Denis (93), Saint-Ouen (93), Alfortville (93), Garges-les- Gonesses (95)	. Sedan (08), Marignane (13), Dreux (28), Saint-Dizier (52), Pont-å-Mousson (54), Særreguimines (57), Maubeuge (54) Calais (62)

ANNEXE A LA QUATRIEME PARTIE

ANNEXE

TYPE HO6
GRANDES COMMUNES OUVRIERES AVEC EMPLOYES



CINQUIENE PARTIE

L'EVOLUTION DE CORBEIL-ESSONNES VUE PAR L'ETUDE DES MIGRATIONS DEFINITIVES

- RESUME -

Tant l'étude du recensement de 1982 que celle de l'enquête Essonne font ressortir le caractère très atypique de Corbeil-Essonnes dans son environnement départemental : composition ouvrière très accentuée, nombreux retraités et de très jeunes ménages, beaucoup de gens du "cru" et beaucoup d'étrangers, parc de logements très ancien, peu confortable, souvent en location.

Comment évolue Corbeil-Essonnes ? On se propose dans cette cinquième partie d'analyser les migrations définitives pour cela. La démarche est exposée dans l'Introduction.

Dans le <u>Chapitre I</u>, on compare ménages entrants, ménages sortants et ménages stables. Il est clair que les migrations définitives vont dans le sens d'un renforcement des particularités de Corbeil-Essonnes. Il y a déjà peu de cadres et d'intermédiaires dans la commune, ces catégories quittent la ville et sont remplacées plutôt par des ouvriers. Ceux qui entrent sont plutôt des jeunes (moins de 30 ans), des personnes seules ou des familles nombreuses, ceux qui partent, des familles d'un ou de deux enfants dont le chef a plutôt de 30 à 39 ans. C'est le parc de logements qui explique en grande partie les distorsions entre population entrante et population sortante : on quitte Corbeil pour accéder à la propriété, pour habiter en logement individuel récent, pour des habitations de grande taille, confortables; on arrive à Corbeil pour louer des appartements plus petits, moins confortables. Les étrangers qui arrivent à Corbeil-Essonnes se retrouvent massivement en HLM.

Le <u>Chapitre II</u> compare ménages entrants et ménages sortants à statut d'occupation équivalent. Parmi les propriétaires, relevons que les sortants ne travaillent pas moins à Corbeil-Essonnes que les entrants. Parmi les locataires en HLM, les ménages entrants sont davantage des grandes familles, et sont bien plus étrangers que les sortants. Ces derniers sont moins touchés par le chômage.

Le <u>Chapitre III</u> distingue les ménages arrivés à Corbeil-Essonnes entre 1975 et 1982 selon leur statut d'occupation et leur lieu de départ. Les ménages venant de l'étranger sont dans des logements plus surpeuplés et inconfortables. Les ménages arrivant des DOM-TOM et de province sont souvent actifs dans le secteur public. Ils sont très locataires. Les ex-Parisiens se recrutent aux deux extrêmes de l'échelle sociale : beaucoup sont cadres, et beaucoup sont ouvriers non qualifiés ou étrangers. Les arrivants de Seine-et-Marne sont les plus propriétaires.

Le <u>Chapitre IV</u> ventile les sortants de Corbeil-Essonnes selon leur lieu d'arrivée (par département et par commune). Ceux partis en Seine-et-Marne sont les plus concernés par l'accession à la propriété et la maison individuelle. Les Parisiens sont les moins bien logés (petits logements, peu confortables, plus en meublés). Ceux partis dans l'Essonne sont soit en HLM, soit en accession à la propriété. La commune qui a accueilli le plus d'anciens Corbeillois est Evry.

Une Annexe statistique clôt la cinquième partie et donne les principaux chiffres concernant ménages entrants, sortants et stables.

TABLEAU DE SYNTHESE DES MIGRATIONS DEFINITIVES

Comment évolue Corbeil-Essonnes ?

EFFECTIFS MENAGES AU 1/4	LES STABLES (à Corbeil en 1975 et 1982) (N = 2 412)	LES ARRIVANTS (ailleurs en 1975 à Corbeil en 1982) (N = 927)	LES SORTANTS (à Corbeil en 1975 ailleurs en I-d-F en 1982) (N = 802)
<u>Démographie</u> . Type de ménage	Bien plus de personnes seules et de couples sans enfants	Les couples avec enfants sont souvent de + de gdes familles	Plus de couples avec enfants
. Age du chef de ménage	Plus de 40 ans et plus	Beaucoup de 20 à 29 ans	Beaucoup de 30 à 39 ans
. Lieu de naissance du chef de ménage, nationalité	Maximum nés en Essonne	Maximum d'étrangers Maximum de provinciaux Nés DOM-TOM, étranger	Maximum de Français
Activité professionnelle du chef de ménage	Maximum de retraités	Maximum d'actifs dans le secteur public	Minimum d'actifs au chômage
. parmi les CM salariés	Maximum d'ouvriers qualifiés Maximum d'ouvriers non qualif.	Maximum d'employés	Maximum de cadres, d'intermé- diaires administratifs, de techniciens-contremaîtres
. Femmes	Plus de retraitées	Plus au foyer, actives plus au chômage	Plus salariées
Parmi les actifs avec emploi : . Lieu de travail	Travaillent plus à Corbeil		Quittent beaucoup le département pour travailler
. Branches	Le plus dans l'industrie		
<u>Logement</u> . Maison ou appartement	Plus dans du petit collectif	Plus dans de grands immeubles Minimum en individuel	Bien plus d'individuel
. ie confort/l'âge du logement	Bien plus ancien Moins confortables (minimum d'équipement WC, bain ou douche, chauffage central, maximum avec charbon Moins bien motorisés	Plus dans des logements terminés entre 1968 et 1974	Bien plus récents Le meilleur confort Maximum pour la motorisation
	Hoths blen motorises		et la multimotorisation
. Le statut d'occupation	Beaucoup de propriétaires (40 %)	Minimum de propriétaires (21 %) Maximum de locataires du secteur libre, maximum de HLM	Maximum de propriétaires (43 %)
. L'espace		Le plus de logements surpeuplés	Le plus de logements 'sous- peuplés'
	Plus de 3 pièces	Plus de petits logements (1 ou 2 pièces)	Plus de 4 pièces, bien plus de 5 pièces

Source : RP82 au 1/4, Exploitation CREDOC-MPES

CINQUIENE PARTIE

L'EVOLUTION DE CORBEIL-ESSONNES VUE PAR L'ETUDE DES MIGRATIONS DEFINITIVES

INTRODUCTION

Comment a évolué la population de Corbeil-Essonnes entre 1975 et 1982 ? Les parties antérieures de ce rapport ont montré les nombreux traits qui singularisent Corbeil-Essonnes par rapport à son environnement. On a, à l'exception de l'Enquête Essonne, pour l'instant essentiellement étudié ce qu'il en était en 1982.

La première idée qui vient est de se servir des deux derniers recensements, 1975 et 1982, pour analyser les changements dans la commune. Plusieurs difficultés rendent cette approche inapplicable. On en citera deux : d'abord la nomenclature des catégories sociales a changé entre ces deux dates, certaines catégories portent le même nom, mais leur contenu s'est transformé. Dans ces conditions, il n'est pas possible de savoir, par exemple, comment s'est modifiée la part des ouvriers à Corbeil. Ensuite, pour appréhender les conditions de logement, une information, et non des moindres, nous manque en 1975 : on ne peut distinguer parmi les locataires ceux en HLM et ceux hors HLM.

Une autre méthode permet d'analyser les mutations de Corbeil-Essonnes : c'est l'étude des migrations définitives (c'est-à-dire des ménages arrivés entre 1975 et 1982 à Corbeil-Essonnes, qu'on appelera "les entrants", et ceux partis de Corbeil entre 1975 et 1982, qu'on désignera du terme de "sortants".

Au cas où les entrants et les sortants avaient les mêmes caractéristiques, on pourrait dire que les migrations définitives n'ont pas d'influence sur l'évolution de Corbeil-Essonnes et que les seules transformations sont des phénomènes internes à la population de départ (vieillissement par exemple).

En réalité, sur de nombreux points, on verra que les ménages sortants se différencient nettement des ménages entrants. Pour résumer, on peut dire que les migrations définitives renforcent le caractère très ouvrier de Corbeil-Essonnes.

Avant d'aller plus en avant dans les résultats, précisons quelles populations sont prises en considération. Pour les entrants, on a pris tous les ménages dont le chef n'habitait pas à Corbeil en 1975 et qui résident dans la commune en 1982, soit 972 ménages au 1/4.

Pour les sortants, d'autres travaux sur l'Ile-de-France ont permis de retrouver les 802 ménages au 1/4 dont le chef habitait en 1975 à Corbeil, et qui en 1982 vivent dans d'autres communes de l'Ile-de-France.

Bien entendu, il aurait été souhaitable de disposer d'informations sur les ménages sortants hors Ile-de-France. La population municipale a été relativement stable entre 1975 et 1982, on enregistre une petite diminution des effectifs d'habitants et une petite augmentation du nombre de ménages. On peut donc estimer à une centaine environ (au 1/4) les ménages sortants hors Ile-de-France. En se restreignant aux sortants en Ile-de-France, on analyse toutefois la plus grande part de la population qui a quitté Corbeil.

Dans un premier temps, on va comparer les ménages entrants et sortants de Corbeil-Essonnes dans leur ensemble, les ménages stables (c'est-à-dire dont le chef habitait Corbeil en 1975 et en 1982) constituant un point de référence.

Dans un deuxième temps, on se placera à statut d'occupation équivalent pour analyser les différences socio-économiques, démographiques et de conditions de vie entre ménages entrants et sortants.

Dans un troisième temps, on distinguera la population des entrants selon le statut d'occupation et selon le lieu de résidence en 1975.

Dans un quatrième temps, la population des sortants sera étudiée selon le point d'arrivée en Ile-de-France en 1982.

En annexe, on trouvera un tableau résumant les principales différences entre entrants, sortants et stables.

CHAPITRE I - MENAGES ENTRANTS, MENAGES SORTANTS ET MENAGES STABLES

Démographie : plus de personnes seules ou de familles nombreuses parmi les entrants, plus de couples avec deux enfants parmi les sortants, beaucoup de couples sans enfants ou de personnes seules parmi les stables

Les ménages entrants sont, plus souvent que les sortants, composés d'une personne seule (22% contre 18%) ou d'un couple sans enfant (21% contre 18%). Ce sont moins souvent des couples avec enfants (50% contre 56%), mais quand ils ont des enfants, ils en ont davantage. Sur 100 couples avec enfants, les ménages qui ont quitté Corbeil-Essonnes sont, par rapport à ceux qui sont rentrés, plus souvent avec deux enfants (41% contre 34%) et moins souvent avec trois enfants et plus (24% contre 18%).

Les ménages stables sont, bien plus souvent que les ménages mobiles (c'est-à-dire entrants ou sortants de Corbeil-Essonnes), des personnes seules ou des couples sans enfants, et bien plus rarement des couples avec enfants.

Classes d'âge : les entrants sont de jeunes ménages, les sortants sont d'âge intermédiaire, les stables sont nettement plus âgés

L'étude des classes d'âge des chefs de ménages selon leur type de mobilité se révèle intéressante car très contrastée. C'est parmi les chefs de ménages arrivés à Corbeil-Essonnes qu'on a le plus de jeunes : 33% ont moins de 30 ans alors que ce n'est le cas que de 20% des sortants et 9% seulement parmi les stables. Les ménages partis de Corbeil-Essonnes sont souvent d'âge intermédiaire : 45% ont de 30 à 39 ans, contre 33% parmi les entrants et 19% parmi les stables.

Enfin, les ménages stables sont plus que les autres dans des classes d'âge plus avancées. La part des 65 à 74 ans, ainsi que celles des 75 ans et plus, est nettement plus forte que ce qu'elle est dans les deux autres catégories plus mobiles : 24% des chefs de ménage stables ont au moins 65 ans, contre 5% des chefs de ménage entrants et 3% des chefs de ménage sortants.

Si la part des ménages dont le chef est une femme est plus élevée parmi les ménages stables, c'est parce que parmi ces derniers on a beaucoup de chefs de ménages âgés qui sont des femmes seules, et non parce qu'il y a plus de familles monoparentales (le taux de ménages de ce type est d'ailleurs identique pour les trois catégories de ménages).

Indicateurs de mobilité: les ménages entrants à Corbeil sont plus provinciaux ou d'origine étrangère, les ménages sortants sont les plus français, ils sont presque autant originaires de l'Essonne que les stables

Dans le recensement on connaît le département de naissance. Les chefs de ménages entrants à Corbeil-Essonnes sont, plus que dans les deux autres catégories, originaires de province (35% contre 29 à 30%), et surtout, bien plus des DOM-TOM (5% contre 1 à 2%), ou de l'étranger (27% contre 16 à 18%). Ils sont bien moins souvent nés dans l'Essonne (11% contre 29 à 33%). Ce sont les ménages stables qui sont le plus originaires de l'Essonne, 33% y sont nés, suivis d'assez près par les ménages sortants (29% de leurs chefs sont nés dans l'Essonne).

Qu'ils soient Portugais, Algériens, Tunisiens, Marocains ou d'autres nationalités, la part des ménages étrangers est plus forte parmi les ménages entrants que parmi les stables ou plus encore les sortants. C'est parmi ces derniers que la part des ménages français est la plus forte (88% contre 84% parmi les chefs de ménage stables et 79% parmi les entrants).

Insertion professionnelle : les sortants plus cadres et intermédiaires que les entrants, ces derniers sont plus ouvriers qu'eux

Si on répartit les chefs de ménages en quatre grandes rubriques : les personnes à leur compte, les salariés, les retraités, les autres inactifs (les chômeurs étant classés, selon la convention en vigueur à l'INSEE, d'après leur profession antérieure), entrants et sortants ne se distinguent pas. Par contre, les stables se singularisent par une proportion bien plus élevée de retraités (27% contre 5 à 4% pour les entrants et les sortants), ceci au détriment des salariés. Etant donné l'âge plus élevé des stables, ce résultat n'est guère étonnant.

Quand on introduit des distinctions parmi les salariés en terme de niveau socioprofessionnel, alors des différences nettes apparaissent entre entrants et sortants. Les chefs de ménages ayant quitté Corbeil-Essonnes sont bien plus souvent cadres, intermédiaires administratifs et techniques que les ménages entrants, par contre ces derniers sont bien plus qu'eux ouvriers qualifiés et non qualifiés.

Citons quelques exemples de chiffres : 13% de cadres chez les sortants contre 8% chez les entrants, 14% de techniciens-contremaîtres chez les sortants contre 11% chez les entrants, 26% d'ouvriers qualifiés et 7% d'ouvriers non qualifiés chez les sortants, contre 32% d'ouvriers qualifiés et 7% d'ouvriers non qualifiés chez les entrants.

Quant aux salariés stables, ils sont encore plus ouvriers, moins cadres, intermédiaires ou employés que les autres. 38% d'entre eux sont ouvriers qualifiés et 18% sont ouvriers non qualifiés.

Le statut des chefs de ménages actifs montre que les sortants sont les moins au chômage (3% contre 5% pour les stables comme pour les entrants), les stables sont ceux qui sont le plus soit à leur compte, soit salariés du privé. Quant aux entrants, ils sont nettement plus que les autres salariés de l'Etat ou des Collectivités Locales (27% le sont contre 23% pour les sortants et 14% pour les stables).

En terme de branches d'activité, on note peu de différences entre les chefs de ménages entrants et sortants. On notera la forte proportion des stables dans les industries hors secteur de pointe (34% contre 22%, tant pour les entrants que les sortants).

Les chefs de ménages sortants de Corbeil-Essonnes travaillent certes moins dans cette commune et plus en dehors de l'Essonne que les chefs de ménages entrants, mais les écarts ne sont pas si grands qu'on aurait pu s'y attendre : 21% des sortants travaillent à Corbeil-Essonnes contre 33% des entrants. Ceux qui travaillent le plus à Corbeil-Essonnes sont les chefs de ménages résidant dans la commune en 1975 et 1982 : 54% travaillent sur place. Entrants, sortants et stables travaillent à Evry dans des proportions voisines (entre 10 et 12%).

L'analyse de l'emploi des femmes dans les couples de ménages stables, sortants et entrants fait ressortir des résultats souvent semblables à ceux trouvés pour les hommes : les femmes des ménages stables sont plus retraitées, plus salariées du privé, bien plus ouvrières non qualifiées ; elles travaillent plus à Corbeil-Essonnes et plus dans l'industrie hors pointe que les autres.

Si on compare les femmes des ménages entrants et sortants, les premières sont plus au chômage quand elles sont actives (12% contre 6%). Les femmes des ménages sortants sont rarement inactives (25% le sont contre 36 et 37% pour les femmes des ménages stables et les entrants), elles sont bien plus intermédiaires administratives quand elles sont salariées (c'est-à-dire institutrices, assistantes sociales, intermédiaires du public ou VRP par exemple) - 22% contre 16% - et bien moins ouvrières non qualifiées (8% contre 15%), elles travaillent plus à Evry, et davantage dans le secteur nationalisé semi-public, l'Etat et les collectivités locales.

Types de logement : les ménages sortants : souvent en individuel, propriétaires, dans du neuf, dans de grands logements ; les ménages entrants : dans de grands immeubles, locataires, dans des logements petits, anciens

Les ménages qui ont quitté Corbeil-Essonnes connaissent des conditions de logement bien différentes de ceux qui sont arrivés dans la commune.

Première particularité : la taille des immeubles : 38% des sortants sont en logement individuel, alors que ce n'est le cas que de 15% des entrants.

Quand ils ne sont pas en habitat individuel, les sortants sont (plus que les entrants ou les stables) dans des immeubles moyens, de 10 à 29 logements. Les entrants, eux, sont nettement plus que les sortants - et également que les stables - logés dans de grands immeubles, d'au moins 30 logements. Quant aux stables, ils habitent nettement plus que les entrants, mais moins toutefois que les sortants, dans de l'individuel (à 32%). Sinon on les trouve dans de petits immeubles (de 2 à 9 logements).

Les sortants de Corbeil-Essonnes habitent souvent dans des logements récents, construits entre 1975 et 1982 (38% des ménages sortants sont dans ce cas contre 16% des entrants et 5% des stables).

Les entrants sont plus que les autres dans des logements terminés entre 1968 et 1974. Enfin, les stables sont davantage dans de l'ancien, datant de 1948 ou avant, ou dans des logements terminés entre 1962 et 1967.

Les entrants plus à l'étroit, les sortants plus au large et mieux équipés

Non seulement les sortants sont souvent en logement individuel ou dans du récent, mais en plus ils sont dans des logements plus grands que les autres. Parmi les ménages sortants, on trouve à la fois un peu plus de personnes dans des quatre pièces, plus dans des cinq pièces et plus dans des six pièces et plus. 23% des ménages sortants sont dans des logements d'au moins cinq pièces, alors que ce n'est le cas que de 11% des ménages entrants et 14% des ménages stables.

Les ménages entrants sont plus à l'étroit : 32% vivent dans des logements d'une ou deux pièces (contre 26% des stables et 22% des sortants). Les ménages stables sont plus que les autres dans des trois pièces.

L'indice de peuplement, qui tient compte à la fois du nombre de pièces et du nombre de personnes par ménage, permet d'avoir une idée de l'espace disponible par personne.

Les entrants sont ceux qui sont le plus en surpeuplement (25% des ménages sont dans un logement surpeuplé parmi les entrants, contre 17% pour les sortants et 18% pour les stables). A l'inverse, les sortants sont souvent dans des logements sous-peuplés, c'est le cas de 49% d'entre eux contre 44% parmi les stables et 33% parmi les entrants.

Si les sortants sont dans des logements plus souvent équipés de tout le confort (1) que les entrants, c'est parce qu'ils sont un peu plus nombreux à avoir le chauffage central. Les ménages à Corbeil-Essonnes en 1975 et en 1982, on l'a vu, ont des logements souvent anciens. C'est sans doute pourquoi ils ont plus rarement les éléments de confort repérés dans le recensement que les entrants et sortants. De plus, ils se chauffent davantage au charbon.

L'équipement automobile est minimum parmi les ménages stables - qui sont soit plus âgés, soit plus ouvriers quand ils sont retraités : 34% des ménages stables sont sans voiture contre 23% des entrants et 16% des sortants.

C'est parmi les ménages de sortants que la multimotorisation est la plus répandue : 24% des ménages ont au moins deux voitures, contre 12% des entrants et 13% des sortants. Non seulement les ménages sortants sont les mieux équipés en voiture ou en confort du logement, mais en plus ils sont les mieux pourvus en téléphone : 89% des ménages sortants ont le téléphone contre 82% des stables et 77% des entrants.

Statut d'occupation : plus de la moitié des ménages étrangers arrivés à Corbeil sont en HLM

On vient de voir que les types de logement, ainsi que leur niveau de confort, distinguaient nettement les entrants des sortants. Il en est de même pour le statut d'occupation.

Les sortants sont très souvent propriétaires : 43% le sont, alors que cela n'est vrai que pour 21% des entrants. Ces derniers sont beaucoup plus locataires. 32% sont locataires hors HLM (contre 25% parmi les sortants) et 39% sont locataires HLM (contre 23% pour les sortants).

Le statut d'occupation des stables se rapproche assez de celui des sortants, ils sont presque aussi souvent propriétaires (mais moins en accession bien sûr), ils sont un peu plus locataires HLM (à 28% contre 23%).

⁽¹⁾ C'est-à-dire eau courante + salle de bains + WC intérieurs + chauffage central.

Si on différencie les ménages français des ménages étrangers, il est net que les premiers, qu'ils soient entrants ou sortants, sont bien plus souvent propriétaires, ils sont également un peu plus locataires libres. Les étrangers sont bien plus en HLM. C'est parmi les entrants étrangers que la part des ménages en HLM est la plus forte, 58% des étrangers arrivés à Corbeil-Essonnes entre 1975 et 1982 vivent dans un HLM. C'est bien plus que parmi les étrangers déjà à Corbeil en 1975 et toujours là en 1982, (40% sont en HLM). Enfin, les étrangers partis de Corbeil-Essonnes sont à 32% en HLM.

Il existe à Corbeil un parc important de logements locatifs hors HLM. On a vu que les ménages entrants étaient assez jeunes. On aurait pu penser qu'ils sont venus à Corbeil pour résider dans ce parc de logement. En fait, parmi tous les ménages dont le chef a moins de 30 ans, la part des locataires en location libre ne varie pratiquement pas entre les entrants, les sortants et les stables.

Parmi les jeunes ménages entrants, la part en HLM est même un peu plus élevée que la part en location libre (41% contre 40%). A tranche d'âge équivalente, les différences essentielles entre entrants et sortants sont que les premiers sont davantage locataires HLM et les seconds davantage propriétaires. Les écarts dans les statuts d'occupation entre entrants et sortants sont particulièrement accusés pour les ménages de 30 ans et plus.

Si en moyenne les statuts d'occupation des ménages stables sont plus proches de ceux des sortants que de ceux des entrants, quand on compare à tranche d'âge égal, on s'aperçoit que ceci n'est vrai que pour les ménages de 55 ans et plus. Les ménages stables plus jeunes sont, comme les entrants, nettement moins propriétaires, plus locataires libres et bien plus locataires HLM que les ménages sortants.

La Septième Partie de ce rapport, consacrée à l'analyse du fichier des demandeurs de logement social de Corbeil-Essonnes, met en évidence la double fonction du parc de logements HLM de la commune : premier logement après la décohabitation parentale par des jeunes ménages français, logement familial pour des ménages de grande taille, souvent étrangers et déjà en HLM. Ces résultats s'inscrivent bien dans la ligne de ceux qui ressortent de l'étude des migrations définitives.

CHAPITRE II - MENAGES ENTRANTS ET SORTANTS A STATUT D'OCCUPATION EQUIVALENT

C'est en grande partie le parc de logements qui explique les différences entre ménages entrants et sortants : ceux qui arrivent à Corbeil accèdent à des logements locatifs plutôt petits, inconfortables, anciens, en collectif, et ceux qui en partent sont essentiellement des familles "aspirées" par le phénomène du développement de la maison individuelle en accession à la propriété.

Pour aller au-delà de cette forte opposition entre entrants locataires et sortants propriétaires, on se propose dans ce chapitre de comparer la population partie et celle arrivée, à statut d'occupation équivalent.

Parmi les propriétaires, les ménages sortants sont nettement plus en habitat individuel que les ménages entrants

On compte nettement plus de propriétaires parmi les sortants que parmi les entrants (soit 345 ménages contre 196 au quart).

Les contrastes ne sont pas très grands entre propriétaires entrants et sortants, ni en termes démographiques, ni du point de vue socioprofessionnel. Les propriétaires entrants sont un peu plus jeunes (moins de 30 ans), un peu plus des personnes seules ou des couples sans enfants, et les ménages sortants sont davantage des couples avec enfants, dont le chef a entre 30 et 39 ans.

On peut noter que les femmes des couples sont un peu plus en activité dans la population des propriétaires sortants, et celles des propriétaires entrants sont un peu plus au foyer.

L'un des résultats les plus étonnants est que, parmi les propriétaires, les actifs qui ont quitté Corbeil entre 1975 et 1982 n'y travaillent pas moins que ceux qui y sont arrivés: les chefs de ménages sortants travaillent à 28% à Corbeil, les entrants à 29%, quant aux conjointes, elles travaillent à 28% à Corbeil quand elles font partie d'un ménage qui a quitté Corbeil entre 1975 et 1982, et à 23% seulement à Corbeil quand elles font partie d'un ménage arrivé à Corbeil entre 1975 et 1982.

Ces mouvements de population ne semblent pas aller dans le sens d'optimiser les relations domicile-travail. Chefs de ménages et conjoints actifs arrivés à Corbeil-Essonnes entre 1975 et 1982 travaillent encore plus hors de l'Essonne que ceux qui ont quitté Corbeil-Essonnes pour d'autres communes de l'Ile-de-France pendant la même période.

Si ménages propriétaires entrants et sortants se distinguent peu entre eux au niveau de l'âge, du type de ménage, de l'activité professionnelles, par contre, leurs logements sont différenciés.

Ce sont des maisons individuelles pour 70% des ménages sortants et des appartements pour 57% des entrants.

Les ménages entrants sont dans des logements plus anciens que les ménages sortants, ces derniers vivant davantage dans des logements terminés entre 1968 et 1974 ou entre 1975 et 1982.

Les entrants sont davantage dans des logements de trois pièces. Les sortants plus dans des quatre ou cinq pièces. Ces derniers vivent plus souvent dans des logements sous-peuplés. On note peu de différences en termes de confort du logement, par contre les ménages sortants sont moins souvent dans des logements raccordés aux réseaux d'évacuation des eaux usées ou de gaz de ville, ce qui est un indicateur du caractère moins urbanisé de leur habitat. Enfin, ils sont davantage multimotorisés que les ménages propriétaires sortants (respectivement 37% et 23%) et mieux équipés en téléphone.

Les locataires hors HLM entrants et sortants : ceux arrivés à Corbeil-Essonnes sont plus ouvriers, un peu plus jeunes, dans des logements plus anciens et plus petits, ceux partis sont de statut plus élevé, les femmes sont plus actives, leurs logements plus grands et plus confortables

Le nombre de ménages entrés à Corbeil-Essonnes entre 1975 et 1982 pour résider dans le parc de logements locatifs du secteur libre est un peu plus élevé que celui des ménages qui ont quitté Corbeil-Essonnes pour habiter ailleurs un logement du secteur libre (soit respectivement 299 et 204 ménages au quart).

Les locataires du secteur libre arrivés à Corbeil-Essonnes sont un peu plus des jeunes ménages, un peu plus des couples avec ou sans enfants que ceux sortis de Corbeil-Essonnes et de même statut d'occupation. Les entrants sont un peu plus de nationalité étrangère (mais la différence avec les sortants est faible, soit respectivement 19% et 16%). Les sortants sont davantage du cru, ils sont bien plus nés dans l'Essonne. Les entrants sont plus originaires de l'Ile-de-France hors Essonne ou de province.

Au niveau socioprofessionnel, les chefs de ménages entrants sont davantage ouvriers (qualifiés ou non) que les sortants (respectivement 48% contre 35% des salariés sont ouvriers parmi les entrants et les sortants). Ces derniers sont plus souvent cadres.

Les conjointes des entrants sont davantage au foyer que celles des sortants (35% contre 15%), ces dernières étant plus fréquemment en activité. Comme on l'a constaté pour les chefs de ménage, les salariées des couples de sortants ont un statut socioprofessionnel plus élevé que celui des femmes salariées des couples d'entrants. Ceci se manifeste par une proportion plus forte de cadres et d'intermédiaires et plus faible d'ouvrières non qualifiées.

Quant au lieu de travail, contrairement aux constatations faites sur les actifs propriétaires, dans le cas des locataires libres, les entrants hommes et femmes travaillent nettement plus à Corbeil et moins à l'extérieur du département que les sortants.

Les plus grandes différences sur le plan des conditions de logement ont trait à la taille, au confort et aux périodes de construction. Les locataires libres entrants sont plus souvent dans des deux pièces. Les sortants sont davantage dans des quatre ou cinq pièces. Leurs logements davantage sous-peuplés, sont plus confortables, surtout le chauffage central y est plus généralisé. Ils sont également mieux équipés en téléphone.

Les locataires hors HLM entrants vivent fréquemment dans des logements anciens (59% de ces ménages sont dans des logements antérieurs à 1949 alors que ce n'est le cas que de 37% des sortants). Les sortants habitent plus qu'eux dans des logements des périodes 1949 à 1975 (à 53% contre 27% pour les entrants).

Locataires HLM: petits immeubles, grands logements, très souvent récents pour les sortants, grands immeubles mais petits logements moins récents pour les entrants qui sont davantage des familles nombreuses étrangères

Parmi la population en HLM, les entrants à Corbeil-Essonnes sont deux fois plus nombreux que les sortants (soit 359 ménages d'un côté, et 183 de l'autre). Les ménages entrants sont un peu plus des personnes seules (19% contre 16%) et les sortants davantage des familles monoparentales (12% contre 8%).

Quand il s'agit de couples avec enfants, les ménages entrants sont davantage des familles nombreuses (d'au moins 3 enfants) et les sortants davantage des petites familles d'un seul enfant.

Le poids des moins de 30 ans est plus fort parmi les entrants, celui des 30 à 39 ans plus élevé parmi les sortants.

Au sein de la population en HLM, les chefs de ménages entrants sont bien plus fréquemment étrangers que les sortants (32% contre 17%), les sortants sont davantage nés dans l'Essonne (29% contre 9%).

Parmi les chefs de ménages actifs en HLM, les entrants à Corbeil-Essonnes sont bien plus au chômage que les sortants (7% contre 2%). Parmi les conjointes actives, le résultat est semblable, 16% des entrantes connaissent cette situation contre 8% des sortantes seulement. De plus, les entrantes sont plus au foyer et les sortantes plus en activité professionnelle.

Les salariés chefs de ménages sont un peu plus ouvriers et davantage dans le secteur public parmi les entrants, alors que les sortants sont un peu plus intermédiaires et cadres. Chez les femmes, les entrantes sont davantage ouvrières non qualifiées et les sortantes sont plus employées et intermédiaires. Les chefs de ménages entrants travaillent davantage à Corbeil-Essonnes que les sortants, mais l'écart est faible (25% contre 20%). Les sortants, eux, sont davantage employés hors du département.

Chez les femmes actives en couple, toujours parmi la population en HLM, celles arrivées à Corbeil-Essonnes travaillent nettement plus dans la commune, celles qui en sont parties travaillent davantage à Evry et à Paris.

Pour ce qui est du logement, la plus grande différence porte sur les époques de construction.

Des logements récents (c'est-à-dire terminés entre 1975 et 1982) pour 43% des ménages qui ont quitté Corbeil-Essonnes et qui sont en HLM, alors que cette période de construction ne représente que 4% des logements pour les ménages arrivés à Corbeil-Essonnes et logés en HLM. Ces derniers sont très souvent dans des constructions datant de 1968 à 1974. Les ménages entrants habitent de petits appartements (de 1 à 3 pièces) dans de grands immeubles (de 30 logements et plus); les ménages sortants, eux, vivent dans des logements plus grands (4 ou 5 pièces), dans des immeubles moins grands.

Les ménages entrants en HLM sont davantage dans des logements surpeuplés, de plus ils sont plus fréquemment sans voiture. Alors que les ménages sortants de Corbeil-Essonnes et eux aussi en HLM sont plus souvent en sous-peuplement, sont mieux équipés en téléphone et ont davantage deux véhicules.

CHAPITRE III - LES MENAGES ARRIVES A CORBEIL ENTRE 1975 ET 1982 SELON LEUR STATUT D'OCCUPATION ET LEUR LIEU DE DEPART

D'où viennent les ménages dont le chef n'habitait pas à Corbeil-Essonnes en 1975 mais qui y résident en 1982 ?

Grâce au recensement, on connaît la localisation du chef de ménage en 1975. Un peu plus du tiers étaient dans l'Essonne (37%), un peu plus du quart (28%) étaient en Ile-de-France hors Essonne, 25% en province, 3% dans les DOM-TOM et 6% à l'étranger. Il s'agit donc assez peu de nouveaux venus en Ile-de-France, puisque deux chefs de ménages sur trois résidaient déjà dans la région au recensement précédent.

III.1 - <u>Lieu de résidence en 1975 selon le statut d'occupation</u> : <u>les propriétaires les plus franciliens, les locataires</u> <u>HLM un peu plus de l'étranger et les locataires libres</u> davantage arrivants des DOM-TOM

Quel que soit le statut d'occupation des entrants, on trouve toujours au moins 60% des chefs de ménages qui étaient déjà en Ile-de-France en 1975. Les propriétaires sont ceux qui étaient le plus, soit dans l'Essonne (à 46%), soit dans les autres départements de l'Ile-de-France (à 39%). Ils proviennent donc moins que les autres de la province, des DOM-TOM ou de l'étranger.

Locataires du secteur libre et locataires HLM étaient dans des proportions voisines (28 et 27%) en province en 1975. Les locataires HLM étaient un peu moins en Ile-de-France que les locataires du secteur libre, par contre ils étaient nettement plus dans les DOM-TOM (parmi les chefs de ménages arrivés entre 1975 et 1982 à Corbeil-Essonnes, 6% des habitants de HLM contre 2% des locataires du secteur libre et 1% des propriétaires habitaient en 1975 dans les DOM-TOM). C'est parmi les locataires du secteur libre que la part des chefs de ménages habitant l'étranger en 1975 est la plus élevée (soit 8% contre 6% parmi les chefs de ménages entrants et en HLM et 3% parmi les chefs de ménages entrants et propriétaires).

Pour les couples dont l'homme est arrivé entre 1975 et 1982 à Corbeil-Essonnes, on connaît le lieu de résidence des femmes en 1975.

Parfois le couple pouvait être constitué dès 1975, parfois il est de création plus récente, mais on ne peut le savoir dans le recensement. Dans 11% des couples dont l'homme est arrivé entre 1975 et 1982 à Corbeil, la femme résidait déjà dans la commune en 1975. Les femmes des ménages entrants proviennent un peu moins que les hommes de l'Ile-de-France hors Corbeil, mais plus souvent de l'étranger. Alors que 6% des hommes entrants vivaient à l'étranger en 1975, 10% des femmes des ménages entrants étaient à l'étranger à la même date. La plus grande tendance des femmes des ménages entrants à provenir de l'étranger est particulièrement nette parmi les ménages en HLM: sur l'ensemble des ménages entrants à Corbeil et locataires d'un logement social, 17% des femmes, mais 6% seulement des hommes, vivaient à l'étranger en 1975.

On peut donc dire que le parc social de Corbeil est un lieu d'arrivée pour les ménages étrangers ayant connu un regroupement familial entre 1975 et 1982.

III.2 - Les ménages entrants selon leur lieu de résidence en 1975

Pour étudier les différences démographiques, économiques et de conditions de logement selon le lieu de départ, on a séparé la population des ménages entrés à Corbeil en neuf grands groupes d'importance inégale. Evry est la commune qui a fourni le plus d'arrivants à Corbeil (soit 29) (1). 312 ménages proviennent du reste de l'Essonne. Les vingt arrondissements de Paris ont vu partir 83 ménages pour Corbeil. Hors la Seine et l'Essonne, seuls deux départements de l'Ile-de-France ont donné des effectifs non négligeables à Corbeil : la Seine-et-Marne (34 ménages) et surtout le Val-de-Marne (70 ménages). Les autres départements de la région ne représentent que 75 ménages. 236 ménages arrivent de province, 32 des DOM-TOM et 55 de l'étranger.

Les ménages venant de l'étranger : logements surpeuplés, inconfortables

Les ménages originaires de l'étranger sont ceux qui se distinguent le plus des autres : il s'agit beaucoup de couples avec enfants, leurs chefs ont souvent de 30 à 39 ans. Chefs de ménages et conjoints sont nettement plus ouvriers non qualifiés que dans les autres groupes, les taux de chômage sont de loin supérieurs à ceux rencontrés dans les populations d'autres origines. Ce ne sont pas les conjointes de ménages arrivées de l'étranger qui restent le plus au foyer mais celles venant de Paris. Leurs logements, peu individuels, présentent des caractéristiques extrêmes : ce sont eux qui sont le plus dans des logements non confortables et surpeuplés.

C'est parmi les ménages à l'étranger en 1975 qu'on rencontre le plus de locataires libres, ils ne sont qu'au troisième rang pour la part des ménages en HLM. Ils habitent peu en individuel, mais ceci est vrai pour la plupart des groupes d'origine géographique différente.

Des DOM-TOM ou de province à Corbeil : des salariés du public en HLM

Les ménages des DOM-TOM, très jeunes, sont très souvent de la catégorie des employés. Aucun n'habite en individuel. Ils sont, et de loin, bien plus en HLM que les autres, avec 72% des ménages dans ce parc. Ce sont eux qui vivent le plus dans de grands immeubles, dans un parc datant surtout de 1968 à 1974. Leur présence dans des logements assez récents et correspondant aux normes HLM explique bien qu'ils soient dans les logements les plus confortables selon les critères retenus par l'INSEE.

Ménages arrivés de province et ménages venant des DOM-TOM ont un trait en commun : la très forte part de l'emploi du secteur public, tant parmi les salariés chefs de ménages que conjoints.

Les ménages de province comptent plus de personnes seules ou de couples sans enfants que ceux des DOM-TOM. Ils ne sont pas concentrés dans la catégorie des employés. Leur caractéristique socioprofessionnelle est surtout leur faible part d'ouvriers. Ils sont peu propriétaires, certes, mais connaissent la location libre et le HLM (et non essentiellement les HLM comme ceux venant des DOM-TOM). C'est le groupe qui habite le plus dans des 1 à 3 pièces mais, ils connaissent très rarement le surpeuplement car ces ménages sont d'assez petite taille dans l'ensemble.

⁽¹⁾ Paris est traité comme un département et chacun de ses arrondissements comme une commune.

Les ex-Parisiens : beaucoup de cadres, mais aussi beaucoup d'ouvriers non qualifiés et d'étrangers

De tous les groupes de ménages arrivants à Corbeil-Essonnes de diverses parties de l'Ile-de-France, les ex-Parisiens semblent être les plus composites avec des représentants aux deux extrêmes de l'échelle sociale. On trouve parmi leurs chefs de ménages, à la fois plus de cadres et plus d'ouvriers non qualifiés que dans les autres groupes arrivant de France Métropolitaine. C'est dans ce groupe que les conjointes sont le plus au foyer. Il s'agit souvent de ménages avec enfants. Il est au deuxième rang - après celui arrivant des DOM-TOM - pour la part des locataires HLM et au premier pour la part des logements très récents (terminés entre 1975 et 1982). Le taux de chefs de ménages non français est élevé : 42%, seul le groupe arrivant de l'étranger en présente encore plus (soit 82%).

Arrivants de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne : ce sont les plus propriétaires

Notons quelques points communs entre les ménages venant de Seine-et-Marne et ceux du Val-de-Marne : on trouve beaucoup de techniciens-contremaîtres parmi leurs chefs de ménages (et beaucoup de cadres parmi ceux de Seine-et-Marne), les conjointes sont souvent intermédiaires, ce sont les deux groupes le plus en logement individuel et les plus propriétaires. Les ménages du Val-de-Marne, les plus âgés, sont à la fois dans des logements plus anciens et les plus sous-peuplés de tous les groupes d'arrivants.

Peu de traits marquants pour les ménages arrivants de l'Essonne et des autres départements de l'Ile-de-France. Notons que les chefs de ménages venant d'Evry travaillent beaucoup dans le public, leurs conjointes ne sont jamais ouvrières, leurs logements sont les moins surpeuplés et ce sont eux qui sont le plus fréquemment multimotorisés. Les ménages venant du reste de l'Essonne sont ceux qui comptent le plus d'ouvriers qualifiés pari les chefs de ménages et leurs conjointes sont assez souvent ouvrières non qualifiées (moins toutefois que celles des ménages arrivant de l'étranger).

Lieu de travail : les chefs de ménages venant de Seine-et-Marne et de province sont ceux qui travaillent le plus à Corbeil

Les deux-tiers des chefs de ménages arrivants de Seine-et-Marne, et les quatre-dixièmes de ceux de province travaillent à Corbeil. Ce sont ceux venant de Paris qui travaillent le moins à Corbeil et le plus à l'extérieur de l'Essonne (à Paris en particulier). Après eux, les ménages du Val-de-Marne, des DOM-TOM et de l'étranger sont ceux qui travaillent le moins souvent à Corbeil. Les chefs de ménages des DOM-TOM travaillent davantage que ceux venant de l'étranger dans le reste de l'Essonne, alors que ceux arrivants de l'étranger travaillent souvent hors du département.

Parmi les femmes en couple ayant un emploi, ce sont celles venant de Seine-et-Marne puis celles venant de l'étranger qui sont le plus souvent actives à Corbeil même.

CHAPITRE IV - LES SORTANTS DE CORBEIL-ESSONNES SELON LEUR LIEU D'ARRIVEE

Des 802 ménages dont le chef a quitté Corbeil entre 1975 et 1982 pour une autre commune de l'Ile-de-France, plus de la moitié (485 précisément) vivent encore dans l'Essonne. Le département suivant qui a accueilli le plus de ménages corbeillois est la Seine-et-Marne (112 ménages), puis Paris (74 ménages), ensuite le Val-de-Marne (50 ménages). Le reste de l'Ile-de-France a accueilli 81 ménages partis de Corbeil.

Dans les échanges entre Corbeil et l'ensemble de l'Ile-de-France entre 1975 et 1982, Corbeil a accueilli plus de Parisiens et d'anciens habitants du Val-de-Marne qu'elle n'a vu de ménages quitter la commune pour ces lieux, par contre elle a perdu nettement plus de ménages allant dans le reste de l'Essonne et dans la Seine-et-Marne qu'elle n'en a vu arriver.

Les populations qui ont quitté Corbeil pour le reste de l'Ile-de-France ne se ressemblent pas selon leur lieu d'arrivée (on distingue cinq lieux d'arrivée : l'Essonne, Paris, la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et le reste de l'Ile-de-France).

Ceux partis en Seine-et-Marne : des propriétaires, en maison individuelle

Les sortants de Corbeil vers la Seine-et-Marne sont surtout des couples avec enfants, souvent leur chef a entre 30 et 39 ans, le taux d'étrangers est minimum. Les chefs de ménages sont les plus salariés, ils sont souvent employés, les femmes en couples sont à la fois celles qui sont le plus au foyer et celles qui sont le plus au chômage.

C'est parmi eux qu'on rencontre à la fois le plus de propriétaires, le plus de logements individuels, le maximum de logements récents, de 5 à 6 pièces, le plus de ménages dans des logements souspeuplés. Leurs logements sont dans un environnement moins bien desservi par les réseaux : ce sont ceux dont l'évacuation des eaux usées est plus rarement raccordée directement à l'égout et ils sont moins que les autres dans des logements desservis par un réseau public de distribution de gaz. Par contre, les taux de multimotorisation sont maxima.

Ceux partis à Paris : des jeunes, des personnes seules, en petits logements anciens

A l'inverse des sortants en Seine-et-Marne, les ex-Corbeillois maintenant à Paris sont de façon rarissime en individuel, ce sont eux qui sont le plus en grands immeubles, le taux de logements anciens (antérieurs à 1948) est maximum, les 1 ou 2 pièces plus répandus qu'ailleurs, le surpeuplement également, le taux de propriétaires le plus bas et la part des locataires libres la plus élevée ainsi que celle des locataires de meublés, les logements avec tout le confort moins fréquents qu'ailleurs. Les ménages sans voiture sont en proportion maximum. Par contre, leurs logements sont les mieux raccordés aux réseaux publics, tant pour le gaz que pour le tout-à-l'égout.

La part des ménages composés d'une personne seule est très élevée dans cette population (54%). Ce sont aussi les plus jeunes : on est de loin dans le lieux où les chefs de ménages anciens Corbeillois sont le plus fréquemment des moins de 30 ans.

Socialement, ces nouveaux Parisiens sont assez hétérogènes puisqu'on a plus qu'ailleurs, des inactifs (sans doute des étudiants), ainsi que des cadres, des intermédiaires administratifs. La part des salariés dans le public parmi les chefs de ménages comme parmi les conjoints est plus forte que dans les autres lieux. Les conjointes sont d'ailleurs plus actives qu'ailleurs. La part des salariés du public est maximum, il s'agit d'une population tertiarisée comme le confirment les taux minima d'ouvriers et de techniciens.

Les sortants partis en Essonne : soit l'accession à la propriété soit le HLM

Les anciens Corbeillois partis en Essonne ressemblent un peu aux sortants en Seine-et-Marne, mais en moins extrêmes. Assez systématiquement, quand un taux est maximum pour les habitants de Seine-et-Marne (part d'individuels, de logements récents, de propriétaires, de couples avec enfants, de 30 à 39 ans, de ménages français, de multimotorisation, etc., le deuxième rang est occupé par la population de Corbeil partie dans le reste de l'Essonne. Ces Essonniens ont quelques traits singuliers : ce sont les plus ouvriers des cinq groupes. S'ils viennent certes au deuxième rang après ceux du Val-de-Marne pour la part de propriétaires, mais ils sont au premier rang pour la part des ménages en HLM (28%). La conjugaison de ménages en HLM et d'accédants à la propriété dans un parc récent explique bien qu'ils habitent plus que les autres dans des logements confortables.

Sortants dans le Val-de-Marne ou le reste de l'Ile-de-France : plus âgés

Les sortants de Corbeil dans le Val-de-Marne et dans le reste de l'Ile-de-France ont des points communs par rapport aux lieux vus auparavant : un peu plus de retraités, des actifs davantage dans le secteur privé, des chefs de ménages plus étrangers, des logements plus qu'ailleurs qui sont des 3 pièces.

Dans le Val-de-Marne, le taux de chômage des chefs de ménages ayant quitté Corbeil est maximum. Les logements datant de la période 1968-1974 sont plus répandus qu'ailleurs.

Dans le reste de l'Ile-de-France, les logements des anciens Corbeillois datent souvent de la période 1962-1967. Le taux de logements mis gratuitement à la disposition des ménages est au même niveau qu'à Paris.

<u>Lieu de travail : sortants en Essonne et Seine-et-Marne travaillent assez souvent à Corbeil</u>

Les lieux de travail opposent essentiellement, d'un côté l'Essonne et la Seine-et-Marne où plus du quart des chefs de ménages et un peu moins du quart des conjointes travaillent à Corbeil, de l'autre Paris, Le Val-de-Marne et le reste de l'Ile-de-France où les anciens Corbeillois travaillent très rarement à Corbeil ou même à Evry ou dans le reste de l'Essonne.

La commune qui a accueilli le plus d'anciens Corbeillois : c'est Evry

Six communes d'Ile-de-France ont accueilli au moins 15 ménages (1) venant de Corbeil entre 1975 et 1982.

Evry a accueilli le plus grand nombre de ménages: 106 exactement (soit environ 400 en chiffres réels). Ensuite vient Coudray-Montceaux avec 32 ménages, Saintry avec 24 ménages, Ris-Orangis et Villabé, 22 ménages dans chacune de ces communes, enfin, seule commune hors Essonne, Saint-Fargeau-Ponthierry (77), 15 ménages en 1982 avaient leur chef habitant à Corbeil en 1975.

Evry, Coudray-Montceaux et Ris-Orangis d'un côté s'opposent à Saintry, Villabé et Saint-Fargeau-Ponthierry : dans le premier cas on a plus de personnes seules, de jeunes de moins de 30 ans, peu d'habitat individuel et peu de propriétaires parmi les ménages arrivant de Corbeil. Dans le second cas, on a davantage de familles avec enfants, de chefs de ménages de 30 à 39 ans, d'habitat individuel et de propriétaires.

A Evry et Coudray-Montceaux, la proportion de locataires HLM est plus forte qu'ailleurs. A Ris-Orangis et Saintry, c'est la location libre qui est plus fréquente que dans les autres communes.

Evry n'est pas le lieu où les ex-Corbeillois sont le plus dans des logements récents (femmes entre 1975 et 1982). C'est à Coudray-Montceaux et à Saint-Fargeau-Ponthierry que la part des ex-Corbeillois en logements récents est la plus élevée. A Ris-Orangis, les ex-Corbeillois en logements très récents sont les plus rares.

Ces 6 populations originaires de Corbeil sont de milieu social assez divers : plus de cadres ou intermédiaires à Saintry et Saint-Fargeau-Ponthierry qu'ailleurs, plus d'ouvriers à Villabé et Ris-Orangis qu'ailleurs, le taux le plus faible d'ouvriers est enregistré à Coudray-Montceaux.

⁽¹⁾ Toujours au recensement au quart, soit environ 60 ménages en réalité. Ici également, Paris est traité en département et non en commune.

ANNEXE STATISTIQUE A LA CINQUIEME PARTIE

Ménages stables, entrants et sortants de Corbeil-Essonnes (début) - Unité : %

	STABLES	ENTRANTS	SORTANTS				
Effectifs au 1/4	2412	927	802				
		, ,,,	002				
TYPE DE MENAGES	1						
. personne seule	25	22	18				
. plusieurs personnes sans famille	3	1	1				
. couple sans enfant	28	21	18				
. famille monoparentale		5 5					
. couple avec enfants	39	50	6 56				
. couple avec chiants		30	36				
NOMBRE ENFANTS DES COUPLES AVEC AU MOINS UN	1						
. un	38	38	39				
. deux	35	34	41				
. trois et plus	22	24	18				
. crois ct plus	22	24	10				
AGE DU CHEF DE MENAGE							
. moins de 30 ans	9	33	20				
. 30 à 39 ans	19	33	45				
. 40 à 54 ans	,						
. 40 a 54 ans . 55 à 64 ans	30	19	22				
1. 65 à 74 ans	16	5	4				
	13	3	2				
. 75 ans et plus	11	2	1				
LIEU DE NAISSANCE DU CHEF DE MENAGE							
. Essonne	33	11	29				
. Paris	9	11	10				
. ailleurs Ile-de France	10	11	12				
. province	29	35	30				
. Dom-Tom	1	5	2				
. étranger	18	27	16				
CHEFS DE MENAGE NATIONALITE ETRANGERE	16	21	12				
QUELQUES STATUTS CHEFS MENAGE ACTIFS		_					
. chefs de ménages retraités	27	5	4				
. salariés secteur public parmi actifs	14	27	23				
. chômage parmi actifs	5	5	3				
CATEGORIE SOCIALE DES CHEFS MENAGE SALARIES							
. cadres	7	8	13				
. intermédiaires administratifs	8	13	17				
. techniciens-contremaîtres	9	11	14				
. employés	19	24	23				
. ouvriers qualifiés	38	32	26				
. ouvriers non qualifiés	18	13	7				
	1	i					
CH TRAVAILLANT A CORBEIL	54	33	21				
QUELQUES STATUTS FEMMES EN COUPLE			ĺ				
. retraitées	13	1	2				
. au foyer	36	37	25				
. chômage parmi actives	9	12	6				
CITECORTE COG DEG EDIOMES SE COMES DE COMES							
CATEGORIE SOC. DES FEMMES EN COUPLE SALARIEES . cadres		_	_				
. cadres . intermédiaires administratives	2	5	5				
. techniciennes-contremaîtres	11	16	22				
	2	0	1				
. employées	58	61	60				
. ouvrières qualifiées	7	4	5				
. ouvrières non qualifiées	20	15	8				
	<u> </u>						

Ménages stables, entrants et sortants de Corbeil-Essonnes (suite et fin) - Unité : %

	STABLES	ENTRANTS	SORTANTS		
LOGEMENT					
. habitat individuel	32	15	38		
ANCIENNETE CONSTRUCTION					
. avant 1948	46	34	20		
. de 1949 à 1961	9	5	9		
. de 1962 à 1967	16	12	12		
. de 1968 à 1974	23	32	21		
. de 1975 à 1982	5	16	38		
CONFORT EQUIPEMENT LOGEMENT					
. raccordé au gaz de ville	77	68	68		
. raccordement aux eaux usées	89	94	90		
. avec salle de bain baignoire ou douche	87	95	95		
. avec wc intérieurs	92	96	97		
. chauffage central	79	83	89		
. chauffage au charbon	7	1	2		
. tout confort(salle bain+wc int.+chauf.cent.)	72	79	85		
NOMBRES DE PIECES DU LOGEMENT					
. une pièce	7	6	11		
. deux pièces	20	21	14		
. trois pièces	38	35	27		
. quatre pièces	22	21	27		
. cinq pièces	10	8	17		
. six pièces et plus	4	3	6		
INDICE DE PEUPLEMENT					
. sous-peuplement	44	33	49		
. peuplement normal	38	42	34		
. surpeuplement	18	25	17		
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT					
. propriétaire	40	21	43		
. locataire libre	26	32	25		
. locataire hlm	28	39	23		
. locataire meublés garnis hôtels	1	2	1		
. logé gratuitement	5	6	7		
MOTORISATION		-			
. pas de voiture	34	23	16		
. une voiture	53	65	60		
. deux voitures et plus	13	12	24		
EQUIPEMENT EN TELEPHONE	82	77	89		

<u>Source</u>: Recensement de population de 1982 au 1/4, exploitation CREDOC MPES

Champ : STABLES : chefs de ménage à Corbeil en 1975 et en 1982

SORTANTS : chefs de ménage à Corpeil en 1975, ailleurs en Ile-de-France en 1982 ENTRANTS : chefs de ménage n'importe où ailleurs en 1975, à Corpeil en 1982.

Exemple de lecture : La part des ménages locataires HLM est de 28% parmi les stables, 39% parmi les entrants et 23% parmi les sortants.

SIXIEME PARTTE

LE PUBLIC DES CENTRES DE LOISIRS DE CORBEIL-ESSONNES

- RESUME -

Grâce à un travail de collecte et de saisie réalisé essentiellement par le CREDOC, il a été possible de faire une exploitation statistique du fichier manuel des enfants fréquentant les centres de loisirs. Le rencensement de la population permet de situer ces enfants par rapport au public potentiel. Dans l'<u>Introduction</u> sont détaillées les informations disponibles.

Le <u>Chapitre I</u> analyse le <u>public des centres de loisirs de l'année scolaire 1986-1987. Les garçons fréquentent davantage les centres aérés que les filles. Les enfants de centre maternel ont des parents de milieu social et de revenus plus élevés que ceux du primaire. On note une surreprésentation des enfants dont les parents travaillent et des enfants de famille monoparentale dans le public des centres aérés par rapport au public potentiel.</u>

Bien que le poids des enfants d'ouvriers soit fort parmi le public des centres aérés, il l'est moins que dans l'ensemble de la population des enfants de la commune : on peut donc en déduire que ces enfants vont moins que les autres en centre aéré. Les familles étrangères sont de faibles utilisatrices des centres aérés, en particulier les parents d'Europe du Sud y mettent peu les filles, et les parents d'Algérie, Maroc et Tunisie n'y envoient que peu les enfants très jeunes.

Dans les quartiers ouvriers, et surtout aux Tarterêts, les enfants fréquentent un peu moins les centres de loisirs que dans les quartiers "vieux centres". Ce sont dans les quartiers "à statut élevé" que les enfants fréquentent le plus ces équipements.

Le <u>Chapitre II</u> donne des éléments d'évolution du public des centres de loisirs. Cette évolution doit être traitée avec prudence car de nombreux dossiers anciens, manquants, n'ont pu être pris en compte.

SIXIEME PARTIE

LE PUBLIC DES CENTRES DE LOISIRS

DE CORBEIL-ESSONNES

INTRODUCTION

Dans le cadre du contrat passé entre la Mairie de Corbeil-Essonnes, le Plan Urbain et le CREDOC, on a réalisé une exploitation statistique du public des centres de loisirs afin d'aider la municipalité à mieux connaître les usagers de certains de ces services.

La grille d'information analysée a été retenue après étude des données disponibles par Isa ALDEGHI et en concertation avec Martine FERRER, responsable des affaires scolaires, ainsi que d'autres personnes de son service. La collecte des données a été réalisée par Isa ALDEGHI et plusieurs membres du bureau des affaires scolaires, ainsi que par le personnel de l'antenne des Tarterêts.

Les informations disponibles

On n'a retenu que les fiches des enfants ayant fréquenté au moins trois jours dans l'année un ou plusieurs centres aérés.

Pour chaque enfant, on a noté: le quotient familial et le tarif, l'âge et le sexe, le centre qu'il a fréquenté (primaire ou maternel) et la période de l'année où il s'est rendu au centre de loisirs, le type de famille où vit l'enfant (famille monoparentale ou famille biparentale), le lieu de résidence (commune et pour Corbeil-Essonnes la section cadastrale), la nationalité du responsable de l'enfant et son origine géographique, pour le père et la mère, la situation par rapport à l'emploi (travail/chômage/au foyer/études...), en cas d'activité professionnelle, la profession et le lieu de travail. On ne connaît pas la taille de la fratrie, par contre on sait si l'enfant a des frères ou soeurs fréquentant la même année un centre de même niveau.

Les comparaisons avec le recensement de population

Quand on étudie la population fréquentant un équipement collectif, il est intéressant de resituer cette population par rapport à celle des non-usagers. On se doute que tous les enfants de Corbeil-Essonnes ne vont pas en centres de loisirs, et que ceux qui y vont n'ont pas les mêmes caractéristiques que les non-utilisateurs.

Le recensement de population est la seule source disponible qui nous donne de larges renseignements sur l'ensemble des enfants de Corbeil-Essonnes (nationalité, type de famille, milieu social, position des parents par rapport à l'emploi, lieu de résidence...). Il nous permet d'établir une référence.

Le rapprochement de ces deux sources demande certaines précautions. La période analysée n'es pas la même, des déménagements ont pu se produire, des nouveaux logements se sont érigés, les comportements familiaux ou professionnels ont évolué. La partie précédente sur les migrations définitives nous donne une idée des distorsions possibles liées à la dynamique sociale (renforcement du caractère ouvrier de Corbeil par exemple).

Les informations ne sont pas recueillies dans des conditions identiques. Une partie - très faible - des enfants fréquentant les centres de loisirs n'habitent pas Corbeil.

Malgré ces biais, les comparaisons avec le recensement donnent des grandes tendances sur les particularités des enfants usagers des centres de loisirs par rapport au public potentiel.

CHAPITRE I - LE PUBLIC DES CENTRES DE LOISIRS DE L'ANNEE 1986-1987

La période retenue va du 1er septembre 1986 au 31 août 1987. Etant donnée l'importance du public concerné, soit plus de 1 300 enfants, on a pu limiter le temps de collecte en ne retenant qu'une fiche sur deux par tirage systématique.

Les effectifs restent suffisamment importants pour que ceci n'altère pas la qualité des résultats. L'exploitation statistique porte donc sur 685 dossiers.

Sexe et âge : Plus de garçons que de filles, plus d'enfants en primaire qu'en secondaire, surtout des "grands" de maternelle et des "petits" de primaire

Il y a un peu plus d'enfants qui sont allés dans un centre de loisirs de primaire que dans un centre de loisirs maternel (57 % contre 43 %).

Ces enfants sont nettement plus souvent des garçons que des filles (dans 3 % des cas le sexe de l'enfant n'était pas précisé et le prénom (mixte ou inconnu) ne permettait pas de reconstituer l'information manquante). Parmi les enfants dont on connaît le sexe, dans 57 % des cas les enfants étaient des garçons et dans 43 % des cas il s'agissait de filles. Si on compare avec les chiffres pour l'Essonne de la population des 5-9 ans en 1982, on a 51 % de garçons. On peut donc dire que le public des centres de loisirs est nettement plus masculin que celui de la population totale d'un âge comparable.

Les années de naissance des enfants sont évidemment très différentes selon le centre. En maternelle, un peu plus du quart sont nés avant 1982, le tiers est né en 1982, le quart en 1983 et un-huitième après 1983 (pour 2 % des enfants la réponse est inconnue).

En primaire, plus d'un enfant sur six a plus de 10 ans (et est né avant 1976), 11 % sont nés en 1976, 12 % en 1977, 16 % en 1978, 18 % en 1979, 17 % en 1980 et 6 % en 1981.

Quel que soit le centre, on a le plus d'enfants dans les classes d'âge d'environ 3-4 ans à 8-9 ans, avec une pointe pour les enfants de 4-5 ans ou 5-6 ans. Il s'agit donc des tranches d'âge correspondant à la fin de l'école maternelle et aux premières années du primaire.

La supériorité numérique des garçons sur les filles est nettement plus marquée pour les centres primaires que pour les maternelles (59 % de garçons en primaire, 54 % en maternelle).

<u>Période : l'année scolaire avant tout pour les enfants</u> <u>de maternelle, l'été d'abord pour ceux du primaire</u>

On a noté si les enfants avaient fréquenté le centre de loisirs pendant l'année scolaire, les petites vacances ou l'été. Précisons que l'information disponible - le nombre de jours par mois où l'enfant est allé en centre aéré - n'a pas toujours permis de distinguer de façon claire l'année scolaire des petites vacances, il y a un certain flou entre ces deux périodes.

Les enfants qui ont fréquenté le centre aéré pour plus d'une période sont nombreux : environ quatre sur dix. Deux sur dix y sont allés à la fois pendant l'année, l'été, et à l'occasion des petites vacances.

Le maximum de fréquentation est pendant l'année scolaire (67 % des enfants y sont allés au moins pendant cette période), puis vient l'été (54 % des enfants ont fréquenté un centre au moins pendant l'été), enfin les petites vacances (41 % des enfants y sont allés au moins pendant les petites vacances).

Les enfants du primaire et de maternelle sont allés dans la même proportion en centre aéré pendant les petites vacances, ceux de maternelle vont plus en centre aéré pendant l'année que ceux du primaire (77 % contre 60 %), par contre ceux du primaire sont allés davantage en été que ceux de maternelle (58 % contre 49 %). Le centre aéré semble être davantage un mode de garde entrant dans l'organisation habituelle des familles pour les enfants petits, et un moyen de "prendre des vacances sur place" pour les enfants plus grands.

Garçons et filles ne fréquentent pas les centres aérés exactement à la même période, pendant l'année scolaire les filles y sont allées davantage que les garçons, et pendant l'été, les garçons davantage que les filles.

Ressources des parents : Les enfants de maternelle "plus riches" que ceux du primaire

On possède un indicateur de revenu par le biais du quotient familial. Ce quotient tient compte des revenus globaux du ménage et de sa composition familiale. Dans 96 % des dossiers, ce quotient était indiqué. Quand l'information est disponible, on a regroupé ce quotient en vingt tranches, selon les indications d'Odile JORIS, secrétaire de M. FERRER.

Un enfant sur dix fait partie d'une famille dont le quotient familial est dans les tranches les plus basses (de 0 à 1 240 F). Un enfant sur trois vient d'une famille dont le quotient familial est au plus de 1 800 F. Un enfant sur deux vient d'une famille dont le quotient familial est inférieure à 2 060 F; enfin un enfant sur cinq vit dans un foyer dont le quotient familial est supérieur à 3 350 F.

Les enfants des centres de maternelle vivent dans des familles un peu plus "riches" que les enfants du primaire (56 % des enfants de maternelle contre 45 % des enfants du primaire viennent d'une famille ayant 2 060 F et plus de revenus.

Comme point de comparaison, il serait utile de rapprocher la répartition par quotient familial des enfants allant au centre de loisirs avec celles des enfants partant en classe de neige, cette dernière étant la plus proche de l'ensemble de la population concernée.

<u>Lieu de résidence : surtout Corbeil-Essonnes. Le poids des</u> quartiers ouvriers est plus faible qu'au recensement de 1982

A 96 % les enfants fréquentant les centres aérés habitent Corbeil-Essonnes. Une fois sur deux, quand l'enfant n'habite pas Corbeil-Essonnes, au moins l'un de ses parents y travaille. (Cette part n'est que de 41 % quand les enfants habitent Corbeil-Essonnes).

Grâce à une table de passage entre l'adresse et la section cadastrale élaborée par Isa ALDEGHI avec la participation d'Evelyne GAUTHIER du service du cadastre à la Mairie de Corbeil-Essonnes, on a pu noter la localisation précise des enfants (1). Plus du quart d'entre eux vivent dans la section AB (nord-ouest des Tarterêts), un sur dix dans la section AT (sud de Montconseil), un sur douze dans la section AS (nord de Montconseil).

La répartition des enfants allant en centre aéré dans les sections cadastrales est à analyser en fonction de celle de l'ensemble des enfants.

Une exploitation du recensement réalisée par le CREDOC nous donne la répartition des enfants de moins de 6 ans par section cadastrale au recensement de 1982 (cf. tableau en annexe). Etant donnée la période séparant le recensement de celle des dossiers étudiés ici - soit un peu plus de quatre ans, on peut espérer - à part cas de fortes constructions dans certains quartiers, avoir un reflet comparable de l'ensemble de la population des enfants susceptibles d'être concernés.

Les écarts entre les résultats du RP82 et ceux de l'analyse du public des centres aérés sont assez faibles. On ne peut tenir compte que des plus importants car les effectifs d'enfants fréquentant les centres aérés par section sont faibles (ils ne dépassent 50 que dans trois sections).

Les enfants du Nord-Ouest des Tarterêts (section AB) ont un poids plus élevé dans le recensement que dans le public des centres aérés (31 % contre 26 %), ce qui nous indique qu'ils fréquentent moins que la moyenne ces équipements. A l'inverse, une section fournit plus d'enfants en centres aérés que sa part dans l'ensemble de la population des enfants au recensement : la section AN, Sud-Ouest du centre ville (2 % des enfants au RP82 et 6 % dans le public des centres de loisirs en 1986). Ces familles semblent utiliser bien plus que les autres les centres de loisirs (à moins que cette surreprésentation s'explique par une forte croissance du nombre des enfants depuis le recensement liée à la réalisation de nouveaux logements par exemple).

On peut utiliser les travaux du CREDOC sur la caractérisation sociale des quartiers pour regrouper les 33 sections cadastrales de Corbeil-Essonnes en trois grands types de quartiers (cf. la Première Partie de ce rapport).

- les quartiers "ouvriers" (où comme leur nom l'indique la part des chefs de ménages ouvriers est forte, et celle des employés également),
- les quartiers "vieux bourgs et centres" (les employés et ouvriers n'en sont pas absents, ils côtoient de nombreux retraités - plutôt d'anciens ouvriers - et des petits indépendants),
- les autres quartiers (à statuts plus élevés).

Au recensement de population, 70 % des enfants de Corbeil-Essonnes vivent dans les quartiers ouvriers. Ces mêmes quartiers hébergent 67 % du public des centres de loisirs. La sous-représentation des enfants des quartiers ouvriers dans les centres de loisirs - par rapport à leur poids au recensement - s'explique par la plus faible fréquentation des enfants des Tarterêts.

⁽¹⁾ Voir plan d'assemblage dans la première partie du rapport, p. 10. Pour 42 enfants l'information a été oubliée à la phase de collecte.

Les quartiers "vieux bourgs et centres" logent 23 % des enfants de Corbeil-Essonnes au recensement de population de 1982, mais 21 % seulement des enfants des centres de loisirs en 1986. D'autres travaux du CREDOC (recensement, enquête Essonne) ont montré que les habitants des quartiers de ce type étaient plus qu'ailleurs originaires de l'Essonne et étaient davantage intégrés à des réseaux de sociabilité. On peut supposer que les familles de ces quartiers ont davantage qu'ailleurs des solutions familiales pour prendre en charge les enfants en-dehors des heures de classe. Cela peut expliquer que le recours au centre aéré y soit moins fréquent.

Les autres quartiers à statut plus élevé hébergent 7 % des enfants au RP82, mais 13 % du public des centres aérés. Sous réserve que ces quartiers n'aient pas connu de fortes mutations démographiques depuis 1982, on peut en conclure que les familles qui y résident utilisent plus intensément qu'ailleurs la structure des centres aérés.

Les périodes de fréquentation des centres aérés varient peu d'un type de quartier à l'autre.

Type de famille : des parents souvent au travail

Huit enfants sur dix vivent avec deux parents. La moitié des enfants de centre aéré viennent d'une famille où les deux parents travaillent, le quart d'une famille où l'un des deux parents seulement travaille, enfin 5 % viennent d'une famille où ni le père ni la mère ne travaillent.

Environ un enfant sur cinq est élevé par un parent seul (ne vivant pas en ménage avec une autre personne), dans ce cas c'est presque toujours la mère (dans 93 % des cas), 14 % des enfants sont élevés par une personne seule qui travaille et 4 % par une personne seule qui ne travaille pas.

Très peu d'enfants (6 sur 1 370) ne sont élevés ni par leur père ni par leur mère. Pour 14 enfants on ne sait pas s'ils vivent dans une famille monoparentale ou biparentale. Si on regroupe les enfants des familles monoparentales et ceux des enfants des familles biparentales, on constate que les deux-tiers des enfants des centres aérés vivent dans un foyer où les deux parents (ou le parent seul) sont au travail.

Les enfants en centre maternel viennent encore plus que ceux de centre primaire d'un foyer où aucun parent ne reste à la maison (72 % des enfants de centre maternel contre 59 % de centre primaire n'ont aucun parent au foyer), on peut donc dire que le centre maternel - plus encore que le centre primaire - est un mode de garde pour les enfants dont les parents travaillent (ce qui n'est pas exclusif de fonctions éducatives).

Quand les pères ne travaillent pas, ils sont généralement au chômage (85 fois sur 100), très peu font des études, des stages ou sont au foyer ou à la retraite.

Quand les mères n'ont pas d'emploi, elles sont presque toujours au foyer, 7 % seulement des mères qui ne travaillent pas ont déclaré chercher un emploi, elles sont encore moins nombreuses à faire des études ou à être en stage. En tout 6 % des enfants ont l'un des deux parents au chômage.

Les enfants dont les deux parents travaillent, et plus encore ceux qui sont élevés par un parent seul qui travaille, vont davantage en centre de loisirs pendant l'année scolaire que ceux dont un parent au moins est à la maison. Les enfants élevés par un parent seul ayant un emploi vont plus au centre de loisirs pendant les petites vacances que les autres. Pendant l'été, les enfants élevés dans des couples où aucun parent de travaille vont moins en centre de loisirs que les autres.

Sur l'ensemble du public des centres de loisirs, les enfants de familles monoparentales avec emploi sont les plus assidus : 35 % d'entre eux viennent à la fois pendant l'année, les petites vacances et l'été. Bien après eux, ce sont les enfants de familles biparentales où les deux parents travaillent qui sont les plus intensifs dans leur fréquentation : 23 % de ces enfants sont venus pendant ces trois périodes. Parmi les enfants des autres familles, la part des "assidus" est nettement plus faible (entre 12 et 13 %).

Plus d'enfants de familles monoparentales ou de couples dont les deux parents travaillent en centre de loisirs que dans l'ensemble de la population

La comparaison des structures familiales d'où sont issus les enfants de moins de 6 ans au recensement avec celle des types de famille du public des centres aérés montre de grandes différences.

D'abord, la part des enfants de familles monoparentales est nettement plus élevée dans le public des centres de loisirs qu'au recensement (18 % contre 4 %). Autrement dit, les enfants de familles monoparentales ont un taux de fréquentation des centres de loisirs bien plus forts que ceux des familles biparentales.

Ensuite, alors que parmi les enfants allant en centre aéré on a deux fois plus d'enfants dont les deux parents travaillent que d'enfants dont l'un des deux seulement travaille, au recensement c'est l'inverse, on a bien plus d'enfants issus d'une famille où l'un des deux parents travaillent (54 % des enfants) que d'enfants dont les deux parents travaillent (35 %). Cela signifie donc que, parmi les enfants vivant en famille biparentale, ceux dont les deux parents travaillent fréquentent bien plus souvent les centres aérés que ceux dont l'un des deux parents travaille.

Milieu social : des pères souvent ouvriers, des mères souvent employées

Quand elle était précisée, on a noté la profession des parents. Si on raisonne sur l'ensemble des enfants qui font partie d'une famille biparentale ou monoparentale masculine et dont on sait si le père travaille ou non (soit 1 072 enfants sur 1 370), 6 % d'entre eux ont un père sans activité professionnelle, 7 % un père actif dont on ignore la profession, 52 % un père ouvrier, 11 % un père employé, 14 % un père profession intermédiaire, 6 % un père cadre et 4 % un père petit indépendant. Sur l'ensemble de ceux dont le père travaille et dont la profession est connue, la part des enfants d'ouvriers est très forte : 60 %.

Les situations des mères sont un peu plus variées. Sur l'ensemble des enfants qui font partie d'une famille biparentale ou d'une famille monoparentale et dont on sait si la mère travaille ou non, la part des enfants dont la maman n'a pas d'emploi est de 30 %, la part de ceux dont la maman travaille, mais on ne connaît pas sa profession, est de 7 %, la proportion la plus élevée est celle d'enfants d'employées (44 %) puis d'intermédiaires (9 %), ensuite celle d'enfants d'ouvriers (8 %), les enfants dont la maman est cadre sont 1 %, de même ceux dont la mère est petite indépendante. Sur l'ensemble des enfants dont la mère travaille et dont la profession est connue, 69 % sont des enfants d'employées.

La profession détaillée n'est pas toujours connue. Les pères petits indépendants sont presque tous artisans. Les pères de profession intermédiaire sont surtout des techniciens ou des contremaîtres, les pères employés sont avant tout des policiers, enfin les pères ouvriers sont surtout ouvriers qualifiés.

Les mères professions intermédiaires sont surtout des professions de la santé et du travail social (infirmières, assistantes sociales, etc.), des institutrices et des professions intermédiaires administratives du public, les employées sont souvent des employées de service (nourrices, femmes de ménage chez un particulier), des employées du public (employées de bureau du public, femmes de service dans une école, aides-soignantes...) et les ouvrières sont très souvent non qualifiées.

Comparaison avec le recensement : les enfants d'ouvriers vont moins en centre aéré que les autres

Si tous les enfants, quel que soit leur milieu social d'origine allaient autant en centre aéré, on aurait la même répartition entre le recensement de 1982 et l'ensemble du public des centres. Cela n'est pas le cas, on a un peu plus d'enfants de pères indépendants, cadres ou intermédiaires au recensement que dans les centres aérés, et moins d'enfants d'ouvriers (60 % contre 65 %). Et pourtant, la partie consacrée aux migrations définitives montrait que le poids des ouvriers dans la population totale tend à s'accroître.

Si on compare les métiers des mères actives des enfants au recensement et dans le public des centres aérés, on s'aperçoit que les enfants d'employées sont plus nombreux dans les centres aérés qu'au recensement (69 % contre 52 %), et les enfants d'ouvrières moins nombreux dans les centres aérés qu'au recensement (12 % contre 25 %).

Qu'on prenne comme référence la profession du père ou celle de la mère, le résultat est identique : les enfants d'ouvriers, bien qu'en part importante en centres aérés, y sont moins présents que leur poids dans l'ensemble de la population des enfants au recensement, ils fréquentent donc moins que les autres enfants les centres aérés.

Les enfants de centre primaire ont une origine sociale moins élevée que ceux de centre maternel

On a déjà vu que les enfants de centre maternel ont plus souvent deux parents qui travaillent et viennent de familles à quotient familial plus élevé que les enfants de centre primaire. Cela se traduit par une origine sociale différente, les enfants de centre maternel ont des pères nettement moins souvent ouvriers, mais plus souvent employés ou professions intermédiaires ou petits indépendants, et des mères moins employées mais plus professions intermédiaires que les enfants fréquentant un centre primaire.

Quatre enfants sur cinq viennent d'une famille française

La nationalité des parents est assez bien enregistrée sur les dossiers (1) : dans 5 % des cas seulement elle est omise. Neuf fois sur dix on connait également le lieu de naissance.

80 % des enfants vivent dans une famille française. Les enfants de parents Algériens, Tunisiens et Marocains forment 9 % du public des centres aérés, ceux de parents Espagnols, Italiens ou Portugais - en fait presque tous des Portugais - sont 7 % de l'effectif, et les autres pays étrangers 4 %.

Dans le recensement, la part des enfants venant d'un ménage étranger est deux fois plus forte que dans la population des centres aérés (39 % au recensement 1982 contre 20 % dans le public des centres aérés). Cette grande différence ne peut s'expliquer par une forte mutation de population entre le recensement et l'enquête. On peut donc affirmer que les familles étrangères sont bien moins utilisatrices des centres aérés que les familles françaises.

On a vu que le poids des garçons était nettement plus fort que celui des filles dans l'ensemble du public des centres de loisirs. C'est encore plus vrai pour les enfants de parents d'Europe du Sud : 63 % de garçons et 37 % de filles. Par contre, le ratio garçons/filles est sensiblement le même pour les enfants de familles françaises et les enfants de familles algériennes, marocaines, tunisiennes ; il semble donc que les familles portugaises rechignent plus que les autres à mettre les filles en centre aéré.

La répartition des enfants entre centre primaire et centre maternel singularise les familles algériennes, marocaines et tunisiennes : ces familles mettent nettement moins les enfants en centre maternel que les familles d'autres nationalités.

Les périodes varient également selon les nationalités. Par rapport à l'ensemble des enfants, le public de l'année scolaire compte un peu plus d'enfants d'Europe du Sud et un peu moins de nationalités diverses, le public de l'été est plus français et de nationalités diverses, moins d'Europe du Sud et encore moins de Maghrébins. Le public des petites vacances a une répartition par nationalité proche de celle de l'ensemble.

Enfin, les enfants de familles françaises vivent nettement plus que les autres dans des familles monoparentales, les enfants de familles d'Europe du Sud vivent plus que les autres dans des familles où les deux parents travaillent, alors que les enfants de familles de nationalités diverses et plus encore celles du nord de l'Afrique, vivent dans des familles où un des deux parents seulement travaille.

Ces différences dans l'activité des parents explique bien que la proportion des usagers intensifs des centres de loisirs (c'est-à-dire des enfants qui y sont allés à la fois pendant l'année, en été et aux petites vacances), soit de 26 % pour les enfants d'origine portugaise, espagnole, italienne, de 22 % pour ceux de familles françaises, et diminue à 14 % pour ceux de familles de nationalités diverses et à 12 % pour ceux de familles marocaines, algériennes ou tunisiennes.

⁽¹⁾ Il s'agit en principe de la nationalité du chef de famille.

Parmi les enfants dont le père a une profession connue (ou éventuellement la mère si c'est une femme seule avec les enfants), l'origine sociale distingue nettement les enfants de familles françaises des autres, les premiers sont nettement moins d'origine ouvrière (à 46 % contre au moins à 80 % pour les autres nationalités), nettement plus de familles d'employés, d'intermédiaires ou de cadres. Les enfants de familles italiennes, espagnoles ou portugaises ont un peu plus que les autres des parents artisans ou commerçants (mais les effectifs considérés sont faibles).

Neuf fois sur dix on connaît le lieu de naissance du responsable de l'enfant. Dans 15 % des cas, le responsable est né à Corbeil-Essonnes (ou plutôt soit à Corbeil, soit à Essonnes car, en général, les deux communes n'avaient pas encore fusionné). Dans 28 % des fois il est né ailleurs qu'à Corbeil, mais en Ile-de-France. Les enfants de parents nés en Ile-de-France forment donc en tout 43 % de l'ensemble du public des centres aérés. Les enfants de provinciaux forment le quart des effectifs, les enfants de personnes originaires des départements et territoires d'Outre-Mer 5 %. Enfin, les enfants dont le chef de ménage est né à l'étranger représentent le quart du public. Ces chiffres prendront toute leur portée quand on les rapprochera de ceux du recensement de population.

Fratrie : près d'un enfant de centre primaire sur deux a un frère ou une soeur qui fréquente les centres de loisirs

Il y a souvent plus d'un enfant par famille en centre de loisirs. Il n'a pas été possible de savoir si les enfants de centre primaire avaient des frères ou soeurs en centre maternel et réciproquement, par contre, on a pu noter combien de frères et soeurs fréquentaient un centre de même niveau. 48 % des enfants de centre primaire ont au moins un frère ou une soeur ayant fréquenté la même année un centre primaire (13 % en ont d'ailleurs plus d'un). Il est nettement plus rare qu'un enfant fréquentant un centre maternel ait un petit frère ou une petite soeur dans le même cas ; 10 % des enfants ont au moins un frère ou une soeur (et presque toujours un seul) allant également en centre maternel.

CHAPITRE II - EVOLUTION DU PUBLIC DES CENTRES DE LOISIRS ENTRE 1984-1985 ET 1986-1987

Afin d'étudier l'évolution du public des centres de loisirs, il était projeté d'analyser les dossiers de 1983-1984. Pour les centres primaires, nous avons retrouvé des dossiers de cette époque. Après collecte et saisie sur ces dossiers, il s'avère que seuls 78 dossiers ont pu être retrouvés. On peut estimer qu'environ six dossiers sur sept sont perdus. Les faibles effectifs de dossiers saisis n'en permettent pas une exploitation fiable.

Pour les centres maternels, nous n'avons retrouvé aucun dossier de la période choisie.

Les archives les plus anciennes portent sur l'année 1986-1987. Tous les dossiers ont été saisis. Il a été nécessaire de retourner aux fiches mensuelles d'état servant à l'établissement des factures pour chaque centre de chaque quartier afin de connaître la période.

Même en tenant compte des enfants qui ont fréquenté plusieurs centres, la confrontation avec les fiches d'état montre qu'environ quatre dossiers sur dix ont disparu. En effet, 428 enfants différents avaient fréquenté au moins trois jours un centre de loisirs pendant la période. Or 252 dossiers seulement ont été retrouvés.

La perte de ces dossiers rend moins fiable l'étude de l'évolution du public des centres maternels. On décrira toutefois rapidement les principaux résultats de cette analyse car les effectifs restent conséquents.

En 1984, on compte plus d'enfants dont la personne responsable est une femme seule, en 1986, plus d'enfants vivant avec des parents en couple.

Entre 1984 et 1986, la part des parents nés à Corbeil-Essonnes a diminué au profit des parents nés en province. Par contre, la proportion d'enfants de famille étrangère n'a pas bougé.

En deux ans, on observe pour les pères des enfants une progression du chômage et pour les mères une progression de celles au foyer, et ceci au détriment de l'insertion professionnelle.

Quand les parents travaillent, les pères sont un peu plus indépendants ou ouvriers en 1986 qu'en 1984, et les mères plus indépendantes, intermédiaires ou ouvrières. Le lieu de travail des parents a également évolué, la part des pères ou mères employés à Corbeil-Essonnes même a diminué dans le temps.

On observe également des changements quant au lieu de résidence. Les quartiers ouvriers ont un poids plus fort en 1986 qu'en 1984.

Les périodes de fréquentation ont changé : c'est plus souvent l'été en 1984 qu'en 1986, et plus souvent l'année scolaire en 1986 qu'en 1984.

ANNEXE A LA SIXIEME PARTIE

La répartition des enfants de moins de 6 ans par section cadastrale au recensement de population de 1982 (RP82) et dans le public des centres de loisirs pour l'année 1986-1987 (CL86)

en %

	PAR SECTION CADASTRALE															
	Lisemble	AB	AC	ΑI	AS	AT	BC	BE	BI	BM						
Quartiers ouwriers: . % d'enfants au RP82 . % d'enfants en CL86	<u>71</u> 67	31 26	4	6	10 8	8 10	2 3	4 3	ε	6						
		AD	ΑE	АН	AK	AL	AM	A 0	AP	AR	BD	ВН	BK	BL	B 0	BR
Quartiers 'vieux bourgs & centres' . % d'enfants au RP82 . % d'enfants en CL86	<u>23</u> 21	1 2	2	1 ε	1 1	3 2	2	1 2	3	3 2	1 1	1 1	2	3 2	3 3	1 1
		AN	ΑV	AW	AX	AY	ΑZ	BN	BP	BS						
Autres quartiers . % d'enfants au RP82 . % d'enfants en CL86	7 <u>13</u>	2 <u>6</u>	£ -	3	3	3	3	£ -	1	ε 2	8					

Sources : . RP82 au 1/4, exploitation CREDOC

. Centres de loisirs 1986-1987 exploitation CREDOC.

SEPTIEME PARTIE

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL A CORBEIL-ESSONNES

- RESUME -

Cette septième partie fournit de nombreux renseignements sur la structure de la demande de logement social à Corbeil-Essonnes. On présente d'abord la source utilisée, les informations disponibles (Chapitre I). L'exploitation statistique porte sur 2 421 dossiers de demandes de logement HLM déposées entre 1985 et 1987 par des habitants de Corbeil-Essonnes.

Le <u>Chapitre II</u> présente les caractéristiques du public des demandeurs. Nombre d'entre eux sont très jeunes. Le tiers des demandes concerne des personnes seules. La très grande majorité des candidats ont un emploi. Il s'agit surtout d'ouvriers, sinon d'employés. La part des étrangers (environ le quart) est proche de ce qu'elle est parmi les habitants en HLM de la commune. Demandeurs français sont davantage des très jeunes ou des très âgés, des ménages de personnes seules ou des familles monoparentales, alors que les candidats étrangers sont plus d'âge intermédiaire, des couples avec enfants. Enfin, les ressources des ménages demandeurs sont rarement très faibles ou très élevées.

Le <u>Chapitre III</u> est consacré aux conditions actuelles de logement des demandeurs de HLM. Etre hébergé est une situation très courante. Les autres sont surtout locataires (davantage en HLM qu'en secteur libre). Les très jeunes, les personnes seules, sont en grande majorité hébergés. Les demandeurs étrangers ainsi que les familles sont souvent locataires HLM. Turcs et originaires d'Afrique Noire sont plus que les autres en hôtel ou en foyer. Les ménages originaires des quartiers ouvriers sont surreprésentés. Cités hébergeant des candidats au HLM et cités les plus demandées ne sont pas les mêmes. Deux exemples extrêmes : Chantemerle, très demandé, mais où peu d'habitants veulent un autre logement, et les Hauts-Tarterêts, où vivent beaucoup de demandeurs, mais qui est rarement choisi.

Le <u>Chapitre IV</u> porte sur les motifs de recherche d'un logement, sur les issues des dossiers et sur l'évolution dans le temps. L'accès au logement personnel motive tous les hébergés et habitants d'hôtels et de foyers - et ils sont nombreux, surtout des jeunes ou des étrangers. Améliorer ses conditions de logement est un thème encore plus fréquemment évoqué. En particulier on cherche à agrandir le logement (réponse typique des familles). Le désir d'habiter ailleurs (autre quartier, autre commune) s'exprime une fois sur quatre. Enfin des raisons familiales sont exprimées une fois sur cinq.

Dans ce fichier historique, de nombreuses demandes sont **périmées.**Dans plus du tiers des cas, une **proposition de relogement** a été faite. Mais elle n'a abouti que dans la moitié des cas, essentiellement parce que **les candidats ont une forte tendance à ne pas répondre**.

Motivations et devenir des dossiers varient nettement selon les caractéristiques personnelles et de logement des candidats. En trois ans on se dessine une évolution légère dans la demande.

SEPTIEME PARTIE

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL A CORBEIL-ESSONNES

CHAPITRE I - LA SOURCE UTILISEE

Le Service Municipal du Logement gère les demandes de logement social de toutes les personnes résidant à Corbeil-Essonnes, qu'elles cherchent à se loger à Corbeil ou ailleurs. Ce fichier de données est le seul qui est informatisé, il se prêtait particulièrement bien à une analyse approfondie du public des demandeurs. Cette analyse donne des indications précieuses pour définir une politique municipale de logement adaptée aux besoins - du moins à ceux qui s'expriment chez les candidats au logement social, ce qui, ne l'oublions pas n'est qu'une des aspirations en matière de logement. L'exploitation du fichier des demandeurs de logement fournit aussi des réponses sur la fonction sociale du parc de HLM qui, rappelons-le, héberge 31% des ménages de la commune (cf. la deuxième partie de ce rapport).

Le Service Municipal du Logement, qui instuit les dossiers des demandeurs, s'est révélé très intéressé par cet aspect du travail de collaboration entre le CREDOC et la collectivité locale, d'autant plus qu'il ne possédait les moyens ni informatiques ni en personnel formé pour traîter statistiquement les informations collectées par leur soin. C'est en collaboration étroite avec Danielle GAUTHIER, responsable du Service Municipal du Logement, et Evelyne DUVEAU, du Service de l'Urbanisme, que le plan d'exploitation de ce fichier a été défini dans ses grandes lignes.

<u>Le fichier des demandeurs de logement</u> : <u>quelques problèmes</u> <u>techniques</u>

Le service informatique a livré au CREDOC une bande contenant toutes les demandes de logement (depuis la date de création du fichier en Avril 1985) jusqu'au 17 Septembre 1987. Ce fichier portait sur 2 771 demandes de logement. lecture Sa a présenté quelques difficultés heureusement résolues. Seules 25 demandes n'ont pu être relues (problèmes de décalage) et ont dû être abandonnées. Certaines informations qui existaient en clair (raisons de déménagement, adresse précise) ont été chiffrées et saisies au CREDOC. Le logiciel utilisé par le Service d'Habitat est conçu pour saisir uniquement les demandes de logement des habitants de Corbeil-Essonnes. Un petit nombre de demandeurs n'habitant pas Corbeil figuraient toutefois dans ce premier fichier ; ils ont été écartés par la suite.

Une première étape d'analyse de ce fichier, en Décembre 1987, a révélé certains problèmes : en particulier le logiciel de saisie avait ajouté des "zéros" quand on tapait un espace dans une somme, il devenait impossible d'utiliser les informations sur les revenus des demandeurs. Le Service Municipal du Logement a dû reprendre les fiches une à une pour pouvoir communiquer les bonnes informations au CREDOC qui les a resaisies. A cette occasion, Danielle GAUTHIER s'est aperçue que certaines personnes avaient, quand leur demande était périmée, déposé un nouveau dossier au lieu de renouveller l'ancien, et comptaient donc pour deux ou trois

demandeurs. Une vérification systématique a permis de retrouver ces dossiers en double. Dans ce cas, on a gardé la date du premier dossier et on a actualisé les autres informations en tenant compte du dernier dossier. En éliminant ainsi ces numéros en double, on fait comme si la demande avait été renouvelée normalement. Une exception à cette règle a été faite quand un même demandeur avait obtenu un logement et sollicitait un autre logement ultérieurement : dans ce cas, les deux dossier sont considérés comme distincts.

Après toutes ces étapes, on arrive à un nombre de demandes qui reste important : 2 421 précisément, et qui se révèle suffisant pour croiser plusieurs informations, à condition de regrouper les modalités de réponse. A partir de ce fichier définitif, on peut étudier les particularités de ces demandeurs qui avaient déposé plus d'un dossier au lieu de renouveler l'ancien. Ils représentent 10% du fichier, ce qui n'est pas négligeable. Les étrangers ont nettement plus eu tendance à déposer plusieurs dossiers que les Français (13% des étrangers l'ont fait contre 9% des Français). Deux groupes nationaux précis ressortent, les demandeurs d'Afrique Noire (16% avaient déposé plusieurs demandes) et ceux d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie (14% ont plusieurs dossiers). La surreprésentation des couples avec enfants parmi les demandeurs ayant déposé plusieurs dossiers est la conséquence de la forte présence d'étrangers parmi eux.

Les informations disponibles

Une première série d'informations porte sur les caractéristiques sociales et démographiques des demandeurs : âge, nationalité, lieu de naissance, situation familiale, situation par rapport à l'emploi, catégorie sociale, salaires et autres ressources du ménage, nombre d'enfants et nombre de personnes à reloger.

Dans le cas des demandes concernant les couples, on sait très peu de choses sur le conjoint. Enfin, le code "entreprise" est inutilisable, un même employeur figurant plusieurs fois sous des numéros différents.

Le logement où réside le demandeur au moment de la constitution du dossier est imparfaitement connu. On sait si le demandeur est propriétaire, locataire HLM, locataire hors HLM, en foyer, en hôtel, ou s'il est hébergé par de la famille ou des amis. On connaît le nombre de pièces, mais à défaut de pouvoir le mettre en relation avec le nombre de personnes y résidant, on ne peut construire un indicateur du niveau de peuplement. Pour les cités HLM on connaît leur nom. Pour tous on connaît l'adresse précise, information qui a été convertie en section cadastrale, ce qui permet de distinguer quartiers ouvriers, quartiers de type "vieux centres" et quartiers plus aisés, grâce aux travaux exposés dans les deux premières parties de ce rapport. Enfin, nous n'avons pas d'informations systématiques ni sur le type de logement, ni sur son confort.

Sur le logement souhaité, on connaît le nombre de pièces et parfois - pour ceux qui demandaient des cités précises - le lieu où ils veulent aller.

Quant au dossier proprement dit, on connait la date de la première demande, celle du dernier renouvellement, le résultat (demande en cours, ayant donné lieu à proposition avec ou sans relogement, ou demande périmée). Dans le cas d'un relogement, on connait le nombre de pièces de l'appartement attribué.

Sauf exception signalée, la proportion des cas où une information prévue ne figurait pas dans le dossier est très faible.

CHAPITRE II - CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES CANDIDATS AU LOGEMENT HLM

Les demandeurs de logement social : des jeunes, des ménages de petite taille

Les demandeurs de logement social sont jeunes, voire très jeunes (1) : 28% ont moins de 25 ans et 46% ont entre 25 et moins de 40 ans. La part des personnes âgées de 60 ans et plus est particulièrement faible, elle est de 7%.

Dans le tiers des cas, les ménages à reloger sont des personnes seules. Une fois sur cinq ce sont des couples sans enfants. Près d'une fois sur deux, il s'agit de ménages avec enfants. Parmi les ménages avec enfants, la part des parents seuls est élevée, une fois sur trois il s'agit d'une famille monoparentale et deux fois sur trois de couples avec enfants. A titre de comparaison, dans les HLM de Corbeil, sur six familles avec enfants, seule une est une famille monoparentale (cf. tableau annexe du Chapitre III de la deuxième partie).

Quand ils ont des enfants, les demandeurs en ont un, parfois deux, mais rarement plus. Beaucoup de personnes seules, de couples sans enfants, ou des familles de petite taille, on ne sera pas surpris d'apprendre que seulement une fois sur huit il y a plus de quatre personnes à reloger dans un ménage.

Comme on pouvait s'en douter, il y a une forte correspondance entre tranche d'âge et type de famille. Les très jeunes comme les plus âgés sont majoritairement des personnes seules, alors que les demandeurs de 25 à 39 ans, comme ceux de 40 à 59 ans, sont davantage qu'eux des couples avec enfants.

Les demandeurs au travail

La population des demandeurs de logement est essentiellement composée de personnes qui travaillent (à 84%). Un sur vingt est à la recherche d'un emploi. Très peu sont en invalidité. Près d'un sur vingt est au foyer ou à la retraite.

On ne peut que regretter dans le cas des couples de ne pas disposer d'informations sur la situation du conjoint. On ne sait s'il s'agit de ménages d'un ou deux actifs.

Les demandeurs qui travaillent sont deux fois sur trois des ouvriers, sinon ils sont généralement employés, rarement artisans, commerçants, professions intermédiaires et presque jamais cadres.

On peut donc dire, non sans quelques réserves car la façon de chiffrer la profession peut être différente entre l'INSEE et le Service Municipal de l'Habitat, que les demandeurs de logement sont bien plus des ouvriers que l'ensemble des chefs de ménage actifs de Corbeil-Essonnes. Parmi ces derniers, un sur deux seulement est ouvrier (cf. Deuxième partie de ce rapport, annexe du Chapitre IV).

⁽¹⁾ Il s'agit de l'âge atteint l'année de la demande.

Au sein des demandeurs, les moins de 40 ans sont plus que la moyenne des personnes qui travaillent. Les plus âgés sont en grande majorité dans la catégorie "au foyer" ou "en retraite", vraisemblablement il s'agit de retraités. Ce sont aussi eux qui sont le plus à la recherche d'un emploi, près d'une personne sur dix de 60 ans et plus est dans ce cas.

Quel que soit le type de famille, au moins huit demandeurs sur dix sont au travail. Les familles monoparentales sont la catégorie qui connait le plus le chômage. Les personnes seules sont celles qui sont le plus au foyer ou en retraite - on se souvient que parmi eux, le poids des personnes âgées était important. Les couples avec ou sans enfants ont des chefs de ménage presque tous au travail.

Nationalité : les demandeurs étrangers sont des familles

Près du quart des demandeurs sont étrangers. C'est bien plus que la part des étrangers dans l'ensemble des chefs de ménage de Corbeil-Essonnes (17%), mais c'est proche de ce qu'ils représentent parmi la population en HLM de la ville (26%) (cf. Deuxième partie, Chapitres III et IV).

Les groupes nationaux les plus représentés sont les Algériens, Marocains et Tunisiens (10% des demandeurs), puis les Portugais (6%). 3% des demandeurs viennent d'Afrique Noire, 2% sont Turcs et 2% d'autres nationalités.

Demandeurs français et étrangers forment deux populations bien différenciées sur de nombreux critères.

Les Français candidats au logement social sont très souvent des personnes seules (à 40% contre 14% des étrangers). Les étrangers sont bien plus que les Français des couples avec enfants (à 60% pour les étrangers et 24% pour les Français). Enfin, on rencontre deux fois plus souvent de familles monoparentales parmi les demandeurs français que parmi les étrangers.

Quels que soient les groupes nationaux considérés, les demandeurs étrangers sont toujours plus fréquemment des couples avec enfants que les demandeurs français. Les plus "familiaux" sont les Turcs qui sont deux fois sur trois des couples avec enfants.

Les demandeurs d'Afrique Noire sont presque autant des familles monoparentales que les Français. Les Portugais sont un peu plus que les autres étrangers des personnes seules (à 17%), mais bien moins souvent que les Français.

Parmi les demandeurs qui ont des enfants, les candidats français au logement social ont des familles de plus petite taille que les candidats étrangers. Les familles à reloger d'au moins cinq personnes représentent 31% des demandes des étrangers, mais 7% seulement des demandes des Français. C'est parmi les Algériens, Marocains et Tunisiens qu'il y a le plus de grandes familles.

Les demandeurs français comprennent plus de demandeurs très jeunes (moins de 25 ans) et plus de demandeurs âgés de 60 ans et plus que les étrangers. Portugais et Turcs comptent en moyenne un peu plus de moins de 25 ans que les autres étrangers. Les rares étrangers qui ont 60 ans et plus sont plutôt des Marocains, Algériens, Tunisiens.

Un ménage sur deux dispose de moins de 6 500 F

51% des demandeurs ont des revenus globaux inférieurs à 6 500 F. Les revenus très faibles sont rares : 6% ont moins de 3 500 F, 11% de 3 500 F à moins de 4 500 F. On peut penser que les candidats potentiels à très faibles revenus (jeunes "tucistes" par exemple) s'auto-éliminent en ne présentant pas de demande.

Les demandeurs à revenus globaux élevés ne sont pas légion : seul le ciquième des ménages perçoit au moins 10 000 F en salaires, allocations familiales et autres revenus.

Les revenus globaux disponibles diffèrent sensiblement selon les types de familles. Les couples avec enfants ont plus de ressources que les autres. Puis viennent les couples sans enfants. Les familles monoparentales sont moins que les couples avec ou sans enfants dans les tranches de ressources élevées. Les personnes seules sont davantage dans les tranches basses de revenus.

Les demandeurs âgés (de 60 ans et plus), puis les demandeurs très jeunes (de moins de 25 ans) ont des revenus par ménage bien plus faibles que les 25-39 ans ou les 40-59 ans. Les ménages très jeunes ainsi que les âgés sont d'ailleurs davantage des petits ménages, aux ressources plus réduites.

Considérer non plus les ressources d'ensemble du ménage, mais la somme disponible par personne inverse la perspective : les personnes seules sont les plus "riches", alors que les couples avec enfants sont, plus que les autres, dans les tranches de revenus par personne les plus faibles.

Les demandeurs de logement étrangers sont un peu plus représentés dans les tranches de revenus globaux élevés que les demandeurs français, là encore parce que les premiers sont davantage des familles nombreuses susceptibles de percevoir des allocations familiales, alors que les Français sont bien plus souvent des personnes seules. Par contre, en termes de revenus par personne, la différence s'accroît et s'inverse : les demandeurs français sont bien davantage dans les trois tranches les plus élevées, et les étrangers dans les plus basses. Les Portugais - toujours sur le critère des revenus par personne - sont les moins pauvres des groupes étrangers.

CHAPITRE III - LOGEMENT ET LOCALISATION DES DEMANDEURS

Statut d'occupation : plus d'un demandeur sur trois est sans logement personnel, les personnes hébergées sont surtout des jeunes

Les demandes de logement social sont bien souvent l'occasion d'accéder enfin à un logement indépendant : 35% des demandeurs sont hébergés par de la familles ou des amis, 6% sont en hôtel ou en foyer. Les autres sont presque tous locataires, 32% sont déjà en HLM et 22% sont locataires hors HLM.

Les ménages très jeunes, dont le demandeur a moins de 25 ans, sont bien plus que les autres hébergés (60% sont dans ce cas). Pour eux, l'accès au HLM est le plus souvent le moyen de quitter le domicile parental. Les ménages les plus âgés ne sont pas ceux qui sont le plus propriétaire (les 40-59 ans sont un peu plus propriétaires qu'eux, 6% le sont), par contre de sont ceux qui sont le plus locataires du secteur libre.

Les personnes seules - qui sont souvent des très jeunes - sont en grande majorité hébergées. Elles s'opposent surtout aux couples avec enfants, rarement hébergés - 17% le sont -, mais ces derniers sont bien plus que tous les autres en HLM (48% sont déjà locataires HLM). Les familles monoparentales ne sont pas plus hébergées que l'ensemble des demandeurs de logement.

Les demandeurs français sont nettement plus hébergés que les étrangers (à 38% contre 27%). Ils sont également un peu plus propriétaires ou logés par l'employeur, mais les effectifs concernés sont faibles.

Du côté des demandeurs étrangers, on a davantage de personnes en foyer ou en hôtel (12% contre 4% des Français), un peu plus de locataires HLM (26% contre 20%). Les étrangers n'ont pas des conditions homogènes de logement. Chez les Portugais, les locataires du secteur libre sont fréquents. Ils vivent très peu en foyer ou en hôtel. A l'inverse, Turcs et demandeurs d'Afrique Noire sont souvent en hôtel ou foyer (près d'un sur quatre). Les Turcs sont par ailleurs peu en HLM. Le groupe des Algériens, Marocains et Tunisiens vit plus que les autres groupes étrangers ou français en HLM: près d'un sur deux sont locataires d'un logement social.

On peut noter que les locataires actuels n'ont pas de loyers très élevés. Plus de la moitié payent une somme inférieure à 1 500 F par mois. Moins d'un cinquième payent 2 000 F et au-delà.

Les demandeurs de logement social habitent surtout dans les quartiers ouvriers de Corbeil-Essonnes

Grâce aux travaux de caractérisation sociale des quartiers du département exposés dans les deux premières parties de ce rapport, on peut savoir dans quels types sociaux de quartiers résident les demandeurs de HLM de Corbeil-Essonnes. Près des deux-tiers (63%) habitent dans les quartiers ouvriers. C'est nettement plus que la part des ménages de Corbeil dans ces quartiers (qui est de 48%). Les autres habitent surtout dans les quartiers "vieux bourgs et centres", plus rarement dans les quartiers au statut social plus élevé.

Dans les quartiers ouvriers, la part des demandeurs qui sont déjà locataires HLM est très forte (47% contre 16% dans les quartiers aisés et 4% dans les quartiers "vieux bourgs et centres").

Dans les quartiers "vieux bourgs et centres", de nombreux candidats au logement social sont locataires hors HLM (47% contre 23% dans les quartiers aisés et 9% dans les quartiers ouvriers). Enfin, dans les quartiers aisés on rencontre souvent des demandeurs hébergés (48% contre 36% dans les quartiers ouvriers et 31% dans les quartiers "vieux bourgs et centres"), ainsi qu'un peu plus de propriétaires (11%, ils sont entre 2 et 3% dans les deux autres types de quartiers).

Les demandeurs des quartiers aisés sont typiquement le plublic de la décohabitation parentale. La part des très jeunes (moins de 25 ans), ainsi que celle des personnes seules y est plus forte qu'ailleurs. A l'opposé, dans les quartiers ouvriers, les demandeurs sont plutôt d'âge intermédiaire, il s'agit bien plus souvent qu'ailleurs de couples avec enfants, et un peu plus aussi de familles monoparentales. Dans les quartiers "vieux bourgs et centres", on trouve plus qu'ailleurs des couples sans enfants ou des personnes plus âgées.

En terme de nationalité, les quartiers plus aisés, où la part des demandeurs étrangers est faible, s'opposent aux autres quartiers. Alors que dans l'ensemble il y a un peu plus d'étrangers parmi les demandeurs des quartiers ouvriers que parmi ceuxdes quartiers "vieux bourgs et centres", c'est l'inverse pour deux nationalités : les Portugais et les Turcs.

Alors que les revenus globaux des ménages varient peu d'un type de quartier à l'autre, les revenus par personne sont plus souvent faibles dans les quartiers ouvriers - où les ménages demandeurs sont de plus grande taille - et ils sont maximums parmi les demandeurs des quartiers les plus aisés.

De nombreux demandeurs viennent des Hauts-Tarterêts, par contre peu de candidats au logement demandent cette cité

Plus précisément que le quartier, on connaît - pour les demandeurs qui résident déjà dans une cité HLM, qu'ils soient locataires en titre ou hébergés - le nom de cette dernière. La cité qui fournit le plus de demandeurs est celles des Hauts-Tarterêts (393 personnes, soit 16% des candidats). Loin derrière on trouve le Logement Français à Montconseil et la Nacelle (qui chacune regroupe 5% des demandeurs), ensuite l'Ermitage et l'Office des Tarterêts (3% des demandeurs dans les deux cas). Les autres cités concernent moins de demandeurs. En tout, 66% des demandes émanent de personnes habitant dans une cité HLM de Corbeil-Essonnes.

Parmi les cinq groupes de HLM fournissant le plus de demandes de logement social, on note quelques différences. Parmi les candidats résidant à l'Office Public des Tarterêts, on note une présence plus forte qu'ailleurs de très jeunes. C'est d'ailleurs la cité où les demandeurs sont le plus hébergés. Il s'agit donc d'une demande liée à la décohabitation parentale. À la Nacelle, et plus encore à l'Ermitage, les demandeurs sont plus âgés qu'ailleurs. Au Logement Français Montconseil ainsi qu'aux Tarterêts, on a plus que dans les autres cités des familles avec enfants. Les familles nombreuses (trois enfants et plus) sont en part maximum aux Hauts-Tarterêts, c'est aussi et de loin le grand ensemble où les demandeurs sont plus qu'ailleurs des étrangers.

Les demandeurs de logement ont pu citer un groupe où ils souhaitent qu'on leur affecte un logement. En fait, moins d'un tiers des personnes ont exprimé un choix précis. La première constatation est que les cités les plus demandées ne sont pas du tout les mêmes que celles qui hébergent beaucoup de demandeurs. Un groupe d'immeubles est très attractif, c'est Chantemerle. Cet ensemble immobilier récent est cité en premier choix par 177 personnes (soit près du quart de ceux qui ont un choix précis, et 7% des demandeurs). A l'opposé, les Hauts-Tarterêts, où habitent 393 demandeurs - soit 16% de l'ensemble -n'est demandé que par 20 personnes !

Bien après Chantemerle, c'est le Logement Français Montconseil qui attire le plus de demandes (64 exactement). Puis viennent au même niveau (55 demandes à chaque fois) les Allées de l'Essonne et l'Ermitage.

Quelle part des demandeurs dans chaque grande cité souhaite un logement dans l'ensemble même où il réside ? Ceci varie d'une cité à l'autre. Précisons que sur l'ensemble des personnes habitant dans une cité HLM, seuls un peu plus du quart ont demandé une cité précise. Le résultat le plus frappant concerne les Hauts-Tarterêts où 1% seulement des demandeurs ont choisi leur propre grand ensemble en premier choix. On ne note pas d'évolution dans le temps entre les trois années, et ceci malgré la réhabilitation. Vient ensuite la Nacelle, seuls 6% des demandeurs de ce lieu souhaitent explicitement un logement dans le même groupe. Les trois autres cités ont des niveaux assez proches, respectivement on trouve 11%, 13% et 15% de demandeurs résidant au Logement Français Montconseil, à l'Ermitage et à l'Office Public des Tarterêts qui ont souhaité un logement dans leur propre cité.

Le cas de Chantemerle mérité d'être examiné, bien que cet ensemble n'héberge que 42 personnes intéressées par un autre logement dans le parc social. On se souvient qu'il était très cité en premier choix par l'ensemble des candidats. Dans cet ensemble, plus d'un demandeur sur deux veut un logement dans ce groupe, ce qui est nettement plus que partout ailleurs.

CHAPITRE IV - MOTIFS DE RECHERCHE, ISSUES DES DOSSIERS ET EVOLUTION DANS LE TEMPS

Les motifs de la demande : surtout l'accès à un logement indépendant et l'adaptation de la taille du logement à celle du ménage

A la fin de chaque dossier, un résumé de quelques lignes précise les motivations de la demande de logement. On a saisi ces informations en prévoyant une cinquantaine de rubriques. Il n'est pas rare que plusieurs éléments interviennent dans la demande de logement. 59% des personnes donnaient deux types de raisons détaillées et 15% des personnes trois types de raisons. Il est très rare que plus de trois raisons soient citées par la même personne, c'est pourquoi on n'a saisi que les trois premiers éléments de réponse. Au moment de l'analyse, il est nécessaire de regrouper des raisons détaillées en grandes rubriques pour obtenir à chaque fois suffisamment de personnes concernées.

Le grand thème le plus fréquemment évoqué est celui des conditions actuelles de logement (45% des personnes sont dans ce cas).

Dans 27% des cas, la taille du logement n'est pas adaptée, le plus souvent parce que le logement est trop petit.

Dans 14% des cas, on cite les inconvénients du logement. Dans l'ordre: l'humidité, l'inconfort, l'étage trop ou pas assez élevé, la vétusté, plus rarement le bruit, le chauffage au sol.

Dans 8% des cas, le logement actuel est jugé trop cher. C'est presque toujours le loyer qui est désigné, plus rarement le coût du chauffage.

Dans 7% des cas, c'est par obligation qu'il faut quitter le logement. La vente du logement est la raison détaillée la plus rencontrée dans cette rubrique, ensuite la reprise par le propriétaire. Les expulsions sont un motif rarement donné (19 cas).

Autre grand motif : l'accès à un logement personnel cité par 41% des demandeurs, hébergés chez des parents, amis, ou vivant en foyer ou hôtel.

Plus du quart des réponses exprime ce qu'on pourrait appeler un rejet du quartier. Ces personnes sont essentiellement en train d'exprimer le désir de quitter leur quartier ou la commune. Très peu parmi elles se plaignent directement de problèmes de voisinage. Evoquer l'insécurité est encore plus exceptionnel.

Le désir de quitter la commune - quelles qu'en soient les motivations - n'est cité que par 14% des candidats au logement. La commune autre que Corbeil la plus demandée est Evry (4% des demandes). Quels que soient les critères (classes d'âge, types de famille, situation par rapport à l'emploi...) on observe peu de différences dans les taux de personnes souhaitant rester à Corbeil - dans toutes les catégories, au moins 84% des personnes demandent un logement dans leur commune. Les plus "attachés" à leur commune sont les très âgés (plus de 60 ans), les personnes seules, les chômeurs, les personnes au foyer ou à la retraite.

Si en moyenne Français et étrangers souhaitent autant rester à Corbeil-Essonnes, un groupe de nationalités se détache : les demandeurs d'Afrique Noire souhaitent nettement moins que les autres habiter à Corbeil, 22% demandent ailleurs, et Evry les attire nettement.

Les raisons familiales concernent plus d'un répondant sur cinq

Les regroupements familiaux, naissances d'enfants, mariages ou mises en ménage, tous ces éléments représentent 17% des réponses.

Moins fréquentes sont les motivations liées à la fin du couple (divorce ou séparation, ou encore plus rarement veuvage) : 6% des demandeurs sont dans ce cas.

Parmi les grands motifs, le moins répandu est celui du travail (rapprochement, mutation) : 7% des réponses. Il est vrai qu'il s'agit de personnes résidant déjà à Corbeil-Essonnes et qui généralement cherchent dans la commune.

Le désir d'accéder à un logement indépendant est extrêmement répandu chez les personnes seules, chez les très jeunes - ces deux caractéristiques étant souvent associées - il est généralisé chez les personnes hébergées et très fréquent (84%) chez les locataires en hôtel ou foyer d'hébergement. 14% des personnes ont cité d'autres éléments, assez hétéroclites. Le plus fréquent est la mention de l'urgence du relogement. Puis viennent les problèmes de santé.

Le problème de la taille du logement est évoqué davantage par les couples avec enfants, par les locataires (HLM ou non) et par les 25 à 59 ans que par les autres types de famille, de classe d'âge ou de statut d'occupation.

Les inconvénients du logement sont une réponse assez spécifique des demandeurs âgés (60 ans et plus). Sans doute sont-ils plus gênés par les étages, de plus ils sont dans des logements souvent anciens et peu confortables. Les caractéristiques du parc de logement des quartiers de type "vieux bourgs et centres" décrites dans la deuxième partie de ce rapport, rendent compréhensible la plus fréquente mention des inconvénients du logement dans ces quartiers que dans d'autres.

Notons que si locataires HLM et hors HLM citent aussi souvent - c'est-à-dire près d'une fois sur deux - comme raison la taille insuffisante de leur logement, leurs autres motifs diffèrent. Du côté des locataires HLM, le rejet du quartier est fréquent (40%). Par contre, les locataires hors HLM citent, plus souvent que ces derniers, les inconvénients de leur logement - sans doute moins confortable en général qu'un HLM, et l'obligation de partir - par vente ou reprise du propriétaire en particulier.

Français et étrangers ne citent pas les mêmes motifs de recherche de logement. Du côté des Français, le rejet du quartier, ainsi que la séparation d'avec le conjoint est plus répandue. Du côté des demandeurs étrangers on trouve plus de réponses liées à la taille, aux autres inconvénients du logement, plus de motivations familiales de type mise en ménage, regroupement familial, et également un peu plus de demande de logement personnel.

<u>Traitement des demandes</u> : plus du tiers des demandeurs ont reçu une proposition

Dans ce fichier historique - puisqu'il comprend toutes les demandes depuis l'informatisation - le plus courant est que le dossier soit périmé. C'est le cas de 40% des demandes qui n'ont donc pas été renouvelées. On ne sait si ces demandeurs se sont lassés ou s'ils ont résolu par un autre moyen leur problème de logement.

37% des demandes ont abouti à une proposition de relogement. Enfin, 24% des demandes sont en cours et n'ont pas encore donné lieu à proposition.

Une proposition de relogement n'aboutit qu'une fois sur deux à une attribution effective de logement. Et ceci essentiellement parce que les demandeurs laissent souvent sans réponse cette proposition (41% des propositions n'ont pas reçu de réponse). Les refus des demandeurs arrivent dans 7% des cas, par contre les refus de la société de HLM d'accepter le candidat proposé par la Mairie sont très rares : 2% des propositions.

Dans un premier temps on va répartir les demandes en trois grands groupes : les périmées, les "en cours", et celles qui ont donné lieu à une proposition.

Les types de ménage ayant reçu le plus souvent des propositions sont les familles monoparentales dont les dossiers sont les moins périmés. Les couples avec enfants semblent plus difficiles à reloger : ils ont reçu moins de propositions que les autres familles, leurs demandes sont en cours. Les couples sans enfants semblent moins opiniâtres car ce sont eux dont les dossiers sont les plus périmés. Peut-être réussissent-ils à se loger dans de petits logements peu confortables tels qu'il en existe à Corbeil-Essonnes dans le secteur locatif libre.

Les demandeurs étrangers ont reçu deux fois moins de propositions que les demandeurs français (42% contre 21%). Les étrangers ont plus souvent des dossiers périmés (49% contre 37% pour les demandeurs français) et en cours (30% contre 22% pour les Français). Parmi les étrangers, les Portugais ont un peu plus de propositions que les autres nationalités qu'on a détaillées.

Ce sont les deux classes d'âge extrêmes, les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgés (60 ans et plus) qui ont reçu le plus de propositions. Les dossiers des autres personnes âgées sont souvent périmés.

Les locataires HLM et ceux en hôtel ou foyer ont moins reçu de propositions de relogement que les autres (29% dans les deux cas). Ces catégories comprennent d'ailleurs beaucoup d'étrangers dont on a vu qu'ils recevaient moins de propositions. Les deux catégories de statut d'occupation qui ont reçu le plus de propositions, les propriétaires et les personnes logées par l'employeur, regroupent peu de personnes (respectivement 64 et 54).

Da façon surprenante, on observe peu de variations dans la part des personnes ayant reçu des propositions selon les tranches de revenus globaux. Le seul trait marquant est le plus faible niveau de propositions reçues par les demandeurs de la tranche la plus basse dont les dossiers sont souvent périmés. Le découpage des dossiers selon les tranches de revenus par personne ne donne pas plus de résultats nets : le devenir des dossiers ne varie pas régulièrement selon les ressources par personne des ménages demandeurs. Ici encore les plus pauvres ont reçu moins de propositions et ont des dossiers nettement plus souvent périmés.

On va maintenant étudier les demandes qui ont donné lieu à une proposition. Rappelons qu'une fois sur deux il y a eu relogement. Quatre fois sur dix les demandeurs n'ont pas répondu. Cette négligeance peut être interprétée comme le signe d'une plus faible "captivité" par rapport au parc social - les demandeurs considérant qu'ils ont d'autres possibilités de se reloger - ou comme la preuve d'une moindre urgence au relogement.

Couples avec enfants, puis familles monoparentales sont les deux types de ménages qui ont le plus accepté les propositions. A l'opposé, les couples sans enfants sont ceux qui ont eu le plus tendance à négliger de répondre. On se souvient que c'était aussi ceux dont les dossiers étaient les plus périmés.

Les plus jeunes sont la classe d'âge qui s'est montrée la plus négligeante après une proposition : c'est même la seule où on a davantage de demandeurs n'ayant pas répondu que de demandeurs relogés. A l'opposé les plus âgés sont ceux qui ont le plus accepté les propositions. Dans le cas contraire, les personnes âgées ont refusé, mais ils ont peu eu tendance à négliger de répondre.

On se souvient que les demandeurs français avaient nettement plus reçu de propositions de relogement que les demandeurs étrangers. Face à une proposition de relogement, les étrangers acceptent davantage que les Français qui eux se montrent nettement plus négligeants et ont plus tendance à ne pas répondre. Seuls les Turcs ont été aussi négligeants que les demandeurs français - mais ils sont peu nombreux.

L'interprétation de l'"oubli" de réponse à une proposition en terme de moindre dépendance au logement social semble confirmé par le fait que plus les revenus par personne sont élevés, plus les demandeurs ont tendance à ne pas répondre à une proposition de relogement. Cette tendance se retrouve quand on raisonne par tranches de ressources globales du ménage.

Les logements demandés sont de petite taille - les logements attribués sont généralement de taille correspondant à la demande

De même que la plupart des demandeurs font partie de ménages de faible taille, le nombre de pièces demandé est fort réduit. Peu de personnes toutefois demandent des studios (10%). On désire un deux pièces (35%) ou un trois pièces (32%), rarement plus grand : 18% des demandes portent sur un quatre pièces, 4% sur un cinq pièces.

Si on se limite maintenant aux 439 logements attribués, on constate que le logement attribué est souvent de taille identique à celle précisée dans la demande. Entre les deux-tiers et les trois-quarts de ceux qui ont demandé un logement d'une certaine taille l'ont eu. Une exception : les demandeurs de cinq pièces. Près de la moitié n'ont eu qu'un quatre pièces.

La tendance générale - à l'exception bien sûr des demandes de studios - est que quand le logement attribué ne correspond pas en nombre de pièces à celui demandé, c'est qu'il est plus petit.

Généralement, la taille du logement attribué par rapport à la taille de la famille est assez conforme aux normes actuelles. Presque tous les ménages logés en studio sont des personnes seules. Les deux pièces ont été attribués soit à des personnes seules, soit à des ménages de deux personnes, rarement à des ménages de trois personnes. Les trois pièces hébergent surtout des ménages de deux ou trois personnes et assez rarement des ménages de cinq personnes et plus.

Dans les logements plus grands on semble plus à l'étroit. Dans les quatre pièces, près du quart des familles comptent au moins cinq personnes. Les cinq pièces ont peu été attribués à des ménages de moins de cinq personnes. Plus de la moitié de ces cinq pièces ont été accordés à des familles d'au moins six personnes. On est confronté ici à la rareté des

logements plus grands dans le parc social : sur 439 logements attribués, un seul est un six pièces, alors que 6% des demandes concernent des ménages de cinq personnes et 6% des ménages de six personnes et plus.

Cette relative pénurie de grands logements semble intégrée par les familles. Il est frappant de constater que plus des trois-quarts des ménages de cinq comme des ménages de six personnes ont demandé des quatre pièces. Alors que les ménages de quatre personnes demandaient eux aussi en grande majorité des quatre pièces, il faut atteindre au moins sept personnes par ménage pour qu'une majorité demande des cinq pièces.

Evolution de la demande

Les dossiers analysés se répartissent en trois années, de 1985 à 1987. Il est possible de chercher des tendances d'évolution de la demande.

Au cours des deux premières années, la part des demandeurs étrangers a nettement augmenté (de 17% à 28% des dossiers). Puis elle est arrivée à un niveau intermédiaire en 1987 : 23%. On peut supposer qu'au départ les étrangers ont été plus longs à venir enregistrer leur demande et qu'en 1986 le rattrapage a eu lieu. Seules deux nationalités détaillées, les Portugais et les Turcs, ont une part encore plus forte en 1987 qu'en 1986.

L'âge des demandeurs au moment du dépot du dossier varie légèrement d'une année à l'autre dans le sens d'un rajeunissement. Dans le même temps, et les deux faits sont sans doute liés, on assiste à une nette progression de la part des hébergés (de 29% en 1985 à 42% en 1987) au détriment des locataires - surtout de ceux du secteur libre.

Les variations de la structure des familles sont plus faibles. C'est en 1985 que la part des couples sans enfants est maximum. En 1986 on a davantage de couples avec enfants, et en 1987 on observe un peu plus de personnes seules et de familles monoparentales.

La progression de la part de chômeurs est régulière dans le temps (de 3,6% en 1985 à 5,9% en 1987).

Les effets de l'inflation, qui se traduiraient par une translation dans le temps de la population des demandeurs vers les tranches de revenus globaux les plus forts, sont sans doute contrés par les transformations du public des demandeurs, car on n'observe pas un tel phénomène.

Enfin, notons que la part des demandes émanant des quartiers ouvriers tend légèrement à se réduire avec les années, et ceci au profit des quartiers "vieux centres" ou plus aisés.

BIBLIOGRAPHIE

Listes des ouvrages directement consultés ou utilisés lors de la recherche

Publications CREDOC:

Sous le titre général "Espace et modes de vie", Nicole Tabard, Isa Aldeghi, Frédéric Chateau, Thierry Lambert, Janvier 1987 :

- . "Typologie de l'Essonne Quartiers"
- . "Typologie de l'Essonne Communes"
- . "L'enquête Essonne 1985-1986 Relations entre la structure socio-économique de l'espace, la production de l'environnement et les conditions de logement"

"Développement social des quartiers : les sites DSQ dans les communes françaises", Isa Aldeghi, Nicole Tabard, rapport préliminaire CREDOC, Avril 1988

"Le nouveau profil des communes françaises : diversité sociale et évolutions", Isa Aldeghi, Chroniques du CREDOC n° 30, Juin 1988

"Les communes françaises : diversité sociale et ressemblances", Isa Aldeghi, Nicole Tabard, rapport Credoc, Septembre 1988

Rapports de la Municipalité de Corbeil-Essonnes :

"Analyse socio-démographique de la population de Corbeil-Essonnes", Biagio Cortese, 1984

"Réhabilitation des tours du Logement français à Montconseil - enquête de Décembre 1984", **Sylvie Clapier**, Service Urbanisme, Mars 1984

"Ségrégation spatiale, production et reproduction des inégalités - le cas de Corbeil-Essonnes - état d'avancement des travaux", Sylvie Clapier, Service Urbanisme, Juin 1986

"La Nacelle, éléments de réflexion pour une opération Habitat et Vie sociale", Maryline Francineau, Isabelle Housseux-Lam, Service Urbanisme, Novembre 1986

"Habitat et population à Corbeil-Essonnes et dans son environnement", Service d'Urbanisme de Corbeil-Essonnes-SOREC, Mai 1988

Autres publications:

"Comportements individuels et dynamique sociale - le quartier des Tarterêts à Corbeil-Essonnes", Jean-Claude VIDAL, CRESF, 1984

"Etude des besoins en logements dans le département de l'Essonne", Anne-Marie Romera, Christine Corbille, Elizabeth Fievet-Rosenzweig, IAURIF-OCIL 91, Octobre 1984

"Etude des transports et des déplacements dans l'agglomération de Corbeil-Essonnes", MOUVEMENT, Mars 1985

"Rapport au conseil départemental de l'Habitat", DDE de l'Essonne, Service Habitat, Octobre 1985 et Octobre 1986

"Zones d'échange habitat-emploi - Contours en 1982 et évolution 1975-1982", Pascale Bessy, Jean-Jacques Ronsac, INSEE direction régionale de Faris - IAURIF, n°14 Cahiers d'Aspects, Décembre 1986

"Les migrations alternantes en Ile-de-France : des comportements différenciés dans un espace polarisé", Pierre Zembri, DREIF, Division de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Février 1988

Crédoc Collection des rapports

Septembre 1988

N° 42

Sont récemment parus

- ► Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", Rapport technique Energie, Vague de printemps 1988, par Françoise Gros et Laurence Haeusler, N° 37, Juin 1888.
- Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", Attitudes vis-à-vis de l'énergie Rapport technique Phase X, Automne 1987, par Françoise Gros, n° 38, Juillet 1988.
- ▶ Le logement des plus démunis : Essai d'évaluation de la pauvreté-précarité dans le Val-de-Marne, par Gilles de la Gorce, avec le concours de Bernard Simonin, n° 39, Juillet 1988.
- ► Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", L'image du chômage et de son indemnisation, Rapport Technique Phase IX Automne 1986, par Catherine Duflos, N° 40, Août 1988.
- ► Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", Les images de l'enseignement et leurs évolutions de 1985 à 1987, Rapport Technique Phase X automne 1987, par Laurence Haeusler, n° 41, Août 1988.

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie 142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

Président : Bernard JOUVIN Directeur : Robert ROCHEFORT